

CO.SO.FAM.

Commission de Solidarité avec les Familles de Disparus, Tués et Prisonniers en Argentine.

**TOUT DISPARU
N'ETANT
"NI EN EXIL,
NI DANS LA
CLANDESTINITE
EST CONSIDERE COMME
MORT"**



**NOUS LES
VOULONS
VIVANTS!**



50 564012

mai 83

Sommaire

BDIC

QUI SONT "LES MERES DE LA PLACE DE MAI" ? -----	p.3
Nouvel éloge de la folie.-----	p.10

ACTIVITES SOLIDARITE

Campagne pour la Vérité et la Justice.-----	p.12
Appui des comités argentins.-----	p.13
Pétition française publiée en Argentine.-----	p.14
Remerciements.-----	p.15
Une femme à la tribune de l'ONU. Lilia Orfano.-----	p.17

LETTRES ET DOCUMENTS

Tournée française des Mères de la Place de Mai.-----	p.20
"Nous voulons nos enfants vivants".-----	p.22
"Le terrorisme d'Etat et la manière de s'en servir.-----	p.24
Le cas de la petite Mariani, par le CELS.-----	p.26
Les Grands-Mères de la Place de Mai.-----	p.28

FLASH-PRESSE

Lettre d'une mère indignée.-----	p.31
Lettre ouverte à Humor.-----	p.32
Libérations totales et surveillées.-----	p.35
La grève générale du 28 mars.-----	p.35

FEDEFAM

Campagne pour Cécilia Rodriguez (Chili).-----	p.37
Programme de la semaine du "disparu-détenu".-----	p.39
Bilan d'une tournée. Projets.-----	p.41

DISPARUS: NON AU VOILE DE L'OUBLI

Tollé international, mobilisations massives du peuple argentin.-----	p.44
Synthèse du "document final".-----	p.45
Les réactions politiques et ecclésiastiques.-----	p.47
L'Assemblée Permanente.-----	p.48
FEDEFAM.-----	p.49
Coupures de presse françaises.-----	p.50
Coupures de presse argentines.-----	p.53
29 avril-----	p.53
30 avril-----	p.57
2 mai-----	p.59

Qui sont

BDIC

"les Mères de la Place de Mai"?

INTERVIEW DE HEBE PASTOR DE BONAFINI ET MARIA A. GARD DE ANTOKOLETZ REALISEE PAR JUAN MONTALVO ET PUBLIEE DANS LA REVUE "TESTIMONIO LATINO AMERICANO" novembre-décembre 1981



Hebe Bonafini (derecha) y María Adela Antokoletz, presidenta y vicepresidenta, respectivamente, de las Madres de la Plaza de Mayo. BERNARDO PEREZ

Comment a commencé le mouvement des Mères de la Place de Mai?

Quand nos enfants ont disparu, nous avons nous les Mères, d'abord épuisé tous les procédés légaux qui auraient pu nous apporter des renseignements. Et à chaque fois, nous nous retrouvions avec les mêmes personnes dans les Tribunaux, les unités de l'Armée, au Ministère de l'Intérieur, dans les vicariats militaires, et quelquefois chez des prêtres qui semblaient avoir envie de nous parler, de découvrir quelque chose. En voyant que ces démarches ne donnaient aucun résultat, et comme nous commencions à nous connaître à avoir confiance les unes dans les autres, à nous sentir sœurs dans la douleur, nous avons écouté les conseils de l'une des Mères, Azucena Villaflor de DE

Vincentini. Elle disait: "Voilà ce que nous devrions faire: nous réunir sur la Place de Mai, traverser la rue, entrer au Palais du Gouvernement et parler au Président Videla", car aucune de nos demandes d'audience n'avaient été accordées.

C'est ainsi qu'en avril 77 nous avons choisi le 30 avril comme premier jour de réunion sur la place. Le samedi 30 arriva et nous n'étions que 14 sur la Place, mais nous avons décidé de revenir le jeudi suivant, jour-là, nous étions plus de 20, le jeudi suivant plus de 30 et c'est ainsi que le groupe commença à grandir.

Quels sont vos objectifs essentiels?

Sra. de Bonafini, Le principal est la recherche de nos enfants détenus-disparus c'est de les retrouver vivants. Mais depuis

que nous nous sommes rendu compte des besoins de tous les petits-enfants, qui sont les enfants de nos enfants et qui souffrent nous nous sommes fixées un objectif complémentaire: les aider à grandir dans la dignité.

En plus des Mères, y a-t-il des groupes ou des partis politiques qui font partie du Mouvement?

Sra. de Bonafini. Non, nous sommes conscientes que ce que nous faisons est de la pure politique, mais totalement en dehors des partis. Quand une mère vient à nous et dit: "j'ai un fils disparu", c'est la seule chose qui nous intéresse. Jamais nous ne lui demandons ses idées politiques, sa religion, ce qu'était ou ce que faisait son fils. Pour nous, c'est une Mère de plus qui cherche son enfant.

Comment ont répondu les autorités militaires aux demandes de votre Mouvement?

Sra. de Bonafini. Les militaires répondent par le silence. Jamais nous n'avons été reçues par les responsables de la répression. Nous avons été toujours reçues par des sous-officiers ou des personnes qui n'avaient aucune autorité pour répondre. Nous, nous disons que les militaires sont très courageux quand ils commandent une troupe, mais qu'ils ne savent pas discuter avec une mère. Nous pensons qu'il est difficile pour eux de lutter contre nous parce que nous possédons l'arme puissante qu'ils n'ont pas. Cette arme c'est la vérité.

Y a-t-il ou y a-t-il eu des actions de répression directe sur les Mères?

Sra. de Antokoletz. Il y a des actions directes. La police fortement armée sort avec ses armes lourdes pour nous déloger de la Place. Plusieurs fois elle a arrêté un certain nombre de Mères. De plus, il y a des provocateurs, hommes ou femmes qui viennent sur la Place en essayant d'y provoquer confusion et désordre que la police pourrait réprimer de manière plus violente. Heureusement, nous ne cédon jamais à ces provocations. Les Mères sont parfaitement conscientes que leur marche est silencieuse et absolument pacifique, et c'est de cette manière que nous continuons.

Sra. de Bonafini. La répression existe sous différentes formes. On peut nous insulter ou nous faire sortir de force de la Place sous la menace des baïonnettes. Plusieurs fois, des Mères ont été traînées, leurs vêtements déchirés pour les faire monter dans les cars ou les voitures qui vont les emmener. Quand nous arrivons au commissariat, ils nous mettent dans des cachots sales, sentant l'urine, pleins de poux et de puces où nous devons passer la nuit. Une fois, ils ont obligé un groupe de 40 femmes à rester dans un cachot où se trouvait le cadavre d'un jeune homme. A voir ce jeune garçon mort, on revivait tout, on ne savait pas si c'était notre propre fils. Ce jeune homme était mort dans un

accident, mais la police fait ce genre de chose pour nous impressionner, pour nous faire souffrir et essayer de nous démontrer combien ils sont puissants,

lamentablement puissants. Mais la chose la plus horrible qui nous est arrivée, le drame le plus terrible que nous avons vécu a été la disparition de nos compagnes Azucena Villaflor de De Vincenti, Esther Ballestrino de Careaga et Mari Ponce. Ce sont trois Mères qui marchaient avec nous sur la Place de Mai. Le 8 décembre 77 elles ont été enlevées en même temps qu'un groupe de parents et deux religieuses françaises, les Soeurs Alice et Léonie. Soeur Alice venait sur la place avec nous, nous aidait, mais nous n'avons jamais vu Soeurs Léonie.

Ils l'ont enlevée parce que Soeur Alice logeait chez elle. A ce moment-là nous étions en train de recueillir de l'argent pour passer une annonce dans les journaux. et, alors, je crois que c'est simplement pour cela...Jusqu'à aujourd'hui, nous ne savons rien d'aucun d'entre eux. Peu de temps après, l'Ambassadeur des E.E.U.U. en Argentine nous a dit: "Mesdames, je crois que vous avez maintenant vos premières martyres" les donna ainsi pour mortes.

Quel a été l'évolution du Mouvement jusqu'à maintenant?

Sra. de Bonafini. La disparition de Azucena et des autres Mères a amené le chaos, l'angoisse, la peur de retourner sur la Place. Mais le groupe pensait que nous devions retourner le jeudi suivant, sinon c'était une manière de reculer. Nous avons décidé d'y aller, bien que nous soyons très peu nombreuses, mais cela donna de la force aux autres. Le groupe a grandi au point que le 21 décembre 78, nous étions 2.000 Mères sur la Place. Ce jour-là, nous avons crié de toutes nos forces que le Gouvernement nous dise où étaient nos enfants. Ce cri était si fort que les militaires amenèrent un très grand peloton pour nous réprimer.

Nous avons résisté 3h.30', mais la police commença à procéder à des arrestations et nous avons dû nous en aller. Ce jour-là ils ont arrêté plus de 40 Mères. Nous avons recommencé le jeudi suivant, mais il y a eu de nouvelles arrestations et la répression se fit très forte. Alors dans une réunion, nous avons décidé de nous retirer de la Place pendant un certain temps parce que cela risquait de nous coûter trop cher. Le mois de janvier passa. Nous résolûmes de nous réunir pour ne pas perdre la cohésion et nous commençâmes à aller tous les jeudis dans différentes églises.

Mais là aussi nous risquions de nous perdre de vue, et nous avons alors résolu de nous retrouver toutes dans la même église pour décider de ce que nous allions faire. Au milieu du rasaire, au 2ème. ou au 3ème. mystère, Maria-Adela s'arrêtait et

disait: "Bien Mesdames, maintenant nous allons faire telle chose", et ensuite elle continuait avec le 3ème. mystère... C'est ainsi que nous nous passions l'information en étant très prudente parce que la répression était très forte. Nous faisons des actions-éclairs sur la Place. Nous y allions à 11 h. du matin, mais jamais le même jour de la semaine. Quand nous avons compris que notre groupe risquait de se désarmer, nous avons pris la résolution de nous organiser et le 14 mai 79, nous avons fondé l'Association des Mères de la Place de Mai avec 20 membres fondateurs et 11 membres de commission. Quand nous avons eu notre local et que nous avons pris des forces, nous avons décidé que nous devions reprendre la Place et le 29 janvier 1981, nous sommes retournées sur la Place de Mai. Depuis ce jour, nous ne l'avons jamais abandonnée.

Combien de Mères compte actuellement votre Mouvement et comment travaillez-vous?

Sra. de Bonafini. Nous sommes actuellement 2.500 Mères dans le Mouvement et nous fonctionnons dans toute l'Argentine. En quelque endroit du pays où une mère a un enfant disparu, il se forme un groupe de Mères de la Place de Mai qui travaille en toute indépendance bien qu'acceptant toujours notre Déclaration de Principes.

A Buenos Aires, nous sommes tous les jeudis sur la Place entre 200 et 500 Mères. Ce nombre varie suivant qu'il y a ou non de l'argent pour payer le voyage car les transports sont très cher, et à la fin du mois, le nombre de Mères sur la Place est toujours en baisse. Beaucoup de Mères viennent au Siège de l'Association. Nous leur apportons une aide économique; nous bavardons avec elles, elles nous racontent leurs problèmes, enfin nous sommes comme une grande famille. D'autres viennent au Siège de l'Association pour y vendre des petites choses qu'elles font et obtiennent ainsi une aide économique. Il y a un groupe de Mères qui est en train de faire quelque chose de très important: l'aide solidaire aux enfants de disparus. Quelque fois, il y a une Mère qui vient nous dire: "Dans telle rue il y a une famille, une grand mère qui vit avec ses petits enfants, elle a besoin que vous l'aidiez".

Alors la commission y va, estime les besoins réels et nous essayons de lui porter une aide digne. Pour l'instant c'est assez peu parce que nous n'avons pas suffisamment d'argent, mais nous espérons faire une fondation où nous pourrions aider les enfants de nos enfants à grandir et à se développer comme l'auraient voulu leurs parents. Nous apportons aussi un soutien moral et psychologique. Nous avons un prêtre, le Père Antonio que les Mères aiment beaucoup, et le Père Roberto qui nous aide beaucoup, nous accompagne et nous conseille. Les paroles d'Adolpho Pérez Esquivel sont aussi très importantes



pour les Mères. Adolfo est un homme qui transmet la Paix et que nous, les Mères, respectons beaucoup.

Quand vous parlez des "Disparus", qui sont ceux nommez ainsi?

Sra. de Bonafini. Nous appelons "disparu" toute personne dont le destin est inconnu. Quand une Mère apporte une dénonciation, elle nous raconte l'histoire. Si elle nous dit qu'un de ses fils a été tué à la porte de sa maison et que l'autre a disparu, nous comptons le disparu comme tel, mais pas le mort. Et même, bien que, quelque fois, elle sache que son fils a été tué au milieu de la rue, si on ne lui a pas rendu le corps, nous le comptons comme disparu, parce que sa mère ne l'a pas, ne l'a pas enterré.

Qui sont, à votre avis, les responsables des disparitions?

Sra. de Antokoletz. Le Gouvernement Militaire, sans aucun doute. A cause du type de procédés utilisés et aussi parce qu'au bout de toutes ces années, 5 années horribles, eux-mêmes l'admettent.

Sra. de Bonafini. Le Général Riveros, dans un discours prononcé à Washington l'année passée, a dit que 6 militaires étaient responsables des faits et que tout s'était fait avec la doctrine à la main. Il a dit aussi qu'il n'y avait pas de groupes paramilitaires ou parapoliciers, mais que tout avait été fait d'un commun accord. Nous sommes convaincus que toutes les forces de sécurité, police, armée de terre, armée de l'air, marine, gendarmerie, officiers et sous-officiers,

généraux, tout sont responsables. Nous croyons aussi que toute personne en Argentine qui reste silencieuse est complice de ceux qui ont fait la répression.

Ce phénomène a existé avant dans l'histoire de l'Argentine?

Sra. de Antokoletz. Jamais. Oui, il y a eu des morts dans des affrontements politiques, dans l'un ou l'autre parti, mais là, on a laissé le mort, on l'a identifié, il a été enterré, sa famille l'a su, le corps lui a été rendu. Ce fait abominable de détenir les gens et de les faire disparaître est inédit en Argentine.

Quelle information avez-vous sur le destin des "Disparus"?

Sra. de Antokoletz. Mon fils a été enlevé en même temps que sa femme qui, elle, a été libérée 6 jours plus tard. Grâce à la bonté d'un gardien, elle a pu voir mon fils avant d'être remise en liberté. Cela s'est passé à l'aube du 17 novembre 76. Quand elle l'a aperçu, pendant quelques secondes dans les toilettes, elle a constaté qu'il avait été cruellement torturé. Mais il avait cependant de la force, il a essayé de la reconforter, il lui a demandé de supporter patiemment tout cela, ne sachant combien de temps cela allait durer, mais craignant que cela ne dure très longtemps. Elle-même n'avait pas été traitée de la même manière, mais elle dut subir des simulacres d'exécution, des coups et on lui avait mis une cagoule et les menottes. Comme elle était très mince, les menottes comme le bandeau sur les yeux étaient trop lâches pour elle. De plus, comme elle connaissait très bien Buenos Aires, elle se rendit compte qu'elle avait été amenée à l'École de Mécanique de la Marine. Depuis qu'elle a été remise en liberté, elle n'a plus eu d'ennuis mais, de mon fils, je ne sais absolument rien.



Sra. de Bonafini. Mon fils Jorge a été détenu le 8 février 1977. Ce même jour, 800 personnes furent arrêtées à La Plata. Dans mes pérégrinations, j'ai pu vérifier que mon fils avait été emmené en même temps qu'une jeune fille qui étudiait avec lui à l'Université. 21 jours plus tard, j'ai su que cette jeune fille avait été remise en liberté et j'ai essayé de la rencontrer. Je ne connaissais que son prénom et je savais qu'elle vivait à General Lamadrid. Je suis allée dans cette ville et j'ai recherché, maison par maison, demandant si on connaissait une jeune fille qui avait disparu dans telles circonstances, jusqu'à ce que je réussisse à la trouver.

Je lui ai demandé qu'elle me dise ce qu'elle savait de mon fils. Au début, elle ne voulut rien dire. Mais devant mon insistance et en voyant que j'étais au courant des traitements infligés aux détenus, elle me dit que mon fils avait été sauvagement torturé pendant 10 jours. Ils le torturaient, et ensuite ils le mettaient dans les toilettes au milieu des excréments, puis ils revenaient le chercher pour recommencer à le torturer. Et c'est ainsi quand il était dans ces toilettes qu'il a pu communiquer avec ses compagnons par de petits coups sur le mur. Et quand tous croyaient qu'il allait mourir après la torture, il arriva à surmonter cela; il y a eu des camarades qui l'ont aidé, qui lui ont donné à manger. Quand la jeune fille fut libérée, mon fils était déjà debout. Il se sentait mieux et il lui a parlé. 4 mois plus tard, j'ai eu une autre nouvelle.

Un homme détenu pour le vol d'une montre, avait été dans une cellule avec 70 jeunes dans des conditions inhumaines, avec un trou au milieu de la cellule pour faire leurs besoins. Le robinet de l'eau qui devait enlever les excréments était en dehors de la cellule et le gardien ne l'ouvrait que s'il le voulait bien. S'il trouvait que les prisonniers se comportaient mal, il n'ouvrait pas le robinet et il est arrivé que ces 70 personnes ont passé jusqu'à 3 jours ainsi, presque sans pouvoir respirer. Ils étaient si maigres que lorsqu'on leur apportait du pain, ils se battaient pour un morceau. Cet homme avait été avec mon fils; celui-ci lui avait parlé de moi et par un de ces hasards extraordinaires de la vie, cet homme avait été à l'école primaire avec moi. Il promit à mon fils que si on le libérait, il me chercherait et viendrait me raconter ce qui s'était passé. C'est ainsi que j'ai eu des nouvelles; parce que cela arrive, de temps en temps, ils libèrent quelqu'un. Quelquefois, ils arrêtent des gens simplement parce que leur nom se trouvait sur le carnet d'adresses d'un détenu ou parce qu'il habitait la même maison.

Alors ces gens-là, 20 jours plus tard ou 2 ans plus tard il n'y a pas de logique: tout cela se fait de la manière la plus cruelle et sans aucune raison-ils les libèrent. Mon fils Raúl fut enlevé en même temps qu'une jeune fille qui habitait la même maison.

Lui s'intéressait au syndicalisme, il était étudiant et ouvrier et ils étaient en train de parler d'une grève qui avait lieu à Alpargas. 6 mois plus tard, cette jeune fille fut libérée et ainsi j'ai su qui s'était passé avec mon fils, combien ils l'avaient torturé, ce qu'ils mangeaient, comment les gardiens les traitaient. Cette jeune fille m'a raconté qu'un des gardes avait une cravache qu'il faisait résonner sur ses bottes. Toute la journée, les prisonniers étaient abrutis par des marches nazies et, quand ils passaient devant eux, les gardiens les frappaient avec la cravache pour démontrer leur force quand ils sont en face de quelqu'un de faible. Mon fils était attaché par des menottes à un grabat sur le sol. Mon fils était un garçon très gai et on m'a dit que, toujours, c'est lui qui commençait à chanter. Et cela me donne beaucoup de force parce que, malgré tout ce qui s'était passé, il montrait à ces gens si infâmes que lui avait quelque chose - comme il le disait beaucoup - qu'il aimait beaucoup: lutter pour le peuple. Il pouvait chanter parce qu'il était heureux de ce qu'il avait fait, chose que ne pourrait jamais faire aucun de ces gardiens.

Avez-vous reçu des informations sur d'autres disparus?

Sra. de Bonafini. Il y a des mères dont les fils ont disparus et, pour des raisons extraordinaires qui ne trouvent pas d'explications, sont réapparus plus tard dans des prisons de droit commun. Et, le premier jour de visite, la mère se trouve en présence d'un être étrange, qu'elle ne reconnaît pas, maigre, absent. Je ne sais pas si c'est ainsi dans tous les cas, mais j'en connais au moins 4 où les prisonniers ont été présentés à leur mère d'une manière incroyable. Ces prisonniers n'avaient pas eu l'autorisation d'aller aux toilettes pendant 2 ou 3 jours afin qu'ils soient obligés de faire leurs besoins sous eux et alors, quand les mères les voyaient, elles les trouvaient tout sales, malodorants, elles voyaient des êtres qui n'étaient pas leurs fils. Des choses épouvantables pour faire souffrir et pour... je ne sais pas, on ne comprend pas comment de telles choses peuvent se passer. Les gens qui vont voir leur fils prisonnier sont très maltraités, on leur fait subir des fouilles très poussées. Quand les mères amènent des enfants avec elles à la prison, ceux-ci ne veulent pas revenir car même les enfants sont vexés.

Il y a plusieurs versions sur le nombre total des disparus. Quel est à votre avis le nombre réel?

Sra. de Antokoletz. Nous avons, dans une "solicitada", parlé de 30.000. Personne n'a démenti ce chiffre. C'est très difficile de préciser avec exactitude combien ils peuvent être. En ce moment, 6 ans après le début de ce processus, il y a des gens qui viennent seulement maintenant dénoncer qu'il y a eu un disparu chez eux 2, 3 ou 4 ans auparavant. L'immensité de notre pays



augmente la difficulté pour certaines familles de faire la dénonciation. Une autre raison est l'ignorance. Il y a des gens qui ne savent pas comment faire pour dénoncer, à qui s'adresser, à qui demander un conseil, une protection. Et il y a aussi la peur. Il y a des gens qui continuent à être menacés, qui n'ont pas le courage de dénoncer parce qu'ils savent qu'il pourrait y avoir une vengeance sur leurs autres enfants ou leur mari ou elles-mêmes.

Vos disparus ont été accusés d'être des terroristes et c'est l'explication que le Gouvernement utilise pour justifier la "guerre sale" qu'il a faite à la guerrilla.

Sra. de Bonafini. S'il est bien certain que quelques uns sont tombés en luttant, 95 % - pour ne pas dire 99 % - des jeunes disparus ne sont pas tombés dans un champ de bataille ni en aucune guerre. Ils étaient en train de travailler, d'étudier, ils étaient dans la rue. On les a enlevés de leurs maisons, de leurs études. On a enlevé beaucoup de médecins, beaucoup de psychiatres, beaucoup de journalistes qui dénonçaient la répression.

Sra. de Antokoletz. Mon fils, par exemple, qui est avocat, voulait un changement bien défini mais sans être affilié à aucun parti politique. Cela faisait 6 ans qu'il défendait des prisonniers politiques mais il ne cachait ni son domicile ni son téléphone. Il n'avait pas de bureau parce qu'on posait souvent des bombes dans les études. De sorte qu'il avait dû constituer son domicile

légal dans les salles d'audience du tribunal. Il vivait à la vue de tout le monde sans armes, remplissant la fonction qu'il avait juré d'accomplir sans regarder le caractère de celui qui venait lui demander de le défendre. Quelle est donc cette guerre sale? Et c'est le cas d'une énorme quantité de gens. En Argentine, il y a près de 300 avocats qui ont été soit assassinés, soit qui ont disparu ou sont en prison ou qui ont dû quitter le pays. Et il y a des cas tellement inexplicables. Une jeune femme, qui avait 24 ans quand ils l'ont enlevée, était handicapée. Elle avait souffert, de l'âge de 8 à 12 ans, d'un rhumatisme implacable qui l'avait réellement détruite; pour marcher, elle avait besoin d'appareils; pour pouvoir bouger un peu les bras, elle avait besoin d'appareils. Il fallait l'aider pour manger et pour beaucoup d'autres besoins. Cependant, elle avait de grandes capacités, un désir de lutter et elle s'était battue pour obtenir une loi par laquelle le Gouvernement accepterait que, dans les institutions nationales, 4 % des effectifs soient réservés à des handicapés physiques, du moment qu'ils en avaient les capacités intellectuelles. Pour obtenir cette loi, Maria Claudia Grunber avait parlé à la radio, elle apparaissait à la télévision, elle avait vu nombre de sénateurs et députés, elle avait déployé une énergie disproportionnée avec ses forces parce qu'elle pensait aux gens qui étaient comme elle. Elle obtient le vote de la loi, sa vie continua et un jour, en entrant au Centre de Réadaptation où elle se rendait habituellement, elle fut arrêtée. On lui enleva les appareils qui lui servaient à se mouvoir, on l'emmena et, jusqu'à ce jour, elle n'a pas réapparu.

Je ne pense pas qu'elle puisse être encore en vie. Il fallait l'aider pour manger, il fallait l'aider pour presque tout. Qui aura eu pitié d'elle? Comment peut-on expliquer une chose pareille? Et sa pauvre mère est à moitié folle. Il ne peut pas en être autrement.

Une autre accusation contre les responsables de la répression est que dans de nombreux cas, les petits enfants des disparus ont été donnés à des couples de militaires sans enfant ou envoyés hors du pays. Que savez-vous de cela?

Sra. de Bonafini. Il y a un grand nombre d'enfants disparus depuis des bébés de 3 mois jusqu'à des enfants de 12 ans. Le groupe des grands-mères de la Place de Mai a réuni une documentation importante sur ces cas. Il y a des enfants qui ont disparu avec leurs parents; d'autres qui ont été enlevés seuls parce que les parents n'étaient pas là au moment de l'arrestation; il y a des cas où on a tué les parents et enlevé les enfants, et aussi les enfants qui sont nés dans des camps de concentration.

Je crois que cette horreur représente la plus grande violation des droits de l'homme parce que là on ne peut pas dire...là il n'y a pas...vraiment il n'y a pas d'explication. Nous avons beaucoup

d'espoir parce qu'un groupe d'experts des Nations Unies va travailler cette année sur le cas des enfants disparus. En 1979, on a retrouvé 2 enfants sur une place de Valparaiso.

Apparemment, ils avaient été emmenés là par des militaires en automobile. Ils avaient été donnés en adoption à une famille chilienne et une assistante sociale, en voyant la liste des enfants disparus en Argentine, crut se souvenir du cas et commença une enquête. Elle parvient à identifier les deux petits comme étant les enfants d'un couple argentin disparu. Un autre cas est le cas Jotar: deux petites filles argentines qui avaient disparu en même temps que leurs parents. L'année dernière, grâce aux démarches de leur grand-mère, on découvrit qu'elles avaient été adoptées par un ménage argentin qui n'était pas du tout au courant du cas. On leur avait donné en adoption sans leur faire savoir d'où venaient les enfants. On dit-mais nous ne savons pas si c'est vrai qu'il y a beaucoup de militaires qui ont des enfants de disparus. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas pu le prouver. Mais nous savons qu'il n'existe pas de crime parfait, il reste toujours une trace. Il y a des sages femmes qui ont dit qu'elles s'étaient occupées de jeunes femmes enceintes de disparus. "Tel jour je me suis occupée d'une telle à tel hôpital". Un jour, à la messe, une femme vint en courant, me demanda mon nom et me donna un papier; c'est des reinsegnements sur une petite fille adoptée par une famille de fils de militaires. Je pense que, petit à petit, nous arriverons à savoir où sont ces enfants.

Écrivain argentin, Jorge Luis Borges, manifeste un changement évident dans son attitude envers le gouvernement militaire. Que pouvez-vous dire à ce sujet?

Sra. de Antokoletz. Nous espérons que le peuple argentin, se rendant compte de la situation réelle des détenus-disparus, la comprendra comme il l'a fait. Au début, Borges, que nous admirons, croyait que l'action militaire était indispensable, il était sûr que les choses s'arrangeraient pour notre pays; mais, quand il a constaté quelle avait été cette action militaire, il la blâma et le manifesta ouvertement, en Argentine, en Europe, partout où il va. Il dit qu'il regrette d'avoir tant tardé à voir clair à cause du mal énorme qui a été fait.

Quelle est l'attitude de l'Eglise en face des Mères de la Place de Mai?

Sra. de Antokoletz. L'Eglise a écouté toutes les mères sans tenir compte de leurs religions. Nous avons pu compter sur l'appui de prêtres, de groupes de base chrétiens, de quelques évêques. Dans notre angoisse naturelle de mère, nous aurions aimé, vraiment, que cet appui ait été plus vaste, plus soutenu, plus décidé.

Quel écho rencontrez-vous à l'extérieur?

Sra. de Bonafini. Dans tous les pays que nous avons parcourus on nous a écoutées, comprises. En ce moment, nous avons un appui inestimable de la part des pays scandinaves, de la France, de l'Italie. Aux U.S.A., nous avons été très bien reçues par des Sénateurs, des Députés et au Département d'Etat. Il s'y est formée une commission, les Amis des Mères de la Place de Mai, où interviennent de hautes personnalités et dont la coordonnatrice est Patricia Derian. C'est grâce à toutes ces personnes qui nous ont écoutées que nous pouvons aujourd'hui avoir un local où nous apportons notre soutien aux mères qui ont besoin d'aide.

Le gouvernement Nord-Américain dit que la situation en Argentine s'est améliorée et que les disparitions ont cessé.

Sra. de Antokoletz. Comment peut-elle s'être améliorée si aucun de nos détenus-disparus n'a réapparu? Si les violations des droits de l'homme continuent, si les disparitions bien qu'en moins grand nombre continuent, s'il y a encore des morts? Non, elle ne s'est améliorée en rien.

Sra. de Bonafini. Je crois que l'administration de Mr. Reagan doit se rendre compte que la diplomatie silencieuse ne sert à rien. La diplomatie silencieuse a été utilisée par quelques évêques argentins, et cela n'a sauvé aucune vie, aucun disparu n'a été récupéré. Ce qu'il faut faire, c'est élever la voix pour que tout le monde sache ce qui s'est passé et se passe encore en Argentine.

Le gouvernement argentin a été accusé d'avoir des camps de concentration dans le pays, ce qu'il a nié catégoriquement.

Sra. de Bonafini. Le gouvernement militaire nie la vérité. C'est une machine à mentir. Il y a tant de témoignages qui sont passés par ces camps, qui, aujourd'hui, sont prisonniers mais qui, dans un premier temps, ont été dans ces camps de concentration. On dit qu'il reste toujours quelqu'un pour raconter l'histoire et il reste beaucoup de gens pour raconter cette si noire histoire.

Si vos enfants ont utilisé des méthodes terroristes contre le gouvernement militaire, ne pensez-vous pas que cela justifie cette forte répression?

Sra. de Antokoletz. Dans la longue liste de nos détenus-disparus figure un grand nombre de bébés qui sont logiquement au-dessus de tout soupçon. Quand aux autres, c'est le devoir des autorités de juger ceux qui violent l'ordre, mais de les faire juger en plein jour, par leurs juges naturels.

Sra. de Bonafini. Nous savons qu'il y a eu des jeunes qui ont utilisé des méthodes contraires à tout ce qui est droit de l'homme. Mais nous savons aussi que, dans notre pays, il existe des lois, il existe des juges. C'est pour cela que nous ne sommes pas d'accord avec aucune des

méthodes utilisées par le gouvernement militaire et que nous rejetons les tribunaux de guerre. Nous ne demandons pas la liberté pour tous nos enfants, nous demandons qu'on les juge comme le veut la Constitution, nous demandons qu'on nous permette de les voir et de les assister, comme cela se passe dans tous les pays du monde civilisé.

N'avez-vous pas peur de développer une confrontation directe avec les autorités militaires?

Sra. de Antokoletz. Si j'ai peur, parce que, dans mon pays, il n'y a de garanties d'aucune sorte pour personne. J'ai peur et pourtant je poursuivrai cette confrontation jusqu'à mon dernier soupir. Je veux savoir où est mon fils, comment il est, où sont tous les autres enfants disparus, et je ne me reposerai pas avant d'avoir réussi.

Sra. de Bonafini. Depuis qu'ils ont enlevé mes enfants, je n'ai jamais plus pensé à moi, jamais plus je n'ai pensé à QUI ce qui pourrait m'arriver. Chaque matin, en me levant, je pense à eux, à ce que je peux faire pour les sortir de là où ils sont. C'est comme si des lions grandissaient en moi et je n'ai pas peur. Je suis décidée à cette lutte de confrontation et, si ma vie doit servir pour cette cause, à la bonne heure! Ce travail que je fais, je le fais pour retrouver tous les enfants. Je ne sais si je retrouverai les miens, mais ce que je sais, c'est que beaucoup de mères ont mis leur espoir en nous. Je le fais aussi pour que les jeunes qui ont dû quitter notre pays à cause de la brutale répression puissent un jour revenir.

Quel rôle jouent les pères de disparus? Quel rôle jouent vos époux dans cette lutte?

Sra. de Bonafini. Le rôle silencieux d'aller travailler, tête basse, pour gagner quelquefois un misérable salaire et entretenir la famille; d'attendre la femme qui revient de la Place, anxieux quand elle tarde; d'accompagner nos autres enfants. J'ai une fille de 15 ans et, quand je ne suis pas là, mon mari lui sert de père et de mère. J'ai...j'avais une famille merveilleuse, maintenant mutilée par l'absence de nos fils. Mais j'ai aussi ma mère et mon père qui m'aident. Beaucoup d'entre nous ont leur mère qui les aide, les grands-mères qui souffrent deux fois plus que nous parce qu'elles souffrent de ne rien pouvoir faire. Nous, nous réalisons notre douleur dans l'action, mais nos mari et nos pères souffrent quelquefois beaucoup plus parce qu'ils ne peuvent rien faire. Il y a des époux de Mères qui vont tous les jeudis jusqu'à la Place voir ce qui se passe et, si on nous arrête, qui courent avertir nos familles.

Le rôle du père est très important. Rentrer à la maison et y trouver la tasse chaude et

le visage souriant qui nous attend sans un reproche, quelquefois anxieux parce que nous sommes en retard, mais pensant que tout ce que nous faisons est tellement important, la recherche de nos enfants pour laquelle nous sommes tous d'accord. Quelquefois, bien que cela paraisse invraisemblable, malgré toute la douleur de ne pas avoir nos enfants, il y a des choses qui nous rendent heureuses et c'est cela, l'attente d'un époux, des autres enfants, des parents dans la maison.

Sra. de Antokoletz. Et je voudrais ajouter que, si les pères ne manifestent pas sur la Place avec nous dès le début, c'est parce que nous le leur avons spécialement demandé. Nous avons voulu être seulement des femmes parce que notre mouvement se développait dans une période de grande répression et nous considérions qu'ils auraient été les premières victimes, qu'ils auraient été emprisonnés et qu'ils auraient sûrement disparu.

Concrètement, que demandez-vous au gouvernement?

Sra de Bonafini. Nous disons au gouvernement argentin que nous voulons savoir où sont nos enfants et comment ils sont. Nous voulons savoir ce qui s'est passé avec eux. Pour nous les mères, il est clair que, sans la vérité il n'y aura pas de liberté, sans justice il n'y aura pas de paix.

Nouvel éloge de la folie.

Le premier fut écrit il y a des siècles par Erasme de Rotterdam. Je ne m'en souviens pas bien, mais son titre m'a toujours ému et aujourd'hui je sais pourquoi : la folie mérite d'être louée quand la raison, cette raison dont l'Occident s'enorgueillit tant, se brise les dents sur la réalité qui ne se laisse pas ni ne se laissera jamais saisir par les armes froides de la logique, de la science pure et de la technologie.

C'est de Jean Cocteau qu'est cette profonde intuition que beaucoup préfèrent attribuer à sa soi-disant frivolité : Victor Hugo était un fou qui se croyait Victor Hugo. Rien de plus vrai : il faut être génial - épithète qui m'a toujours paru être un euphémisme raisonnable pour expliquer le degré suprême de la folie, c'est à dire de la rupture de tous les liens de la raison - pour écrire *Les travailleurs de la mer* et *Notre Dame de Paris*. Le jour où les lâches et les tueurs à gage de la junte militaire argentine lancèrent le qualificatif de "folles" pour neutraliser et ridiculiser les Mères de la Place de Mai, ils auraient mieux fait de penser à ce qui précède, encore qu'il soit improbable qu'ils en aient été capables. Stupides, comme on peut s'y attendre de la part de cette faune et de ses tendances, ils ne se rendirent pas compte qu'ils faisaient voler une immense nuée de colombes qui allait couvrir les cieux du monde de son message de vérité angoissée qui, chaque jour, est davantage écouté et compris par les femmes et les hommes libres de tous les peuples.

Comme je n'ai rien d'un politologue mais beaucoup d'un poète, je vois le cours de l'histoire comme les calligraphes japonais leurs dessins : sur une feuille de papier qui est l'espace et le temps, il y a un pinceau qu'une main laisse courir rapidement en traçant des signes qui s'enlacent, qui jouent entre eux, qui cherchent leur propre harmonie et qui s'interrompent exactement au point déterminé par eux. Je sais très bien qu'il y a une dialectique historique (je ne serais pas socialiste si je ne le croyais pas) mais je sais également que cette dialectique des sociétés humaines n'est pas un froid produit de la logique comme le souhaiterait tant de théoriciens de l'histoire et de la politique. L'irrationnel, l'inattendu, la nuée de colombes, les Mères de la Place de Mai, font irruption à n'importe quel moment pour mettre en pièces et bouleverser les calculs les plus scientifiques de nos écoles de guerre et de sécurité nationale. C'est pour cela que je ne crains pas de me compter parmi

les fous quand je dis, d'une manière qui fera grincer des dents à de nombreux bien-pensants, que la succession du Général Galtieri au Général Viola est aujourd'hui une oeuvre évidente et un triomphe significatif de cette multitude de mères et de grand-mères qui, depuis si longtemps, s'obstinent à fréquenter la Place de Mai pour des raisons qui n'ont rien à voir avec ses beautés architecturales ni avec la majesté de sa célèbre petite pyramide.



Ces derniers mois, la position de plus en plus nette d'une partie du peuple argentin s'est appuyée consciemment ou inconsciemment sur la démentielle obstination d'une poignée de femmes qui revendiquent des explications sur la disparition de leurs êtres chers. La honte est une force qui peut rester cachée longtemps, mais qui finalement éclate de la manière la plus inattendue et ceci n'a jamais été pris en considération à cause de l'arrogance des militaires au pouvoir. Sous la férule moins violente de Viola, cette explosion a pris l'ampleur d'une manifestation de milliers et de milliers d'argentins dans le centre de Buenos-Aires et d'un nombre croissant de déclarations, d'appels et de requêtes dans les journaux. C'est là une preuve de faiblesse militaire que la souche des Galtieri et autres faucons ne pouvait tolérer. Ceux-ci, bien sûr, ne le savent pas de manière aussi lucide, mais la logique de la folie n'est pas moins implacable que celle qui s'étudie au collège militaire : le corollaire du théorème est que le Général Galtieri devrait être reconnaissant aux Mères de la Place de Mai car c'est surtout grâce à elles qu'il a pu donner le coup de patte qui vient de le faire accéder à la charge suprême.

En ce qui les concerne, les Mères et les Grand-mères qui ont facilité sans le savoir son intronisation n'ont pas la moindre idée de ce qu'elles ont fait. Bien au contraire, au niveau de la réalité immédiate, ce changement de commandement entraîne une profonde aggravation de la situation politique et sociale argentine. Mais cette aggravation est en même temps le signe que, de plus en plus, la coupe est pleine et que le processus arrive à son point culminant. C'est alors que la partie de notre peuple, capable de continuer à avoir honte, devra en réponse se mobiliser par tous les moyens possibles et devra faire évoluer une situation, qui peut certes s'expliquer, mais qui ne pourra finalement que confirmer l'idée de celles qui prétendent avoir raison.

Mères et Grand-mères de la Place de Mai, gens de plume et de parole, exilés de l'intérieur et du dehors, continuons à être fous. Argentins, continuons à être fous : il n'y a pas d'autre moyen d'en finir avec cette raison qui vocifère ses appels à l'ordre, à la discipline et au patriotisme. Continuons à lancer les colombes de la véritable patrie vers les cieux de notre terre et du monde entier.

Julio CORTAZAR

("Nuevo elogio de la locura" paru dans "La Republica" n°19 fév 1982)

Activités Solidarité

campagne pour la Vérite et la Justice.

Au Gouvernement des Forces Armées

Nous adhérons pour des motifs de VERITE et de JUSTICE aux exigences des organisations de défense des Droits de l'Homme: Grands-Mères de la Place de Mai, Assemblée Permanente pour les Droits de l'Homme, Centre d'Etudes Légales et Sociales, Parents de Disparus et Détenus pour Raisons Politiques et Syndicales, Ligue Argentine pour les Droits de l'Homme, Mères de la Place de Mai, Mouvement Ecumenique pour les Droits de l'Homme, Service Justice et Paix en Amérique Latine, et avec elles:

NOUS EXIGEONS:

L'apparition en vie des détenus-disparus, la restitution à leurs familles légitimes des enfants enlevés et nés en captivité, la liberté immédiate de tous les détenus pour raisons politiques et syndicales.

NOUS RECLAMONS:

L'éclaircissement sur les cas d'inhumation de corps non identifiés, le jugement des responsables des disparitions, tortures et assassinats, la levée de l'Etat de Siège, l'abrogation de la législation anti-démocratique et le démantèlement de l'appareil de répression politique qui opère toujours dans l'impunité.

POUR CES RAISONS, NOUS REFUSONS:

Toute amnistie et le "voile de l'oubli".

<p>SOLICITADA</p> <p>AL GOBIERNO DE LAS FUERZAS ARMADAS</p> <p>Nos adherimos por razones de VERDAD y JUSTICIA a los reclamos de las organizaciones de defensa de los Derechos Humanos: Abuelas de Plaza de Mayo, Asamblea Permanente por los Derechos Humanos, Centro de Estudios Legales y Sociales, Familiares de Desaparecidos y Detenidos por Razones Políticas y Gremiales, Liga Argentina por los Derechos del Hombre, Madres de Plaza de Mayo, Movimiento Ecuménico por los Derechos Humanos, Servicio Paz y Justicia en América Latina; y con ellas:</p> <p>EXIGIMOS: La aparición con vida de los detenidos-desaparecidos, la restitución de los niños secuestrados y nacidos en cautiverio a sus legítimas familias, la inmediata libertad de todos los detenidos por razones políticas y gremiales.</p> <p>RECLAMAMOS: La investigación de la inhumación de los cadáveres no identificados, el juicio a los responsables de desapariciones, torturas y asesinatos, el levantamiento del estado de sitio, la derogación de la legislación antidemocrática y el desmantelamiento del aparato de represión política que sigue operando con impunidad.</p> <p>Por lo tanto, RECHAZAMOS cualquier tipo de amnistia o manto de olvido.</p>
--

Monseñor Jaime F. DE NEVARES, Monseñor Esteban HESAYNE, Sr. Ernesto SABATO, Padre Augusto PEREYRA, Prof. Adolfo PEREZ ESQUIVEL, Dr. Raul ALFONSIN, Dr. Oscar ALENDE, Padre Antonio PUIGJANE, Sra. Leonor MANSO, Sra. Elvia R. de MARECHAL, Dra. Alicia MOREAU de JUSTO, Sr. Victor BRUSCHI, Sr. Cipriano REYES, Dr. Vicente SOLANO LIMA, Dr. Salvador M. LOZADA, Dr. Eduardo BARCESAT, Sr. Enrique MEDINA, Sr. Héctor LASTRA, Dr. Roberto CABICHE, Dr. Fernando TORRES, Dr. Gregorio BERCOVICH, Dr. Emilio F. MIGNONE, Dr. Augusto CONTE MAC DONELL, Dr. Horacio RAVENNA, Sr. Gustavo BRUNO, Dr. Federico WESTERKAMP, Sr. Héctor BRIZUELA, Pastor Aldo ETCHEGOYEN, Sra. Susana PEREZ GALLART, Prof. Alfredo P. BRAVO, Dr. Alberto PEDRONCINI, Sr. Jaime SCHMIRGELD, Sra. María CH. de MARIANI, Sra. Mirtha A. de BARAVALLE, Sr. Raúl BERMUDEZ, Sr. Héctor P. MONTONE, Sr. Emilio E. GAGO, Sr. Rudi CHERNICOFF, Sr. Marcelo BALSSELLS, Sr. Federico GALEANO, Sr. Hernando TRAOBOLA, Sr. Alberto HASSONS, Sr. Omar GRACIANO, Sr. César ISELLA, Sr. Daniel HOMER, Sr. Jorge RABITO, Sr. Armando FERTELLA, Sra. María R. TOLA, Sr. Alberto BRUZZONE, Sr. Miguel CANTILLO, Sr. Jorge DURIETZ, Cuarteto ZUPAY, Sr. Chango FARIAS GÓMEZ, Sra. Marián FARIAS GÓMEZ, Sra. Luissina BRANDO, Sr. Miguel A. PAEZ, Sr. Julio LACARRA, Sr. Armando TEJADA GÓMEZ, Sr. Italo GRASSI, Sr. Victor HEREDIA, Sr. PIERO, Sra. Marilina ROSS, Sra. Mercedes SOSA, Sr. Luis BRANDONI, Sra. Marta BIANCHI, Sr. Fito PAEZ, Sr. Rodolfo GOROSITO, Sr. Miguel A. SOLA, Sr. Jaime KOGAN, Sra. Felisa YENI, Sr. Oscar VIALE, Dr. Juan C. MANES, Dr. Mariano LORENCEZ, Sr. Oreste INTRONA, Dr. Rafael MARINO, Dr. Oscar VALDOVINOS, Sr. Miguel MONSERRAT, Dr. Héctor LLORENTE, Sra. Josefina HERRERA, Dr. Diego MAY ZUBIRIA, Sr. Eduardo PIMENTEL, Dr. Juan José PRADO, Sr. Emilio RISTE, Padre Enzo GIUSTOZZI, Sr. Jaime STEIMBERG, Dr. Luis F. ZAMORA, Sr. Rubén VISCONTI, Sr. Reinaldo SACCONI, Sr. Juan J. TACCONE, Sra. Hebe PASTOR de BONAFINI, Sra. María G. de ANTKOLETZ, Sra. María del R. CERRUTTI, Sr. Lucas ORFANO, Obispo Federico PAGURA, Sra. Griselda GAMBARO, Dr. Vicente L. SAADI, Dra. Nilda GARRE, Dr. Néstor VICENTE, Sra. Juana ROMERO, Sr. Simón LAZARA, Sr. Victor GARCIA COSTA, Sr. Manuel JUAREZ, Sr. Adolfo NIGRO, Sr. Luis WEISS. (siguen firmas).

appui des comités argentins à la campagne.

COORDINATION DES COMITES ARGENTINS

- CADHU Commission Argentine des Droits
de l'Homme
- CAIS Centre Argentin d'Information et
de Solidarité
- CCSCFAM Commission de Solidarité des Parents des
Prisonniers, Disparus et Tués en Argentine

Paris, le 11 mars 1983

Chers Amis,

Le gouvernement militaire argentin a été contraint, face à la contestation populaire et à la situation que traverse le pays, à fixer comme date pour des élections générales le 30 octobre 1983. Ces élections et les mois qui nous en séparent, constituent en enjeu d'une importance fondamentale pour l'avenir de la démocratie dans notre pays et dans le cône sud de l'Amérique Latine.

En effet, rien n'est définitivement joué, car l'affaiblissement de la dictature militaire ne constitue pas encore une défaite totale des responsables du drame argentin. Ils conçoivent leur retraite comme un passage à un état de "démocratie surveillée"; chose qui signifierait l'impunité pour les crimes commis, la persistance sous d'autres formes de l'idéologie de la Sécurité Nationale et la continuité des privilèges de la minorité oligarchique.

Ces intentions sont dévoilées par plusieurs manœuvres entreprises par la dictature :

- prétention de déclarer l'inamovibilité des juges nommés par le gouvernement "de facto",

- . "concertation" avec les futurs responsables civils sur les principaux dossiers accusateurs (corruption économique des fonctionnaires militaires et protection des responsables de la répression),
- . maintien de l'appareil répressif qui continue d'agir en totale impunité.

Aucune faiblesse n'est permise; aujourd'hui comme par le passé, nous devons unir nos efforts à l'extérieur et à l'intérieur du pays pour approfondir notre recherche de vérité et de justice. Seule la fermeté et le maintien des exigences que nous avons, tous ensemble, soutenues jusqu'ici, permettra de parvenir à une véritable démocratie dans notre pays.

Parmi les mesures destinées à couvrir leur retraite, les Forces Armées tentent, une fois de plus, de trouver une "solution finale" au drame des détenus-disparus. Elle prendrait la forme d'une loi, dite d'Amnistie, qui absoudrait tous les protagonistes des faits de violence commis depuis le 24 mars 1976. En d'autres termes, cela constituerait une véritable "auto-amnistie", blanchissant les responsables du Terrorisme d'Etat.

Pour déjouer cette manœuvre, parmi d'autres initiatives, toutes les organisations de défense des Droits de l'Homme en Argentine ont organisé une grande mobilisation populaire destinée à faire signer un texte par la population. Seulement dans deux villes d'Argentine (Mar del Plata et Buenos Aires) on a recueilli 70.000 signatures pendant les dix premiers jours de la campagne.

Afin d'appuyer cette initiative, en faisant converger la pression nationale et internationale, nous vous proposons de signer le même appel (voir texte ci-joint) qui sera publié par voie de presse à Buenos Aires.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez recevoir, chers Amis, nos salutations fraternelles.

pour la

COORDINATION DES COMITES ARGENTINS

**pétition française
publiée en Argentine.**

SOLICITADA

AL GOBIERNO DE LAS FUERZAS ARMADAS

Nos adherimos por razones de verdad y justicia a los reclamos de las organizaciones de defensa de los derechos humanos: Abuelas de Plaza de Mayo, Asamblea Permanente por los Derechos Humanos, Centro de Estudios Legales y Sociales, Familiares de Desaparecidos y Detenidos por Razones Políticas y Gremiales, Liga Argentina por los Derechos del Hombre, Madres de Plaza de Mayo, Movimiento Ecuménico por los Derechos Humanos, Servicio Paz y Justicia para América Latina, y con ellas

EXIGIMOS:

- La aparición con vida de los detenidos-desaparecidos.
- La restitución de los niños secuestrados y nacidos en cautiverio a sus legítimas familias.
- La inmediata libertad de todos los detenidos por razones políticas y gremiales.

RECLAMAMOS:

- La investigación de la inhumación de los cadáveres no identificados.
- El juicio a los responsables de desapariciones, torturas y asesinatos.
- El levantamiento del Estado de Sitio.
- La derogación de la Legislación Antidemocrática y el desmantelamiento del aparato de represión política que sigue operando con impunidad.

POR LO TANTO RECHAZAMOS

Cualquier tipo de amnistía o manto de olvido.

París (Francia) abril 15 de 1983.

Firmas:

Jacques Hutzinger, Srto. Nac. del Partido Socialista Francés, encargado de Relaciones Internacionales; Nicole Bourdilat, encargada para América Latina del Partido Socialista Francés; Michel de la Fournière, Srto. Nac. del P.S.F., encargado de Derechos Humanos; Chantal Pares; delegada nacional del P.S.F., encargada de las Luchas Internacionales de la Mujer; Bruno Baron-Renaud, Presid. de la Comisión de Relaciones Internacionales del Movimiento de Radicales de Izquierda; Bernard Ravanel, y Victor Leduc por la Dirección Política del Partido Socialista Unificado; Alain Krivini, Srto. Gral. de la Liga Comunista Revolucionaria; Georges Marchais, pres. del Comité de Defensa de las Libertades y los Derechos Humanos en Francia y en el Mundo; Jean Rouzier, Srto. Confederal de Force Ouvriere (CGT-FO). La confederación General del Trabajo de Francia (CGT) se solidariza con la presente campaña. La Confederation Francaise Democratique du Travail (CFDT) comparte y sostiene los objetivos de la presente petición (Secretariado Internacional CFDT). Michel Bouchareixas, Jean Pierre Crouin, Erve Malhonnier, Gerard D'Hersignerie, Andre Belleville y Yannick Simbron, por el Secretariado, y el Bureau Nacional del Sindicato Nacional de Maestros y Profesores (SNI-PEGC). Federación Nacional de Trabajadores del Transporte (CFDT). Antoine Barbero, Srto. Gral. Federación Nacional de Trabajadores Metalúrgicos (CFDT); Georges Granger, Srto. Gral. y todos los miembros del Secretariado Nacional. Federación Nacional de Trabajadores de Correos y Telecomunicaciones (CFDT). Federación de la Educación Nacional (FEN). Guy Le Nouennik, Srto. de Relaciones Internacionales. CIMADE (Service Ecumenique D'Entraide). Maurice Barth, Jean Chavane, Srto. Gral. del Grupo de Recepción y Solidaridad (GAS). Pierre Thoulat, presidente de la Comisión Francesa Justicia y Paz. Robert Verdier, Pres. de la Comisión de As. Internacionales de la Liga Francesa de Derechos Humanos. Joe Nordmann, Srto. Nac. de la Federación Francesa de Juristas Demócratas. Pierre Bercis (Pres.), Claude Bercis, Marie Leblais, Madeleine Parrot, por Derechos Socialistas del Hombre (DSH). JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne de Francia). JOC (Jeunesse Obrero Chrétienne de Francia). Diputados Ro-

bert Le Foll, René Drouin, Claude Batolone, René Morlay, Georges Sarre, Marcel Garrouste, Marcel Dehoux, Alain Billion, Francois Mortelette, Alain Brune, Roger Duroure, Maurice Rabier, Guy Vadepied, Manuel Escullá, Roger Rouquette, Guy Malandain, Jean Pierre Le Coadic, Jean Pierre Gabarrou, Jean Rousseau, Jean Yves Le Drian y siguen las firmas.

Senadores: Bernard Parmentier Maurice Janett y siguen las firmas Michel Germa pres. del Consejo General de Vall de Marne. Louis Bayeurte, intendente de Fontenay Sous Bois. Pierre Peau, intendente de Maru Jean Mouton, intendente de Plaisir, Alain Danet, intendente de Biencourt.

Consejeros municipales y adjuntos: Liliane Pierre Scarlet Vadepied, Robert Andoux, Michel Cremonesi, Gerard Boespelug, Francois Voguel, Nicole Nouyrigat, Michel Parisot, Danielle Depolilly, Jean Bunellep, Georges Paquot y siguen firmas.

Jean Mercure (actor). Helene Parmelin (escritora). Colette Magni (cantante). Louis de Grandmaison (pintor). Edouard Pignon (pintor). M. Erro (pintor). Paul Camion. Pierre Bagonneau, y siguen firmas de directores de Investigación del Consejo Nacional de Investigaciones Científicas de Francia (CNRS).

Antoine Sanguinetti (almirante). Edmond Jouve (profesor miembro de la Liga Internacional por los Derechos y la Liberación de los Pueblos). Jacques Madaule y René Gallieot (historiadores). Simone de Bouvoir (escritora). Enrique Erro (ex ministro y senador uruguayo). Pierre Emmanuel, Yvonne Quiles, Rubén Bareiro, Saguier Miguel Rojas, Mix Arnaldo Calveyra (escritores). Antoine Spire (profesor). Jacques Etienne, Pierre Pean, Solange Brand, Therese Delfontaine, Beatrice Malaussena, Christian Zimmermann (periodistas). Claude Lalouch, Joris Ivens Marceline Lorivan (cineastas). Ariane Mouchkine y La Troupe del Theatre du Soleil Francesca Solleville (cantante). Bernard Girardeau (actor). Marta M. de Expert (pintora). Charles Gerard (actor). Paul-Henry y Marie-José Chombart de Lauwe (ex combatientes). Daniel Richards, Pierre Portugal, Monique Errandonea, Robert Alvarez-Rios (pintores). Michael Mural (escultor). Ivette Confesson (de la Federación Paris del P.S.). Jean-Luc Camplan, Elisabeth Fernaguil, Maryse H. Guyard, Carole Schepers, Henri-Claude Yauter, Catherine Ribouchon, Denis Guigo, Sylviane Bergara, Anne Docal... y siguen miles de firmas.

Campagne faite à l'initiative des Comités argentins, la pétition a été publiée dans le Quotidien "EL CLARIN" le 30 avril 1983.

remerciements.

A l'occasion de la publication de la pétition dans notre bulletin, nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont aidé durant cette campagne, en nous donnant leurs signatures, en nous achetant des bons de soutien qui nous ont permis cette publication, mais surtout nous les remercions pour la solidarité envers la lutte du peuple argentin pour "la Vérité et la Justice" qu'ils ont su exprimée à travers cette campagne.



Argentine

Huit mille personnes ont manifesté à Buenos-Aires en faveur des droits de l'homme

Quelque huit mille personnes ont défilé vendredi 15 avril dans le centre de Buenos-Aires et se sont rassemblées sur la place de Mai à l'appel des organisations de défense des droits de l'homme.

liberté des prisonniers politiques et le jugement des responsables des disparitions, des tortures et des assassinats. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues.

Les manifestants scandaient : « Fernandez vous a eu », un slogan dirigé contre les militaires et faisant allusion aux récentes révélations d'un ancien inspecteur de police.

Les révélations d'un ancien policier sur les enlèvements et la torture

Buenos-Aires. - Les journaux de la capitale ont reproduit partiellement les déclarations effectuées par un ancien inspecteur de la police fédérale, M. Rodolfo Peregrino Fernandez, devant la commission argentine des droits de l'homme, dont le siège se trouve à Madrid.

Correspondance

sonnellement le ministre. Les membres de ces brigades utilisaient pour leurs opérations des véhicules volés et disposaient d'un armement sophistiqué. M. Fernandez affirme que le général Harguindeguy était au courant dès le début de l'enlèvement de deux dirigeants radicaux, MM. Hipolito Solari Yrigoyen et Mario Amaya.

guérilleros, tels que les FAL (Forces argentines de libération) et les FAR (Forces argentines révolutionnaires). Il révèle que le général Harguindeguy avait infiltré le « G.T. 3 » afin d'être au courant des opérations de répression menées par l'amiral Massera qu'il considérait comme « un type dangereux ».

Si les révélations de M. Fernandez ne font en général que confirmer ce que l'on sait à l'extérieur et l'on soupçonne ici en particulier le caractère systématique et parfaitement organisé de la lutte contre la « subversion », leur publication en Argentine constitue un fait d'importance.

Selon M. Fernandez, les officiers étaient liés entre eux par un « pacte de sang ». Chaque officier supérieur devait en effet procéder personnellement à l'exécution des prisonniers. M. Fernandez affirme que c'est le général Luciano Benjamin Menendez, commandant du troisième corps d'armée qui, le premier, imposa cette règle.

L'ancien officier de police affirme que la doctrine de guerre élaborée par les auteurs du coup d'Etat de mars 1976 prévoyait « l'élimination physique des subversifs apatrides » au nom de la défense « de la tradition, de la famille et de la propriété ».

Vers la réhabilitation de Mme Isabel Peron ?

La junte a d'autre part levé l'interdiction d'activité politique frappant dix-neuf personnalités peronistes, parmi lesquelles l'ancienne présidente Isabel Peron, renversée par le coup d'Etat de 1976. Cette dernière ne peut cependant briguer de fonctions électives, restant sous le coup de la sentence prononcée par la justice ordinaire dans l'affaire de la « croisade de la solidarité ».

Les agents au service de l'Etat (SIDE) rédigeaient un rapport « secret et confidentiel », auquel seuls avaient accès la haute hiérarchie militaire, le président de la nation et le ministre de l'intérieur. Le rapport faisait le point des enlèvements et des détentions, en précisant les circonstances dans lesquelles ils avaient été effectués.

Les forces de sécurité étaient organisées en groupes d'action, composés d'officiers des trois armes, de membres de la police et de civils. Ces « G.T. » dépendaient directement des plus hautes autorités.

C'est ainsi que le groupe de travail numéro deux dépendait du commandant en chef de l'aviation, le brigadier Agosti, et le numéro trois du commandant en chef de la marine, l'amiral Massera, dit « el Negro » (le Noir). Son centre d'opérations était l'école de mécanique de la marine. Enfin le « G.T. 4 » était placé sous l'autorité du chef de la police fédérale.

M. Fernandez révèle que le général Harguindeguy avait constitué ses propres « brigades d'intervention » pour séquestrer les personnes « dont l'activité politique intéressait per-

JACQUES DESPRÉS.

SLOGANS CHANTÉS DURANT LA MANIFESTATION DE CLOTURE DE LA CAMPAGNE DE PETITIONS POUR LA JUSTICE ET LA PAIX.

BUENOS-AIRES LE 15/4/83

Veni, veni
marcha conmigo,
que un amigo
vas a encontrar,
y de la mano,
del pueblo unido,
la dictadura
se va a acabar.

Fernandez los cago!
Fernandez los cago!
Ya van a ver,
Ya van a ver,
van a tener
que aparecer.

A luchar, aluchar,
a luchar, a luchar,
las madres son ejemplo
de la lucha popular.
Luche mi pueblo, luce
luce de corazon,
sin militares, ni policia
para vivir mejor.

Miren, miren que locura
miren, miren que emocion,
se acabo la dictadura
la reputa madre
que los repario!
Se va acabar,
se va acabar,
esa costumbre
de matar...

Luche mi pueblo, luche
luche de corazon,
sin secuestros, ni torturados,
para vivir mejor.
-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

Atencion, atencion,
atencion, atencion,
toda la cordillera
va a servir de paredon.
-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

Ni olvido,
ni amnistia,
aparicion con vida.
El pueblo no se olvida
aparicion con vida.
-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

Resulta, resulta,
resulta impostergable,
aparicion con vida,
y castigo a los culpables.
-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

La plaza de Mayo es de las
madres
y no de los cobardes.
-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

Los desaparecidos,
con vida y libertad.
-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

Los desaparecidos,
que digan donde estan.
-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

.....
.....
nosirven para el gobierno,
no sirven para la guerra,
los milicos argentinos
no sirven para
una mierda.

-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-e-

une femme à la tribune de l'ONU.

lilia Orfano



Je prends la parole en tant que membre de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et pour la Liberté en Argentine, mon pays. J'appartiens également au "Mouvement des Parents de Disparus et Détenus pour des Raisons Politiques". J'ai été amené à m'engager dans un mouvement qui lutte depuis plus de six ans pour la réapparition en vie des détenus-disparus et pour la libération des prisonniers politiques, à cause de la situation qui règne en Argentine et en qualité de mère d'un détenu-disparu. Plus tard j'ai adhéré à l'organisation que je représente aujourd'hui ici. Ses objectifs sont la paix et la liberté réclamées par tous les peuples du monde.

Mais cette paix et cette liberté ne pourront exister dans les pays où l'utilisation de la détention suivie de la disparition de personnes soit appliquée massivement et systématiquement dans le but d'éliminer les opposants politiques. Cette pratique criminelle a fait des milliers de victimes dans mon pays. Des hommes, des femmes et des enfants ont été arrêtés chez eux ou à leur travail, la plupart en présence de parents, d'amis ou de voisins. Ceux-ci ont été des témoins impuissants pendant que les détenus baillonnés, menottes aux mains et encapuchonnés étaient emmenés vers une destination inconnue. Depuis, plus jamais nous n'avons eu des nouvelles d'eux.

Les démarches officielles afin de connaître la raison et le lieu de détention des détenus ont été vaines.

Ni la Justice, ni les Autorités, ni les Forces Armées n'ont jamais répondu.

Les mécanismes spéciaux créés dans certains pays afin d'enquêter sur les cas des disparitions ont reçu le soutien absolu du Groupe de Travail sur les Disparitions Forcées et Involontaires. Dans mon pays, depuis plus de six ans, un bureau a été créé à cet effet au Ministère de l'Intérieur. Ce bureau sert uniquement à convoquer de temps en temps les parents pour les informer, avec des arguments répétés à l'infini, qu'il n'y a pas de réponse. Des circulaires sont également envoyés par la poste, où ces mêmes arguments sont exposés. Ainsi, on connaît d'avance les résultats négatifs que peuvent donner les demandes de renseignements auprès des autorités compétentes.

Au cours de son intervention devant votre commission, le Délégué des Pays-Bas a mis l'accent sur la situation dans laquelle se trouvent les parents en Argentine. L'absence de réponses de la part du gouvernement argentin a motivé la création du Groupe de Travail. Il a également souligné que ce gouvernement a déclaré au Groupe qu'"il était disposé à continuer les recherches pertinentes et à informer les parents, mais uniquement les parents, des résultats". Dans mon cas particulier, j'ai dénoncé la détention suivie de disparition de mon fils le 24-7-78 auprès de ce bureau du Ministère de l'Intérieur et j'ai apporté des renseignements dignes de foi quant à la responsabilité du personnel de sécurité en ce qui concerne sa détention. Pour toute réponse, j'ai reçu une lettre-formulaire où l'on ajoute, à la machine, la date, mon nom et celui de mon fils. Voilà les réponses que les parents ont reçu et continuent de recevoir à propos de leurs détenus-disparus.

Devant ce refus de nous informer, les parents se sont regroupés prenant conscience que c'est seulement tous unis qu'ils trouveront la force nécessaire pour récupérer nos fils, petits fils, parents, épouses, frères...

Aujourd'hui sept ans après, le peuple argentin soutient notre lutte et nos réclamations. Au cours de n'importe quelle manifestation populaire, la consigne qui jaillit de tous les coeurs est : "Ils les ont emmenés vivants, nous voulons qu'ils reviennent vivants" "Ou sont les disparus?"

Et c'est ainsi. Nous les voulons vivants.

Parce qu'il y a des détenus-disparus vivants dans notre pays. Le général Camps, ex-chef de la Police de la Province de Buenos Aires l'a déclaré récemment à des journalistes. Il a précisé qu'"il y a des disparus qui se trouvent dans trois situations différentes: soit exilés à l'extérieur, soit libres et dans l'anonymat en Argentine, soit détenus".

Concrètement, il y a des disparus-détenus. Cela fait longtemps que nous le disons. Nous avons remis au Centre des Droits de l'Homme des Nations Unies un témoignage d'une personne disparue plusieurs années qui a été libérée il y a peu de temps. Cette personne se trouve en Argentine. Pour des raisons évidentes de sécurité nous ne pouvons donner ici des renseignements qui révéleraient son identité. Mais là où cette personne était détenue-disparue, d'autres se trouvaient dans la même situation.

Nos disparus ne vivent pas dans l'exil ni dans l'anonymat au pays; par conséquent, en me reportant au propos du général Camps, ils sont prisonniers. Combien? Où? Pourquoi? Jusqu'à quand? Il n'y a que le gouvernement militaire qui peut répondre à ses questions.

C'est pour cela que la Présidente de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté lance un appel au Groupe de Travail sur les Disparitions Forcées et Involontaires, à la Commission des Droits de l'Homme, à ses Etats membres et au Secrétaire Général Javier Perez Cuellar (qui, avant hier ici même a assumé son engagement avec ceux à qui on nie l'exercice de leurs droits) afin qu'ils interviennent d'urgence, de façon effective et catégorique pour obtenir l'apparition immédiate des détenus-disparus. Leur santé physique et psychique est en grand danger et il est absolument nécessaire d'obtenir leur libération.

Ceci est une condition indispensable pour que mon pays puisse se diriger vers la Paix, objectif fondamental de la Ligue et désir de tous les peuples du monde.

tournée française des Mères de la Place Mai.

Reçues par François Mitterrand, les Mères de la place de Mai sont venues en France expliquer leur combat et montrer pourquoi le problème des détenus-disparus est une bombe que les militaires n'arrivent pas à désamorcer

PAR CARLOS
FERRARI-LOPEZ

DEPUIS 1976 des femmes argentines, « les folles » — comme les militaires et une certaine presse les appellèrent alors — n'arrêtent pas de demander : « Où sont nos enfants ? » De jour comme de nuit, devant témoins ou dans des lieux isolés, des hommes armés, des policiers, des militaires ont arrêté, séquestré des milliers d'Argentins. Aujourd'hui ces hommes, ces femmes et ces enfants « détenus-disparus » remplissent les listes tragiques constituées depuis sept ou huit ans par des organisations qui — en Argentine ou à l'étranger — luttent contre l'oubli toujours favorable aux assassins.

Les noms recueillis dans ces listes en disent long sur l'effroyable activité des bourreaux argentins : derrière chaque nom, il y a une famille, des amis, des camarades... Parfois on oublie cela, on se laisse entraîner par une comptabilité macabre qui occulte la terrible humanité de ces êtres pour lesquels les « Mères de la place de Mai » se mobilisent.

M^{mes} Hebe Bonafini et Maria Antokoletz sont aujourd'hui en France (*) pour expliquer leur combat et pour demander l'aide des gouvernements et peuples d'Europe. En France, elles ont été reçues par François Mitterrand dans un entretien que les « mères » ont qualifié de « vraiment positif », ensuite elles ont rencontré le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Pierre Joxe, et, avec le sénateur socialiste Bernard Parmentier, elles ont donné une conférence de presse mardi 15 février. Ces deux responsables du mouvement ont présenté à cette occasion les listes des « détenus-disparus » de nationalité ou d'ascendance française et elles ont demandé au président de la République, d'une part, de mettre en œuvre « des moyens juridiques efficaces pour obtenir

la libération de ces personnes » et, d'autre part, « de faire pression sur le gouvernement argentin pour l'obliger à répondre à leurs questions ».

Et les questions que les « mères » posent sont simples, très simples, comme par exemple : « Où sont-ils ? Qui est responsable d'enlèvements effectués par des policiers ? Où les officiers de l'armée ont-ils amené ma fille ?... » La force des « mères » réside dans cette simplicité et dans l'opiniâtreté de leur lutte. Depuis sept années, elles répètent sans cesse et dans des conditions très difficiles de répression : « Ils ont pris nos enfants vivants, nous les voulons vivants. »

Pour le gouvernement argentin l'affaire est moins simple, le problème des « détenus-disparus » ressemble à une bombe à retardement que chaque militaire « refile » à son collègue sans arriver à la désamorcer. Si, pendant les années noires de la terreur généralisée, ils purent contrôler la situation, aujourd'hui le discrédit et la faillite du régime sont tels que des brèches s'ouvrent un peu partout. La découverte de centaines de tombes sans nom dans treize cimetières de Buenos Aires, Cordoba, Tucuman, etc. sont autant de preuves des crimes qu'ils ne peuvent plus cacher.

Chaque tombe enfermait parfois plusieurs corps, les premières investigations ont permis de connaître les dates des enterrements, 1976 et 1977 en ce qui concerne le cimetière de la Chacarita en plein centre de Buenos Aires. Apparemment les militaires argentins sont aussi peu doués pour la guerre (souvenez-vous des Malouines) que pour le mensonge ; en effet, devant les dénonciations des « mères » et des organisations des droits de l'homme, et face à l'inquiétude croissante de la population qui découvre le visage féroce de la dictature, ils ont donné l'explication suivante : « Il s'agit — déclara le ministre de l'Intérieur — de tombes sans nom et sans procédure d'enregistrement puisqu'il s'agit de men-

dants, morts sur la voie publique. Ces gens n'ont pas de famille et personne n'est venu réclamer leurs corps. » Voilà une explication claire et nette. Hélas ! pour eux, le mensonge ne tint pas. D'abord, il se trouva un juge disposé à faire démarrer l'enquête (fait remarquable dans la mesure où l'appareil judiciaire avait été soigneusement « domestiqué » par le pouvoir militaire), ensuite des aspects gênants apparurent rapidement. En effet, on découvrait que parfois jusqu'à cinq cadavres avaient été enterrés simultanément et que les corps avaient été transportés dans des camions appartenant à la marine ou à l'armée de terre.

Finalement, l'enquête aboutit avec l'identification des cadavres, et la presse argentine publia — pour la première fois depuis le début de la « sale guerre » — les noms des personnes assassinées. On savait maintenant les noms de ces « mendiants » morts en 1976, 1977, 1978. On savait maintenant que parfois les deux membres d'un couple avaient été assassinés et enterrés ensemble. On savait que sur les quatre-vingts corps identifiés seulement neuf figuraient dans les listes des organisations humanitaires, montrant aussi que plusieurs familles n'avaient pas osé dénoncer la disparition.

Ces découvertes n'ont pas terni l'espoir des « Mères de la place de Mai » ; pour elles, ils restent encore des « détenus-disparus » vivants, mais elles disent aussi avec lucidité et courage : « De toute façon notre lutte va continuer, nous devons empêcher que l'horreur revienne, nous sommes là pour éviter que ces actes odieux puissent se répéter. » Certains observateurs signalent leurs scepticisme, selon eux, « il n'y a que des cadavres », thèse que les autorités militaires essaient de faire passer pour échapper à leurs responsabilités. L'église argentine avait proposé une « Journée de réconcilia-

tion » durant laquelle les Argentins étaient invités à prier pour les morts : les familles des victimes de la répression protestèrent énergiquement contre cette initiative malvenue tout en signalant qu'il ne pouvait y avoir de réconciliation sans justice.

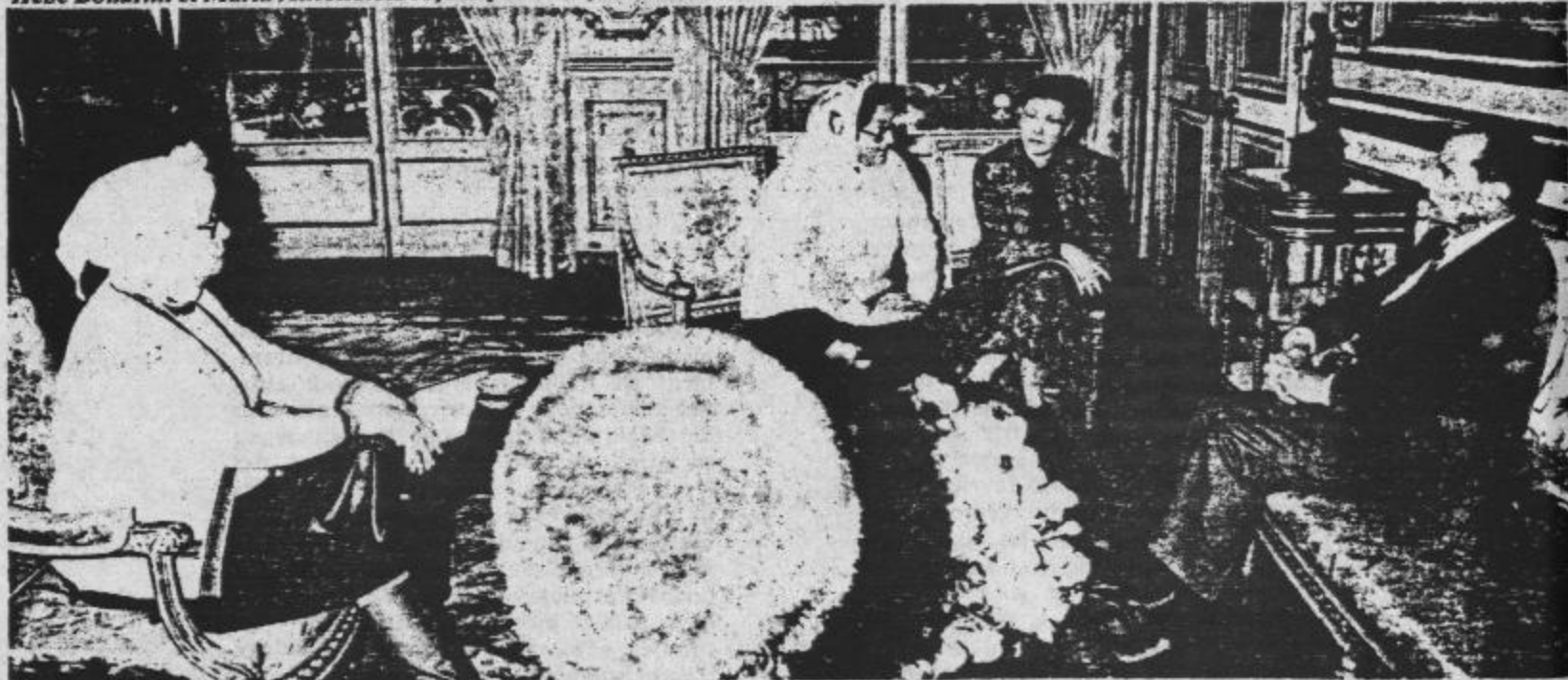
Pour l'église catholique, il ne s'agit pas d'un faux pas innocent. A la différence de ce qui arrive dans d'autres pays d'Amérique latine, la hiérarchie de l'église argentine a toujours montré ses préférences pour les gouvernements militaires, et, sauf quelques exceptions, les évêques de ce pays ne sont pas de fervents défenseurs des droits de l'homme.

Le problème des « disparus » est devenu une affaire nationale. Il sera très difficile pour les militaires d'esquiver leurs responsabilités historiques. Pour l'instant, ils tergiversent et essaient de trouver des garanties pour l'avenir. D'un côté le pouvoir militaire, au bout d'un « processus de réorganisation nationale » qu'ils croyaient éternel, voudrait s'en sortir avec des élections contrôlées et qui donneraient lieu à une « démocratie surveillée » dans laquelle les forces armées auraient toujours le dernier mot.

Par ailleurs, les partisans d'un coup d'Etat dans le coup d'Etat ont commencé à faire pression sur les trois commandants en chef et certaines déclarations récentes des officiers en active et en réserve vont dans ce sens. Malgré tout, on voit mal comment les hommes politiques qui ont une chance d'emporter les élections pourraient trouver des bénéfices dans une alliance avec un partenaire militaire si avili. Par rapport au problème des droits de l'homme : « Aucun compromis, nous déclarèrent les "mères" n'est possible, on ne peut pas construire une démocratie, si fragile soit-elle, sur le mensonge, la terreur et l'injustice. » ●

L'UNITÉ N° 502

Hebe Bonafini et Maria Antokoletz reçues par François Mitterrand.



Gamma

LES MÈRES DE LA PLACE DE MAI: "NOUS VOULONS NOS ENFANTS VIVANTS"

Hebe de Bonafini, présidente du mouvement des Mères de la Place de Mai, et Maria Antokoletz, vice-présidente, après avoir été reçues par François Mitterrand, ont accordé un entretien exclusif à notre collaborateur Carlos Ferrari-Lopez

« L'UNITE » : *En Argentine, vous menez un combat de vie et d'espoir contre une dictature militaire brutale qui a essayé par tous les moyens de vous réduire au silence. Aujourd'hui, votre lutte a un retentissement international et vous êtes reçues par des chefs d'Etat européens, quel est donc le sens de votre visite en France ?*

HEBE BONAFINI ET MARIA ANTOKOLETZ : Nous avons eu des entretiens avec François Mitterrand, avec le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, et aussi avec le président du Parlement européen. En France, nos rencontres ont été très positives et le président Mitterrand nous a manifesté sa solidarité et nous savons maintenant que la France va se préoccuper du sort des détenus-disparus.

— Est-ce que ces entretiens peuvent contribuer à fortifier votre position face aux autorités militaires ?

— Bien sûr, les militaires et le gouvernement sont obligés de tenir compte de l'opinion publique internationale. Ils ont toujours essayé de donner une image mensongère de la réalité du pays, mais, après les Malouines, l'Argentine n'est plus la même. Nos rencontres et l'appui que nos interlocuteurs nous donnent en Italie, en Espagne ou en France consolident notre lutte face aux militaires, à l'Eglise, aux hommes politiques.

— L'attitude des Argentins envers les « Mères de la Place de Mai » a-t-elle changé après la guerre dans l'Atlantique sud ?

— Oui, très certainement il y a eu une modification... Les Argentins ont compris le

sens de notre lutte et ils nous ont vues sous un autre jour. Vous savez, notre peuple est fatigué des mensonges et des impostures des tyrans, on sort doucement de l'ambiance de terreur des dernières années et alors, forcément, à travers nos manifestations publiques nous pouvons mieux faire connaître notre demande de justice et nous rencontrons une attitude plus réceptive et plus engagée.

— Vous avez aussi effectué des démarches devant la Commission des droits de l'homme de l'O.N.U. La plainte concernant les détenus-disparus a été discutée à plusieurs reprises, où en est-on aujourd'hui ?

— Il est très triste, pour une Mère de faire ce voyage annuel à Genève.

— Pourquoi ?

— Parce que là-bas nos fils deviennent des numéros, des dossiers sans visage, sans âme. D'autre part, les peuples ne sont pas représentés dans cette commission des droits de l'homme, il y a les Etats, et eux, ils peuvent échanger la vie de nos fils contre du blé ou du pétrole... Vous vous rendez compte !, on ne défend plus à l'O.N.U. les droits de l'homme mais seulement, à la limite, les droits commerciaux... Cette année, le rapport de la commission ne tient compte que de la position du gouvernement argentin et nous n'avons pas retrouvé les traces de nos propres enquêtes. Depuis trois ans, ils travaillent sur 1 500 cas de disparitions, par manque de temps selon eux, mais nous leur avons fait parvenir plus de 10 000 noms avec tous les renseignements nécessaires. Ils ont bureaucratisé au

maximum cette commission et ils ne facilitent pas notre travail. Nous arrivons là avec un problème de vie ou de mort et nous ne trouvons que des entraves bureaucratiques.

— En Argentine, et pendant plusieurs années, le silence de la presse accompagnait votre lutte. Cela semble changer actuellement.

— Oui, à partir de 1980, les journaux commencèrent à parler un peu du mouvement des Mères et chaque fois que nous faisons quelque chose, nous parcourons toutes les rédactions et toutes les agences de presse. Nous faisons de même aujourd'hui. Notre présence, notre insistance nous ont permis d'entrouvrir les portes des journaux. La radio et la télévision en revanche restent sourdes et sans voix face à notre désespoir.

— On parle beaucoup de réconciliation et de concertation nationales, les militaires vous ont-ils proposé quelque chose de concret par rapport à votre demande concernant la vie de vos fils et filles ? Ont-ils essayé de négocier avec les Mères ?

— Non, jamais, en plus, il n'y a rien à négocier. La vie ne se négocie pas, n'est-ce pas ? Nous avons beaucoup de choses à dire aux militaires, nous avons plusieurs questions à leur poser, nous avons donc demandé des entretiens. Ils ont toujours refusé ; ils voudraient bien pouvoir échapper éternellement à un face à face avec les Mères et avec les victimes de la répression.

— Et la justice argentine ?

— Elle est complice du pouvoir militaire. La justice ne fait que recevoir les

dénonciations, les plaintes de familles et les milliers de demandes d'enquêtes. Mais les enquêtes n'aboutissent jamais. Nous pensons qu'un juge qui mérite ce nom doit démissionner s'il trouve sur son chemin des obstacles qui empêchent que la vérité éclate. Alors, face aux ingérences du pouvoir, qui plus est d'un pouvoir illégitime, les juges doivent partir, sinon ils deviennent les complices des infamies du pouvoir. Ils ne doivent pas rester pour soutenir l'injustice. En Argentine, les juges sont restés...

— Nous avons reçu des informations concernant des militaires qui promettaient de livrer des informations sur les disparus contre des sommes d'argent.

— Par principe, nous nous sommes toujours opposées à ce type de marchandage. Nous ne pourrions jamais accepter de donner de l'argent dans ces conditions. Mais nous connaissons des

familles qui ont payé des militaires, des officiers, pour recevoir des informations concernant leur fils, leur fille, leur mari... Très souvent — après avoir encaissé l'argent — le militaire en question ne revoit plus jamais la famille qui a payé une forte somme. D'autres fois, l'informateur demande toujours plus pour « toucher » d'autres officiers et cela peut durer des mois. A la fin, le résultat est toujours le même, aucune information valable et beaucoup d'argent pour ces profiteurs du désespoir.

— La position de l'Eglise est très controversée dans votre pays. Vous-mêmes, vous avez dénoncé les positions de l'Eglise.

— Oui, il faut savoir que

l'Eglise catholique est majoritaire en Argentine ; elle a aussi un poids spirituel et moral très grand. La haute hiérarchie n'a jamais été du côté des victimes de cette abominable répression. Il y a eu des exceptions, quelques évêques — peu nombreux mais d'un grand courage — ont pris des positions favorables à notre lutte pour la vie et la paix. Sur quatre-vingt-deux évêques, seulement quatre sont résolument à côté des Mères des détenus-disparus.

— Certains observateurs signalent un abîme croissant entre les positions des partis politiques argentins et les vôtres face au problème des disparus. C'est une opinion que vous partagez ?

— Nous avons exprimé clairement et à tout le monde que nous voulons que nos enfants et les enfants de nos enfants nous soient rendus en vie. Bien, s'il y a des personnes qui pensent autrement ils doivent le dire. Dans les partis politiques, il y a différentes positions et nous ne connaissons pas encore les programmes de chaque parti. Mais, nous savons que la jeunesse argentine, d'un parti ou d'un autre, a pris conscience du sens profond de notre mouvement. Elle sait aujourd'hui ce qui est arrivé pendant les années de répression et les jeunes soutiennent dans chaque parti politique notre lutte.

— Pensez-vous qu'un régime démocratique pourrait — en Argentine — favoriser votre mouvement ?

— Bien sûr, mais nous ne devons pas non plus tomber dans de vaines illusions. La démocratie viendra doucement et il ne faut pas croire que parce qu'il y aura des élections, du jour au lendemain, tout va s'arranger. N'oublions pas que les militaires ont plongé le pays dans un cauchemar, dans un chaos économique et social sans précédent. L'Argentine vit une profonde crise morale.

— Justement, il existe le danger de reléguer le problème des détenus-disparus

derrière la faillite économique, la difficile construction de la démocratie, etc. Ne craignez-vous pas cela ?

— Non. Nous sommes là pour témoigner, pour empêcher l'oubli. Et de la même façon que pendant des années nous avons — isolées et sans défense — fait face à la tyrannie, nous demanderons à un gouvernement légal de répondre à nos questions.

— Les militaires ne veulent pas parler directement avec vous ; par ailleurs, plusieurs hauts officiers déclarent qu'il n'y a pas de survivants après la « sale guerre » et ils essaient d'escamoter tout débat concernant ce problème avant ou après les élections promises pour octobre 1983. Dans ce cadre et sachant que des cadavres sont apparus un peu partout en Argentine, est-il réaliste de demander — comme vous le faites — « l'apparition en vie » des détenus-disparus ?

— Nous savons qu'ils ont assassiné des centaines de personnes. Nous savons de quoi ils sont capables. Mais nous savons aussi que dans certaines casernes militaires existent de véritables camps de concentration, dans ces camps, il y a des détenus-disparus vivants et qui doivent le rester, c'est pour eux que nous continuons nos manifestations. De toute façon, ils doivent expliquer à la nation et à l'opinion publique internationale ce qu'ils ont fait avec les personnes dont on trouve actuellement les cadavres. De temps en temps, nous retrouvons — vivants — des garçons ou des filles portés disparus. Ils sont relâchés et terrorisés, ils n'osent pas parler.

— Vous dites que des détenus-disparus sont aujourd'hui retrouvés vivants...

— Mais oui, il s'agit de personnes qui ont passé des années dans des camps secrets de détention. Libérés et menacés par les militaires, ils se cachent pour ne pas avoir à raconter leur drame, cela mettrait en danger leurs

familles, leurs proches. Nous avons parlé avec quelques-uns d'entre eux et ils sont terrorisés.

— Vous avez enregistré encore récemment des cas de disparition ?

— Oui, en décembre 1982, trois personnes ont été enlevées.

— Les militaires argentins vous laissent partir librement pour venir en Europe. Pourquoi ?

— Ils ne peuvent pas nous arrêter maintenant, mais ils ne renoncent pas à nous intimider et parfois ils vont plus loin et ils arrêtent des Mères de notre mouvement... Depuis notre départ de Buenos Aires, nous avons été accompagnées par trois policiers en civil qui venaient dans le même avion. Il y a eu un incident à l'aéroport quand nous nous sommes aperçues qu'on fouillait nos bagages qui étaient déjà embarqués, nous avons perdu là quelques papiers, mais les documents les plus importants, nous les portons en permanence sur nous. Une fois en Europe nous avons été contactées à plusieurs reprises par des « journalistes » argentins très originaux, au lieu de nous poser des questions sur nos activités, ils photographiaient les personnes qui nous accompagnaient ou qui nous accueillaient dans chaque escale de notre tournée. De toute façon, nous n'avons rien à cacher et nos démarches sont ici la continuation de notre combat en Argentine.

— Est-ce que vous connaissez le capitaine Astiz, celui qui est à l'origine de la disparition de deux religieuses françaises ?

— Oui, il était infiltré dans notre mouvement et il participa à nos assemblées et à nos marches face à la Place de Mai. Pendant cinq mois et sous le nom de Gustavo Nino, il fréquenta les sites où nous nous réunissions jusqu'au moment de la disparition de deux religieuses et de trois mères de disparus. Ces enlèvements sont dus à son « travail ».

Récemment, nous avons appris qu'il avait demandé — et obtenu — un visa pour l'Afrique du Sud.

— Vous continuez à vous réunir tous les jeudis face à la maison du gouvernement dans la déjà célèbre Place de Mai. Ici même — à Paris — des groupes et des associations solidaires de votre mouvement (+) se sont constitués et il existe depuis quatre ans déjà une rencontre hebdomadaire face à l'ambassade argentine organisée par Droits socialistes de l'homme (+). Votre mouvement acquiert donc en Argentine mais aussi en Europe et en Amérique latine une importance grandissante. On peut se demander aujourd'hui : jusqu'où irez-vous ?

— Jusqu'à ce que justice soit rendue. Nous voulons nos enfants vivants. Nous continuons aussi pour arrêter la politique de disparitions partout où elle existe. Nous ne voulons plus que cela puisse se reproduire chez nous ou ailleurs. Les détenus-disparus constituent un problème national avec une dimension internationale. Il doit donc être résolu au niveau national en prenant l'ensemble du problème. Nous n'acceptons pas qu'on nous dise : « Présentez à titre individuel chaque cas. » Non, nous pensons qu'il faut des tribunaux qui délibèrent sur l'ensemble, qui cherchent à dévoiler tous les aspects de la politique répressive et qui puissent enquêter sur les responsabilités des chefs, et exécutants militaires. Cela ne peut pas se faire à travers des présentations individuelles face à la justice ordinaire. Les juristes devront étudier les formes légales les plus adaptées à cette situation.

+) Organisations de solidarité avec les Mères de la Place de Mai Co.so.fam. ; Solmar.

+) Tous les jeudis de 12 h à 13 h.

L'UNITÉ No 503

ARGENTINE I. LE TERRORISME D'ETAT ET LA MANIERE DE S'EN SERVIR

Les "confidences" d'un ancien tortionnaire traître à la dictature prouve, s'il en était besoin, que les militaires argentins avaient mis au point une "solution finale" et qu'ils ne sont rien d'autre que des criminels de guerre

PAR CARLOS
FERRARI-LOPEZ

LES forces armées argentines ont publié finalement, après des mois d'atermoiements, le communiqué sur la « sale guerre » selon lequel « quiconque figurant sur la liste de disparus et n'étant ni en exil ni dans la clandestinité est considéré juridiquement et administrativement mort, même si l'on ne peut pour le moment préciser la cause et les circonstances de son éventuel décès, ni le lieu de sa sépulture ». (1).

Lâcheté et cynisme sont les deux caractéristiques marquantes des militaires argentins. Lâcheté, parce qu'ils n'hésitent pas à interdire toute éventuelle future investigation de la part d'une société civile profondément traumatisée par les événements tragiques des années précédentes ; les militaires préparent leur retrait de la première ligne politique et ils se préoccupent de signaler à la nation que, sur les faits de la guerre antisubversive, « le jugement relève de Dieu ». De toute façon, et comme leur religiosité a des limites, la junte militaire a ajouté un décret à l'arsenal de législation sui generis qui a proliféré en Argentine depuis le coup d'Etat de mars 1976. Ledit décret précise que « toutes les opérations contre la subversion et le terrorisme entreprises par les forces armées et par les forces de sécurité, policières et pénitentiaires (...) ont été exécutées en conformité avec les plans approuvés et supervisés par les commandements organiques des forces armées et de la junte militaire dès sa



constitution ». Ainsi, ils pourront échapper à la justice de la République puisque seuls les tribunaux militaires seront habilités pour juger des délits commis sous « service commandé ». Les voilà immunisés contre les aléas de la démocratie !

Cyniques, ils le sont parce que, tout en affirmant que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts, ils ne prennent pas directement la responsabilité de ces assassinats. Comment ils sont morts ? Où sont les cadavres ? Et les angoissantes questions que les mères de la place de Mai martèlent depuis des années ne trouvent pas de réponse dans le cynisme froid du prétendu « document final » des forces armées argentines.

L'opposition unie — une fois n'est pas coutume — refuse d'accepter la forme et le contenu de la déclaration militaire. L'Eglise elle-même, qui essayait depuis quelques mois de réunir, autour d'une ambiguë réconciliation nationale, les militaires et les civils d'un pays à la dérive, a dû signaler son « insatisfaction ». Une majorité du personnel politique a pris ses distances face aux mesures qui permettraient aux militaires d'échapper à la justice. Pour les organisations de défense de droits de l'homme, pour les mères et les grand-mères des disparus, les choses sont claires : la lutte continue.

La marge de manœuvre de la junte argentine se rétrécit jour après jour au fur et à mesure que la société civile sort de sa léthargie ; des grèves, des manifestations et le démarrage de la campagne électorale (2) isolent les militaires et mettent à nu les vices et les tares du système dictatorial. Les premiers étonnés devant le panorama désolant de cette société meurtrière sont les hommes des casernes eux-mêmes. En effet, ils s'étonnent de voir la fin d'un règne qui a perdu ses plus fidèles alliés. Jamais le discrédit des militaires n'a été aussi fort en Argentine, et les révélations d'un ancien policier — R. Peregrino Fernandez — ont aggravé la situation.

Cet ancien inspecteur de la police fédérale, réfugié aux Pays-Bas, a effectué ces déclarations devant la Commission argentine des droits de l'homme (C.a.d.h.u.) dont le siège se trouve en

Espagne. Avec une grande profusion de noms et de détails, il démonte « la structure de la répression illégale en Argentine » et jette une lumière nouvelle sur les enlèvements, la torture et les assassinats commis par la dictature. Ainsi, il confirme le rôle joué par les policiers entraînés à l'Ecole des Américains (dans la zone nord-américaine du canal de Panama), qui ont été à l'origine des nouvelles méthodes répressives. Le tristement célèbre commissaire Villar de la police fédérale — ancien élève de cette école — fut le fondateur de l'Alliance anti-communiste argentine (A.a.a.), responsable de la mort d'une centaine de dirigeants syndicaux, du mouvement étudiant et d'hommes politiques. Cette organisation créée par l'ancien ministre d'Isabel Peron, Jose Lopez Rega, était constituée par des policiers en activité, des militaires à la retraite, des délinquants et des policiers radiés des cadres. Après le coup d'Etat de 1976, les membres de l'Alliance commencèrent à travailler pour les services répressifs de l'Etat dictatorial.

L'ancien officier de police révèle que, dans les jours qui ont précédé le putsch, fut rédigée par l'état-major une « doctrine de guerre », approuvée par les trois forces armées, qui envisageait « l'élimination physique de la subversion apatride en fonction de la défense de la tradition, la famille et la propriété ». La structure mise en place par les nouvelles autorités de facto ne suivait pas toujours les formes organisationnelles traditionnelles des forces de sécurité argentines.

La création des G.t. (groupes de travail) composés d'officiers des trois armes, des policiers et des civils fut la principale innovation. Selon le policier Fernandez, les G.t. dépendaient des plus hautes autorités militaires, c'est ainsi que le groupe de travail numéro un était sous le commandement de l'armée de terre, le numéro deux sous la direction de l'armée de l'air et le groupe de travail numéro trois dépendait de la marine de guerre. Enfin, le G.t. numéro 4 était sous la double autorité du ministère de l'Intérieur et de la police fédérale. Aussi, tous les G.t. collaboraient étroitement, chacun gardant

une certaine autonomie opérative, ils s'étaient partagé le terrain et « les cibles », mais chaque G.t. avait ses propres centres de détention et de torture. Parfois des conflits assez sérieux opposaient les membres de G.t. lors des opérations de répression qui pouvaient apporter aux participants des butins considérables. Dans sa déclaration, Fernandez signale que les forces de sécurité profitaient de la « lutte antisubversive » pour voler des voitures, des bijoux, des meubles, etc.

Les services d'intelligence de l'Etat (Side) étaient chargés de la centralisation des informations et de leur distribution vers les « services » respectifs de chaque armée. Mais leur rôle le plus important consistait à rédiger « un rapport quotidien, confidentiel et secret réservé à la haute hiérarchie militaire ». Fernandez qui a été un collaborateur du général Harguindeguy a pu lire à plusieurs reprises des exemplaires de ces rapports dans lesquels on trouvait une minutieuse description des enlèvements, des détentions et les résultats de chaque opération. Cette centralisation de la répression enlève aujourd'hui toute crédibilité à la « théorie des excès », selon laquelle les disparitions et le lourd bilan de la « sale guerre » ne seraient que des bavures isolées.

Liés par un pacte de sang

En revanche, la responsabilité des militaires est clairement exposée par l'ancien policier Fernandez quand il affirme que « les officiers des forces armées et des forces de sécurité qui participaient à la "sale guerre" sont liés entre eux par un pacte de sang qui consiste à participer personnellement à l'assassinat de prisonniers ». Selon Fernandez, cette pratique était généralisée et tous les officiers supérieurs y ont participé. Par ailleurs, il donne des renseignements sur les centres clandestins de détention ; ainsi, il décrit le « centre 205 » construit sur une propriété de la police de la province de Buenos Aires.

Écoutons son témoignage : « Le chef du centre était le sous-commissaire Walter Acosta. Cet endroit avait été entouré des barbelés de quatre mètres de haut. Il fut

spécialement construit pour loger les prisonniers malades, les femmes enceintes et celles qui venaient d'accoucher. Les bâtiments avaient un seul étage, avec deux rangées de cellules. Au fond du terrain, il y avait les bureaux des officiers et les cabinets médicaux. Les médecins appartenaient au personnel de la police de la province de Buenos Aires (...). Le camp était sous le contrôle du premier corps de l'armée de terre. Les enfants nés ici étaient transférés ailleurs, le sous-commissaire Acosta était lui-même chargé de cette tâche. »

Cet aspect de la machine répressive a aussi été révélé par les travaux du Centre d'études sociales (C.e.i.s.) qui ont mis en évidence l'existence de 47 centres clandestins de détention, ils donnent une description précise des sites géographiquement repérables où des milliers de disparus ont séjourné. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à la participation d'une cinquantaine de personnes qui — à un moment ou à un autre — ont vécu dans ces camps.

Toute solution du problème argentin devra inclure l'action future de la justice civile et indépendante face aux responsables des disparitions.

Le rêve des militaires consiste à faire table rase du passé, mais il semble que pour les Argentins le cauchemar touche à sa fin. La question est de savoir si avec l'héritage du gouvernement de facto il sera possible de commencer la construction d'une démocratie qui puisse rendre à la nation la justice et la liberté. ●

(1) Il faut signaler qu'à aucun moment les forces de sécurité n'ont donné une « liste » des disparus. Les organisations humanitaires et les familles des victimes de la répression estiment qu'il y a eu 15 à 30 000 disparus.

(2) Les élections ont été annoncées pour le mois d'octobre prochain.

La semaine prochaine : Argentine II : Vers la démocratie ?

« L'Unité » n° 512

Les « mères de la place de Mai » rencontrent Mitterrand

Le président et la vice-présidente des « Mères de la Place de Mai » se sont entretenus avec...

terrand. « Objectif » de 1983... « Mères de la Place de Mai »... 17 Français en Argentine... Espagnols disparus en Argentine... Regras le système... chef de gouvernement... Felipe Gonzalez, qui s'est engagé à... des démarches en faveur de... 300 Espagnols ou descendants d'Espagnols disparus, elles doivent... se rendre à Gênes, en Italie et en RFA.

Leader de l'opposition, François Mitterrand avait manifesté à plusieurs reprises sa solidarité à ces femmes qui

luttent depuis six ans pour la « réapparition en vie des disparus », 30 000 selon elles depuis le coup d'état militaire de 1976. Aujourd'hui encore, chaque jeudi des manifestations se déroulent en face de l'ambassade d'Argentine à l'appel des Droits sociaux de l'homme. Mais la France a refusé les ventes d'armes et son commerce avec l'Argentine quelques mois après la défaite des Malouines. « Non, nous ne demanderons pas le boycott de l'Argentine ou la restriction des échanges commerciaux. Nous ne l'avons jamais fait, car c'est le peuple qui en souffre. En revanche, ce qui est

possible c'est de conditionner les échanges... »

« Ni oubli ni amnistie » ; « En vie ils les ont pris, en vie nous les voulons... C'est d'abord contre l'oubli que les « Mères de la Place de Mai » luttent. « Lorsque nous sommes allées aux Nations-Unies, nous avons constaté que nos enfants étaient devenus des numéros. Et cela nous a déçues... Dans leur pays, au-delà des déclarations « bien tildées » des hommes politiques, de l'indifférence de l'Eglise, les « Mères » voient aujourd'hui un espoir : la jeunesse qui, « dans tous les partis nous soutient ».

Le 16/2/83
Libération

Argentine**Deux « mères de la place de Mai »
ont été reçues par M. Mitterrand**

Deux « mères de la place de Mai », la présidente et la vice-présidente du mouvement, étaient à Paris au début de cette semaine. M^{me} Hèbe Bonafini et Maria Antokoletz ont expliqué, le mardi 15 février, à M. Mitterrand qui les a reçues pendant trois quarts d'heure à l'Elysée, le but de leur visite : demander au gouvernement français de mettre tout en œuvre, sur le plan juridique, pour obtenir la libération des dix-huit « détenus-disparus » de nationalité ou d'ascendance française, ce qui pourrait aboutir, disent-elles, à l'éclaircissement des autres cas.

Les deux responsables du mouvement parcourent les pays européens dont des ressortissants installés en Argentine font partie des milliers de détenus-disparus - trente mille, selon leur estimation. Elles sont allées en Espagne, où elles ont été reçues par M. Felipe Gonzalez, premier ministre. Elles doivent aller en Italie et

en Allemagne fédérale. Les gouvernements européens, disent-elles, ont des moyens de pression sur la junte de Buenos-Aires : faire dépendre la conclusion de certains contrats de la réapparition, en vie, des disparus. Elles condamnent les ventes d'armes à l'Argentine, ce qui est une référence à la France, qui a repris ses livraisons d'armements à destination de ce pays.

« Nous sommes allées à l'ONU », disent-elles. Et nous avons constaté là-bas que nos enfants étaient venus des dossiers, des numéros. C'est ce qu'il faut changer. »

Les « mères de la place de Mai » assurent que des camps de concentration existent toujours : « dans les casernes ». Tous les deux ou trois mois, précisent-elles, « des disparus réapparaissent, mais la terreur les empêche de parler ». Elles ont été prises, au cours de leur tournée européenne, que certains vivaient de l'autre côté de l'Atlantique.

Le Monde, le 17/2/83

Le cas de la petite Mariani, par le CELS.

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE GENERAL CAMPS A ETE APPELE A FAIRE DES DECLARATIONS POUR LE CAS DE L'ENFANT MARIANI.

L'avocat du CELS, Dr. Octavio Carsen, mandataire de Mme Isabel Chorobik de Mariani, a appelé le Général (RE) Juan Alberto Ramon CAMPS à comparaitre pour le cas de l'Habeas Corpus en faveur de sa petite-fille disparue, CLARA ANAHI MARIANI.

Cette présentation, qui a eu lieu le 16.2.82, devant le juge fédéral n°3 de la ville de la Plata, Dr. Hector Carlos Adamo, est à l'origine des contradictions entre les informations officielles et les déclarations du Général CAMPS sur ce cas.

Dans ces déclarations CAMPS dit textuellement: "il y a des personnes qui se rendent à la Place de Mai comme 'Mères de la Place de Mai', et qui savent parfaitement que leur enfant ou petit-enfant ne sont pas disparus... c'est ce qui se passe avec la petite MARIANI, sa grand-mère sait parfaitement qu'elle est morte durant un échange de tirs et malgré cela elle continue à la réclamer comme disparue".

Mais comme le signale le Dr. Carsen, la préfecture de Police de la province de Buenos-Aires a informé le juge chargé du cas qu'en conséquence de l'affrontement qui a eu lieu le 24.II.76 dans la ville de La Plata " il n'existe aucun indice sur le lieu de demeure de la mineure citée". De plus, durant l'époque où le Gl.CAMPS était le chef de la Police de la province de Buenos-Aires, le commissaire Osvaldo Sertorio de La Plata l'informa dans ce même sens.

Face à cette flagrante contradiction, il s'avère nécessaire que le Gl. CAMPS comparaisse devant le juge pour qu'il fasse connaître le fait que jusqu'à maintenant il avait omis de dire, c'est à dire la mort de la petite CLARA MARIANI, et qu'il donne le lieu de sa sépulture ainsi que l'autorité policière qui

l'ordonna. Les généraux Carlos Guillermo Suarez Mason et Adolfo Sigwald qui ont été présents durant l'opération, sont aussi appelés à comparaitre. Si les dires du G1. CAMPS s'avèrent inexacts, les autorités devront dire, qui a pris en charge la fillette et où elle se trouve.

Augusto Conte Mac Donell
Vice-président

Emilio Fermin Mignone
Président



Centro de Estudios Legales y Sociales

Rodríguez Peña 286 - 1er. piso - 1020 Buenos Aires - República Argentina - T.E. 40 - 0328

COMUNICADO DE PRENSA

EN EL CASO DE LA NIÑA MARIANI SE PIDE SE CITE A DECLARAR AL GENERAL CAMPS

El abogado del CELS, Dr. Octavio Carsen, apoderado de la señora María Isabel Chorobik de Mariani, ha solicitado se cite a declarar al General (RE) Juan Alberto Ramón Camps, en la causa sobre Habeas Corpus en favor de su nieta desaparecida, CLARA ANAHI MARIANI.

Esta presentación, que se ha realizado en el día de la fecha — 16. 2. 82 — en el Juzgado Federal Nro. 3 de la ciudad de La Plata, a cargo del Dr. Héctor Carlos Adamo, Secretaría Guerello, se origina en la contradicción existente entre los informes oficiales y las declaraciones del General Camps sobre el caso, publicadas en los diarios del día domingo último.

En esas manifestaciones Camps dijo textualmente: "Hay gente que concurre a la Plaza de Mayo como 'Madres de Plaza de Mayo', que saben perfectamente bien que su hijo o nieto no están desaparecidos... Eso ocurre con la niña Mariani, que su abuela sabe perfectamente que su nieta murió en un tiroteo y sin embargo la sigue reclamando como desaparecida".

Pero ocurre — como lo señala el Dr. Carsen en su escrito — que la Jefatura de Policía de la Provincia de Buenos Aires ha informado reiteradamente al juez de la causa, que como consecuencia del enfrentamiento armado que tuvo lugar el 24 de noviembre de 1976 en la finca de la calle 30 nro. 1136, de la ciudad de La Plata, "no existen constancias sobre el paradero de la citada menor". Incluso en la época en que el Gral. Camps se desempeñaba como Jefe de Policía de la Provincia de Buenos Aires, el comisario Osvaldo Sertorio, de la Seccional Sta. de La Plata, informó en el mismo sentido.

Ante esta flagrante contradicción entre las afirmaciones policiales y la declaración del Gral. Camps, se considera indispensable que este último comparezca ante el juzgado para que haga saber el hecho que hasta este momento había omitido denunciar, es decir la presunta muerte de la niña CLARA ANAHI MARIANI, con indicación de donde fue sepultada y por orden de que autoridad policial. También se ha pedido se cite a los generales Carlos Guillermo Suarez Mason y Adolfo Sigwald, que estuvieron presentes en el operativo. Si el dicho del Gral. Camps no fuera exacto, las autoridades deb erán hacer saber quien se hizo cargo de la menor y donde se encuentra.

De lo expuesto surge que la Sra. María Isabel Chorobik de Mariani desconoce, en virtud de las manifestaciones oficiales, el paradero de su nieta y, en tal virtud, la reclama legítimamente. O sea que son falsas las imputaciones que le formula el Gral. Camps, al procurar enlodarla al igual que a las restantes madres y abuelas de Plaza de Mayo.

Augusto Conte Mac Donell
Vicepresidente

Emilio Fermín Mignone
Presidente

Les Grands-Mères de la Place de Mai.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous, Grands-Mères de la Place de Mai communiquons que 5 des enfants disparus ont été localisés récemment, après 6 années d'intenses recherches réalisées par cette association et les familles des enfants.

Les demandes ont été présentées aux autorités militaires suivantes, qui n'ont jamais donné de réponse; aux Ministères; aux juges de mineurs; aux Instituts qui accueillent les enfants; aux Juges; la cour suprême de Justice de la Nation s'est déclarée incompétente en 1978 et 1980; l'Eglise, etc...

Les 5 enfants qui sont maintenant localisés sont: SEBASTIAN ROSENFELD, né en captivité et âgé actuellement de 4 ans; ANA LAURA HISI, disparue à 7 mois et âgée actuellement de 7 ans; HUMBERTO ERNESTO COLAUTTI FRANCISSETTI, qui avait 8 mois et aujourd'hui 6 ans. Plus un enfant dont le nom reste confidentiel en raison de son âge.

Auparavant, en 1980, nous avons localisé deux jeunes soeurs, déjà adoptées: TATANIA RUARTE BRITOS et LAURA MALENA JOTAR BRITOS, de 9 et 5 ans.

En ce moment, les Grands-Mères de la Place de Mai continuons à réclamer la restitution de 114 enfants qui demeurent toujours disparus, malgré que s'ajoutent continuellement des plaintes qui ne s'étaient pas faites au moment des faits.

Nous insistons auprès du gouvernement militaire, car il doit restituer tous les enfants disparus à leurs légitimes familles puisque qu'il sait où se trouve chacun d'eux. Maintenant les cas sont enquêtés sur ordre du Juge Marquardt, suite à notre demande; hier, la documentation actualisée en référence à tous les enfants disparus, a été remise entre les mains de Monseigneur Justo Laguna.

Buenos Aires
15 mars 1983

LES GRANDS-MÈRES DE LA PLACE DE MAI

Estela B. de Carlotto
Vice-Présidente

Maria I.Ch. de Mariani
Présidente



ABUELAS DE PLAZA DE MAYO

COMUNICADO DE PRENSA

Las Abuelas de Plaza de Mayo comunicamos que cinco de los niños desaparecidos han sido localizados recientemente, después de seis años de intensa búsqueda realizada por esta Asociación y los familiares de las criaturas.

Los reclamos se presentaron a las sucesivas autoridades militares, quienes nunca dieron respuestas; a los Ministe-

rios; Juzgados de Menores; Institutos que albergan niños; Jueces; la Suprema Corte de Justicia de la Nación que se declaró incompetente en 1978 y en 1980; la Iglesia, etc.

Los cinco niños ahora localizados son: SEBASTIAN ROSENFELD, nacido en cautiverio y actualmente de cuatro años; ANA LAURA HISI, desaparecida a los siete meses y actualmente de siete años; HUMBERTO ERNESTO COLAUTTI FRANCISSETTI entonces de dos años y hoy de ocho años y su hermanita NOEMI ELENA FRANCISSETTI, quién tenía entonces ocho meses y hoy tiene seis años. Además un niño cuyo nombre se mantiene en reserva por su edad.

Anteriormente, en 1980, localizamos, ya adoptadas, a dos hermanitas: TATIANA RUARTE BRITOS y LAURA MALENA JOTAR BRITOS actualmente de nueve años y cinco respectivamente.

En este momento las Abuelas de Plaza de Mayo seguimos reclamando la restitución de 114 niños que aún continúan desaparecidos, ya que se agregan continuamente denuncias que no se hicieron en el momento de producirse los hechos.

Insistimos que el gobierno militar debe restituir todos los niños desaparecidos a sus legítimas familias pues sabe donde está cada uno de ellos. Ahora los casos están siendo investigados por orden del Juez Marquardt, ante nuestro pedido; y en el día de ayer depositamos en manos de Monseñor Justo Laguna la documentación actualizada referente a todas las criaturas desaparecidas.

Buenos Aires
15 de marzo de 1983

ABUELAS DE PLAZA DE MAYO

Estela B. de Carlotto
Vice-Presidenta

María I. Ch. de Mariani
Presidenta

Estela B. de Carlotto

María I. Ch. de Mariani

Denuncian que fueron localizados cinco niños desaparecidos

La entidad Abuelas de Plaza de Mayo reveló ayer que fueron localizados recientemente cinco niños desaparecidos en los últimos años y urgió al gobierno militar a que restituya a sus legítimas familias a otras 114 criaturas. La dirigente María de Mariani descalificó afirmaciones del general Ramón Camps vertidas un mes atrás.

Cinco niños desaparecidos en los últimos años fueron localizados en poder de familias adoptivas y ahora se realizan gestiones para lograr la restitución a sus respectivos hogares, según denunció en la víspera la entidad Abuelas de Plaza de Mayo, cuya presidenta, María Isabel de Mariani dijo que tales hallazgos demuestran "las mentiras" en

que incurrió recientemente el ex jefe de la Policía bonaerense, general (RE) Ramón Camps.

En un comunicado, firmado además de la señora de Mariani por Estela de Carlotto, se aludió al caso de Sebastián Rosenfeld, quien nació en cautiverio y hoy tiene 4 años. Se mencionó la situación de Ana Laura Hisi, quien desapa-

reció a los siete meses y hoy cuenta con 8 años.

También se informó de la situación de Humberto Ernesto Colautti Francisetti y de su hermana Noemí Elena Francisetti, que tienen en la actualidad 8 y 6 años y de los que no se tenían noticias desde hace seis años.

Además, se hizo referencia a un niño, cuyo nombre se mantuvo en reserva "por su edad", según se consignó en el documento.

La señora de Mariani no quiso entrar en detalles "para no perjudicar a las criaturas", aunque confió que varios de los niños están viviendo con personas que realizaron todos los trámites legales para adoptarlos.

En un reportaje que le efectuó en la segunda semana de febrero la agencia DYN, el general Camps afirmó que "cuando se producía algún enfrentamiento y encontramos criaturas, las entregábamos a sus familiares a través del Servicio de Protección al Menor". Explicó igualmente que en muchos casos se reclaman niños porque "los tiene un abuelo, por ejemplo, el materno, y el que lo reclama es el paterno".

Camps declaró, además, con respecto a la niña Mariani: "Sabe perfectamente (su abuela) que su nieta murió en un tiroteo y, sin embargo, la sigue reclamando como desaparecida".

Ello dio lugar, el 17 de febrero, a que la presidenta de Abuelas de Plaza de Mayo presentara un recurso de hábeas corpus en relación con su nieta, Clara Anahí Mariani, solicitando la citación del general Camps para que aclare la "flagrante contradicción" entre sus declaraciones e informes oficiales sobre el caso.

Las Abuelas de Plaza de Mayo insistieron en que "el Gobierno debe restituir todos los niños desaparecidos (ciento catorce según su registro) a sus legítimas familias, pues —aseguraron— sabe dónde está cada uno de ellos".

Recordaron que en 1980 localizaron, ya adoptadas, a dos hermanitas, Tatiana Ruarte Britos y Laura Malena Jotar Britos, actualmente de 9 y 5 años, respectivamente.

Revelaron que los casos están siendo investigados por orden del juez federal Eduardo Marquardt y que el lunes pasado le fue entregada al obispo de Morón, monseñor Justo Laguna, la documentación actualizada referente a todas las criaturas desaparecidas.

En el comunicado difundido en la víspera, se denunció que los reclamos presentados antes las autoridades militares nunca recibieron respuesta y se consignó que la Suprema Corte de Justicia se declaró incompetente en dos oportunidades, en 1978 y en 1980.

El Clarín, 16/3/83

Bajo el estado de adopción, según "Abuelas de Plaza de Mayo"

Ubican a cinco niños desaparecidos

Cinco niños desaparecidos durante la represión posterior al golpe de Estado militar de 1976, fueron localizados bajo estado de adopción, según informaron en un comunicado las "Abuelas de Plaza de Mayo".

Se trata de Sebastián Rosenfeld, de cuatro años de edad, Ana Laura Hisi, de siete, Humberto Colautti Francisetti, de ocho y su hermana Noemí, de seis, y un quinto niño cuyo nombre no fue facilitado, quienes aparecieron tras seis años de gestiones ante organismos oficiales, que invariablemente negaron el paradero de los niños.

Anteriormente, en 1979, otros dos niños, Anatole Boris y Eva Grisona, de 10 y 8 años de edad respectivamente, fueron localizados en Valparaíso, Chile, adoptados por un dentista y una puericultora.

Asimismo, en 1980, las "Abuelas" localizaron a dos hermanas, ya adoptadas, identificadas como Tatiana y Laura Britos, de nueve y cinco años de edad.

En el comunicado, la organización —surgida de las "Madres de Plaza de Mayo"— precisó que el número de niños que aún continúan desaparecidos se eleva a 114.

En ese sentido, señalaron que a pesar del silencio que obstinadamente guarda el gobierno militar al respecto, éste "sabe donde está cada uno de ellos".

Durante los últimos años, casi todas las organizaciones internacionales de defensa de los derechos humanos reclamaron insistentemente una respuesta por lo que se considera "uno de los hechos más aberrantes del siglo".

Justamente, esas mismas organizaciones denunciaron en reiteradas oportunidades, que los niños capturados en los operativos de las fuerzas de seguridad argentinas eran comercializados en una vasta maniobra delictiva que abarcaría a una organización internacional. □

La Voz, 16/3/83



Ana Laura Hisi



Humberto Colautti



Elena Noemí Colautti

Lettre d'une mère indignée.

J'ai assisté avec un grand étonnement à la participation de notre pays à la Conférence des Non-Alignés, et, plus encore, je me refuse à croire que notre représentant soit le Général Bignone lui-même.

J'admire son extraordinaire charité qui lui a permis de justifier généreusement le chef d'Etat qui l'ignora lors de son passage en Afrique, mais j'admire beaucoup plus son courage illimité, à ne pas mesurer les conséquences funestes que pourraient lui avoir valu ses effusions avec les leaders du Tiers-Monde.

N'a-t-il pas craint de disparaître, comme ont disparu des milliers de personnes en Argentine? Parce que, selon de récentes déclarations des héros de la société occidentale-chrétienne dans laquelle nous vivons (Gral Camps, Gral Menendez, entre autres), ceux-ci se sont vus contraints à une tuerie sans discrimination pour extirper les racines des idées subversives qui mettaient cette société en péril, et ils recommenceront chaque fois que ces idées resurgiront.

Face à cette nouvelle orientation que nous avons prise, qui marque un virage à 180° de notre politique internationale, pour lequel il a suffi d'un simple commandement: demà-tour!... gauche!..., je me pose la question: comment vont réagir ceux qui ont connu ou connaissent encore la souffrance d'années de prison et de tortures pour le simple crime de sympathiser avec ceux qu'aujourd'hui notre président embrasse?

Quelle explication donnera-t-on aux Mères et aux Grands-Mères de la Place de Mai?

Quelle explication nous donnera-t-on, à nous qui avons eu le privilège de récupérer les cadavres de nos enfants enlevés et qui avons connu l'ineffaçable horreur de contempler l'état dans lequel les avaient réduits leurs tortionnaires?

Il y a eu six ans, le 12 de ce mois, que mon fils Jose Maria était enlevé devant témoins; sa maison fut ensuite complètement mise à sac lors d'une descente des Forces Armées et, peu après, le 2 juin de cette même année 1977, il apparaissait mort, à la suite d'un étrange "affrontement". Un mois plus tard, on nous remettait à la Morgue une dépouille brisée et détruite qui dénonçait à grands cris le traitement féroce qu'il avait subi pendant ces presque trois mois de captivité. Je vous adresse mes respectueuses salutations et vous remercie pour le message profond que nous apporte votre courageuse publication.

Josefina L.G. de Salgado
Olivos, Bs. Aires.

Fuera de Correo

CARTA DE UNA MADRE ASOMBRADA

Señor director:

He asistido asombrada a la participación de

nuestro país en la reunión de los No-Alineados, y más aún, me resisto a creer que sea el mismo general

Bignone nuestro representante.

Admiro su extraordinaria caridad, que le permitió justificar generosamente al jefe de Estado que ignoró su paso, en Africa, pero mucho más admiro su ilimitado coraje, al no medir las funestas consecuencias que podrían haberle acarreado sus efusividades con los líderes del tercer mundo.

¿No habrá tenido temor de desaparecer, como desaparecieron, miles de seres en la Argentina?; porque según recientes declaraciones de los paladines de la sociedad occidental-cristiana en que vivimos, (Gral. Camps, Gral. Menéndez, entre otros), se vieron obligados a la matanza indiscriminada, para arrancar de raíz las ideas subversivas que la hacían peligrar, y volverán a hacerlo toda vez que esas ideas rebroten.

Ante este nuevo rumbo que hemos tomado, virando 180 grados nuestra conducta internacional, para lo cual sólo fue necesaria una voz de mando: ¡media vuelta!... ¡izquier!... me pregunto: ¿cómo reaccionarán los que sufrieron, o están sufriendo aún años de cárcel y torturas, por el solo hecho de simpatizar con los que ahora nuestro presidente estuvo abrazando?

¿Qué explicación les darán a las Madres, y a las Abuelas de Plaza de Mayo?

¿Qué explicación nos darán a los que tuvimos el privilegio de recuperar los cadáveres de hijos secuestrados, y hemos tenido el imborrable horror de ver el estado a que los habían reducido sus torturadores?

El día 12 de este mes se cumplieron seis años del momento en que mi hijo José María, de 22 años, fue secuestrado, ante testigos; luego su casa fue totalmente saqueada, en un operativo de las FF.AA., y poco después, el 2 de junio de ese mismo año 77, caía muerto en un extraño "enfrentamiento". Al mes siguiente, nos entregaban en la Morgue un despojo consumido y destrozado, que delataba a gritos el feroz trato que había sufrido en esos casi tres meses de cautiverio.

Saludo a Ud. con todo respeto, agradeciéndole el profundo mensaje que recibimos a través de su valiente publicación.

Josefina L. G. de Salgado
OLIVOS, Bs. Aires

Lettre ouverte à "Humor".

Nous sommes un groupe de parents de prisonniers politiques de l'Unité Carcérale n°2 de Villa Devoto, qui, devant l'impossibilité d'exposer aux autorités pénitentiaires les problèmes que nous rencontrons, nous voyons dans l'obligation de dénoncer publiquement cette situation.

Depuis le transfert le 27 janvier 1983 de 228 prisonniers politiques en provenance de l'Unité n°9 de La Plata, nous avons dû subir, parents comme détenus, une série de situations injustes et qui attentent à la dignité humaine, qu'il s'agisse du châtement moral et psychologique réservé aux détenus qui se voient privés de tout type d'activités créatives et informatives ou du découragement et de l'humiliation infligés aux familles par l'imposition insolite et systématique de conditions bureaucratiques et vexatoires.

REGIME DE VISITES: Pour obtenir l'autorisation de visite, nous devons nous soumettre aux conditions suivantes:

Une fois réunie la documentation exigée par les autorités pénitentiaires- à savoir, pour les cas de parenté les plus directs, extrait de naissance du détenu, du parent, certificat de domicile, trois photos d'identité-, le personnel pénitentiaire recueille nos empreintes digitales et une photo en pied avec un numéro d'identification(???)

Vu l'importance du personnel affecté par la prison à ces tâches, on pourrait supposer que ces formalités ne nous prennent qu'une demi-heure ou une heure, mais en réalité, nous devons nous résigner à perdre toute une journée pour satisfaire à ces exigences douteuses.

Une fois habilités à pénétrer dans la prison, nous devons nous soumettre à une fouille réellement vexatoire, appelée REVISION: le visiteur est examiné dévêtu et palpé entièrement (ce qui inclut inexorablement les parties génitales). Cette situation est particulièrement humiliante pour les enfants, les adoles-

cents et les personnes âgées qui rendent visite à leurs proches détenus. A partir de 4 ans, les enfants ne peuvent pas être contrôlés en présence de leurs parents; ils sont donc séparés de ceux-ci et soumis à ce processus aberrant hors de leur vue.

Les visites s'effectuent les jours ouvrables, ce qui pose, pour les personnes qui travaillent, d'énormes difficultés. Il existe la possibilité de solliciter des permissions exceptionnelles de visite pendant le week-end, mais celles-ci se sont vues jusqu'alors systématiquement repoussées.

Les familles qui vivent dans l'intérieur du pays ont le droit de rendre visite à leurs proches pendant 6 jours de suite, mais 2 seulement de ces visites permettent un contact direct avec le détenu, les autres devant se faire derrière une vitre. Enfin, les quelques détenus qui, pour diverses raisons, ne reçoivent pas de visites (en général, parce que leur famille vit loin et n'a pas les moyens financiers de faire le voyage) n'ont pas le droit de participer aux visites de leurs compagnons, ce qui signifie pour eux un isolement épouvantable.

SITUATION DES DETENUS: Les détenus politiques sont divisés en 3 groupes en fonction du DANGER qu'ils sont supposés représenter (dans la pratique, cette répartition est totalement arbitraire). Ces 3 groupes reçoivent un traitement très différent de la part des gardiens et, dans le cas des plus défavorisés (GI), aucune "visite de contact" n'est permise (visites qui se déroulent face à face dans un espace ouvert). Pour ce groupe, les visites se limitent au système du PARLOIR, qui transforme le seul moment de la semaine partagé avec les proches en une véritable torture: le parent et le détenu sont séparés par une vitre, sans pouvoir s'entendre au travers des tubes qui les relient. C'est encore plus grave quand il s'agit d'enfants qui essaient de jouer avec leurs parents détenus de l'autre côté de la vitre détestée ou de personnes âgées qui tentent de deviner ce qu'elles ne peuvent pas entendre. Les détenus qui exerçaient des activités créatives ou artisanales se sont vus refuser cette possibilité depuis le transfert et on leur a confisqué leurs instruments de travail. Il n'est pas difficile d'imaginer ce que cela peut signifier pour un être privé de liberté et le caractère éminemment destructif d'une telle mesure. De nombreuses demandes d'audience formulées par les détenus auprès de la Direction pénitentiaire pour évoquer cette question sont restées sans réponse à ce jour.

Enfin, nous désirons mentionner la liste très limitée des livres et des revues auxquels les détenus ont accès. Tout livre ou revue qui aborde des thèmes échappant à l'orbite du simple passe-temps n'est pas admis.

Bien évidemment, HUMOR ne fait pas partie des lectures autorisées.

Nous savons que la solidarité des lecteurs d'HUMOR est immense; c'est pourquoi nous avons recours à vous en étant assurés d'être compris et soutenus dans nos exigences. Nous voulons que ces situations injustes disparaissent, qu'il n'y ait plus de visites de parloir, qu'on ne divise plus les détenus en groupes distincts, que chaque prisonnier politique puisse profiter des visites que reçoivent ses compagnons, que les familles n'aient plus à subir les vexations d'une fouille

faite pour intimider, que le travail puisse être une réalité à l'intérieur de la prison, que la censure qui pèse sur le matériel de lecture soit levée, et, bien sûr, nous voulons ce qui est plus important que tout: la libération de tous les détenus politiques.

Claudia Bellingeri, Myriam Roxana Adi, Mirta N. Sanchez, Teresa Courault, Magali Wella, Sonia Assadourian, Delly Mortel, Cristina A. de Acosta, Horacio V. Aguado, Gustavo Marciale, Juan Mazzaglia, Beatriz de Gonzalez, Carmen Y. de Molina, Rosa Do Campo, Fabian Ciarlotti, Justo A. Grimald (d'autres signatures suivent)

CARTA PÚBLICA

A LOS SEÑORES DE "HUMOR"

Somos un grupo de familiares de presos políticos de la Unidad Carcelaria n° 2 de Villa Devoto que a raíz de la imposibilidad de plantear los problemas que nos aquejan a las autoridades del penal, nos vemos en la obligación de denunciar públicamente esta situación:

Desde el traslado ocurrido el 27 de enero de 1983 de 228 presos políticos que se encontraban en la Unidad n° 9 de La Plata, familiares y detenidos hemos debido padecer una serie de situaciones esencialmente injustas y atentatorias contra la dignidad humana, las cuales apuntan básicamente al castigo moral y psicológico de los presos políticos a través del recorte de todo tipo de actividades creativas, informativas y ocupacionales, y al desaliento y humillación de los familiares a través de la imposición de condiciones insólitamente burocráticas y sistemáticamente vejatorias.

REGIMEN DE VISITAS: Para acceder a la autorización que nos permita visitar a nuestros seres queridos debemos someternos a las siguientes situaciones:

Una vez presentada la documentación exigida por el penal, consistente, en los casos de parentescos más directos, en partida de nacimiento del detenido, partida de nacimiento del familiar, certificado de domicilio, tres fotos carnet, el personal del penal se encarga de obtener nuestras huellas digitales y una fotografía de cuerpo entero con un número identificatorio (???)

Considerando la cantidad por demás abundante de personas que el Penal afecta a estas tareas, cabría suponer que este trámite no puede insumir más de media o una hora, a pesar de lo cual los futuros visitantes debemos resignarnos a perder todo un día para cumplir con estas cuestionables exigencias.

Una vez habilitados para entrar a la cárcel debemos someternos (y esto ocurrirá en cada una de las visitas que se sucedan) a una revisión francamente vejatoria, denominada REQUISA y que consiste en el examen visual del familiar desprovisto de su vestimenta, y en una palpación del cuerpo que inexorablemente incluye las zonas genitales. Esta situación es particularmente humillante e inaceptable para los niños, adolescentes y personas de edad que acuden a visitar a sus familiares detenidos. Los niños a partir de los 4 años de edad, no pueden ser requisados junto a sus padres, cuando sus sexos no coinciden, razón por la cual son apartados de los mismos y sometidos al aberrante proceso fuera de la vista de aquéllos.

Las visitas se efectúan en días hábiles, con lo cual las personas que trabajan tienen enormes dificultades para acceder a las mismas. Como las autoridades del Penal han contemplado esta eventualidad existe la opción de solicitar visitas excepcionales durante el fin de semana, a pesar de lo cual éstas han sido sistemáticamente postergadas hasta la fecha.

A la gente que acude del interior del país, se le otorga el derecho de visitar a su familiar detenido durante 6 días seguidos, pero solamente 2 de esas visitas son de contacto, debiendo en las restantes entrevistar al detenido a través de un vidrio.

Finalmente, a aquellos detenidos que por diversas circunstancias no tienen visitas (en general sus parientes viven en el interior del país y carecen de recursos), se les impide participar de la visita con sus compañeros, con el tremendo aislamiento que esto significa.

SITUACION DE LOS DETENIDOS: Los detenidos políticos son separados en 3 grupos en función de su supuesta PELIGROSIDAD, aunque en la práctica esa división es totalmente arbitraria. Estos diferentes grupos reciben un tipo de trato muy diferente de parte de los guardias y en el caso de los más perjudicados (G1) no tienen acceso a las visitas de contacto, las cuales se desarrollan frente a frente en un patio abierto. Normalmente las visitas para este grupo son de LOCUTORIO, convirtiéndose el único momento semanal compartido con el familiar en una verdadera tortura, vidrio de por medio, sin poder escuchar lo que se habla a través de los tubos que hacen de puente entre el familiar y el detenido. Esta circunstancia se agrava cuando son niños los que deben tratar de jugar con sus padres detenidos a través del odiado vidrio, o personas de edad tienen que tratar de adivinar lo que no pueden escuchar.

A los detenidos que realizaban actividades creativas o artesanales, les ha sido negada esta posibilidad a partir del traslado, retirándoles los elementos de trabajo.

No es difícil imaginar lo que puede significar esto para una persona privada de su libertad y el carácter eminentemente destructivo de dicha medida. A pesar de los numerosos pedidos de audiencias que los detenidos han formulado al Director del Penal para tratar esta cuestión, aún no han sido atendidos.

Por último queremos mencionar que los detenidos sólo tienen acceso a una muy limitada y arbitraria lista de libros y revistas, no siendo admitidos los que aborden otros temas que escapen a la órbita del pasatismo.

Obviamente HUMOR no puede ser leída por los detenidos.

Sabemos que la solidaridad de los lectores de Humor es amplia, por eso recurrimos a ustedes en la seguridad de ser comprendidos y apoyados en nuestros pedidos, queremos que estas situaciones injustas se terminen, que no haya más visitas de locutorio, que no se los divida por grupo, que cada preso político pueda gozar de la visita con sus compañeros, que el familiar no tenga que soportar los vejámenes de una requisita intimidatoria, que el trabajo pueda ser un hecho dentro de la celda, que no exista censura en el material de lectura y por supuesto además de todo esto, lo más importante: la libertad de todos los presos políticos.

Claudia Bellingeri, Myriam Roxana Adi, Mirta-N. Sánchez, Teresa Courault, Magali Mella, Sonia Assadourian, Dely Mortel, Cristina A. de Acosta, Horacio V. Aguado, Gustavo Marcialé, Juan Mazzaglia, Beatriz de González, Carmen Y. de Molina, Rosa Do Campo, Fabián Clariotti, Justo A. Grimald (siguen firmas).

Libérations totales et surveillées.

C. FEDERAL, 14 (TELAM).- El Poder Ejecutivo Nacional dispuso el cese de arresto de 49 ciudadanos que se encontraban detenidos a su disposición, al tiempo que resolvió incluir —de acuerdo a los términos de la Ley N° 21.650— en el régimen de libertad vigilada a otros 25 ciudadanos.

La información fue proporcionada esta tarde por el Ministerio del Interior, y la nómina de las personas cuyo cese de arresto se dispuso es la siguiente: Benítez Reinaldo Germán Ramón, Repetto Santiago Lázaro Julio, Irurzum de Pot Margarita Noemí, Fourcade Rubén, Martínez Roberto Carlos, Robles María del Carmen, Santa Carlos Eduardo, Spaltro Norma Soledad, Pallero Valdez Miguel Juan, Marino Celia Adriana, Bardach Patricia, Pacciola María Zulma, González Américo, Lauria Néstor Oscar,

Lauria Rubén César, Marciano Raúl Alberto, Márquez de Alderete Ramona Emperatriz y Meza Jorge Rodolfo.

También se encuentran incluidos: Moreno Liliana Berta, Ocariz Jorge Enrique, Orifici de Marciano Raquel Eva, Rabello María Cristina, Ruiz Guillermo Emilio, Tartabini Rubén Luis, Urteaga Facundo Raúl, Westerkamp Gustavo, Puccio Ernesto Carlos, Bello Ferragutti Alicia Cristina, Chein Adriana Alcira, Godoy de Arias María Luisa, Granau Alberto Rolando, Gustavino de Yantorno Diana Estela, Lacay María Celina, Moreno Rafael, Alberto, Mendaño Juan Luján, Sarramea de Mastrángelo Mónica Isabel, Varela Julio César, Andina Lizarraga Héctor Hugo, Becacón Carlos Alberto, Beltrán Humberto Gustavo, Cannizzo José Luis, Cannizzo Manuel, Clavell Miguel Mario, Fourcade Juan

Carlos, Molina Lucía Dora, Montoya Ramón Antonio, Reyna Roberto Raúl, Trento Alfredo Emilio, Helguera María Alejandra.

Por su parte fueron incluidos en el régimen de libertad vigilada los siguientes ciudadanos: Cano José, Acosta Arturo Pené, Dociers Walter Roberto, Álvarez Juan Carlos, Marca Jorge Mario Domingo, Rodríguez Mario Andrés, Alfonso Hugo Alberto, Correa Raúl Ricardo, Gallardo Hugo Roque, Pujol Hugo Alberto, Zamora de Pihen Eva Magdalena, Eulacio Fernando Ceferino, Casabonne de Guerra Alicia Elena, Castro Silvano Marcelo, Fernández Carlos Víctor, Galara de Paredes Delia R. Teresita, Galizia Jorge Alberto, Gómez José Einar, Gómez Luis Alberto, González Ana Inés, Manessi Carlos Alberto, Martín Sergio Argentino, Macedo Heriberto, Paolinelli Aldo Miguel, Quintas Jorge José.

La Nación, 1e 15/4/83

La grève générale du 28 mars.

Les militaires argentins en échec

A moins d'une semaine du premier anniversaire de la malencontreuse tentative de récupération par la force des Malouines, le gouvernement de Buenos-Aires, toujours dominé par les militaires, a dû constater l'ampleur de son impopularité et de son discrédit. Le mouvement de grève générale décrété par les deux branches, parfois rivales, parfois unies, de la C.G.T. a remporté un succès éclatant le lundi 28 mars.

Transports stoppés, débrayages massifs dans l'industrie, restaurants et salles de spectacles fermés, activité très réduite dans les banques et l'administration; l'absentéisme a atteint un taux de 85 % selon les estimations du ministère de l'Intérieur. Même les radios d'État et la télévision, qui avaient reçu l'ordre de ne diffuser aucune information sur la grève générale, ont interrompu leurs émissions durant cinq minutes toutes les heures. Une radio clandestine, qui se réclame des Montoneros, a critiqué durement le régime militaire, en « occupant » la principale chaîne de télévision de

la capitale.

Le gouvernement du général Bignone avait alterné la menace et la persuasion pour tenter de désamorcer le mouvement. Il avait fait valoir aux dirigeants syndicaux que les militaires « ultras », hostiles au processus de « démocratisation » amorcé, pourraient passer à l'action en exploitant d'éventuels incidents de rue. Puis, le ministère du travail avait déclaré la grève « illégale » tandis que le ministère de l'intérieur affirmait qu'il « réprimerait les actes portant atteinte à la paix et à la sécurité intérieure ».

Mais le mouvement s'est dé-

roulé sans incidents, et les « organisateurs » de cette épreuve de force n'ont pas été arrêtés. Les autorités ont donc perdu sur toute la ligne. Les Argentins sont passés outre aux menaces, et le gouvernement a démontré qu'il n'était plus en mesure d'utiliser sa capacité de répression comme il l'avait fait lors des grèves générales du 27 avril 1979 et du 22 juillet 1981.

Les commentaires des organisations syndicales et politiques d'opposition insistent sur la

« victoire politique » remportée lundi. « Le régime militaire a fait son temps » : ce jugement d'un dirigeant de la C.G.T. résume le sentiment général au lendemain d'un affrontement perdu par les autorités argentines. Le pays fait d'abord une protestation contre la politique économique officielle, bien que le gouvernement ait accordé au dernier moment une hausse pour les bas salaires à partir du 1^{er} avril.

Il est vrai que la rivalité entre

les deux branches de la C.G.T., qui se disputent le contrôle du monde ouvrier, a joué un rôle dynamique dans la réussite de lundi. Et c'est ainsi l'éventuelle influence des organisations syndicales face au gouvernement constitutionnel et civil qui devrait, si tout se passe bien, être mis en place après les élections générales qui était en jeu lundi. Une nouvelle épreuve attend, à court terme, le gouvernement : une marche « pour la paix, le pain et le travail » doit avoir lieu à Buenos-Aires mercredi.

LE MONDE — Mercredi 30 mars 1983.

BDIC

FEDERATION LATINO-AMERICAINE DES ASSOCIATIONS ET COMITES DE PARENTS DE DETENUS-DISPARUS.

Campagne pour Cecilia Rodriguez (Chili).

CAMPAGNE URGENTE POUR : CECILIA RODRIGUEZ

Membre du Comité directeur de la Fédération latino-américaine des Associations des Familles de détenus-disparus, FEDEFAM.

LUTTER POUR SON ACQUITTEMENT, C'EST AUSSI DEFENDRE LE DROIT A EXIGER VERITE ET JUSTICE

LES FAITS ET LES DEMARCHES JURIDIQUES ENTREPRISES

2 février 1983 : Cecilia RODRIGUEZ est arrêtée à 14h40 à l'aéroport de Santiago du Chili alors qu'elle se trouvait déjà à bord du vol LAN-Chile I70 à destination de Madrid. L'objet de son voyage était de participer à la réunion du Comité directeur du FEDEFAM qui devait se tenir à Madrid.

Au cours de l'inspection exhaustive pratiquée sur ses bagages, on y trouva des rapports, des publications et des photos relatifs aux détenus-disparus au Chili et dans le reste de l'Amérique latine.

Elle fut interrogée à l'aéroport pendant 3 heures par des personnes qui ne se sont pas présentées.

On la transféra ensuite au 27^e commissariat des carabiniers, puis au 6^e où elle fut à nouveau interrogée. Les interrogatoires tournèrent autour de l'activité de l'Association des Familles de détenus-disparus.

3 février 1983 : Présentation d'une demande d'Habeas Corpus (Recurso de Amparo) par Mme Amanda ARAYA, mère de Cecilia.

4-7 février 83 : Demandes répétées de libération sans condition.

7 février 1983 : Le Ministère de l'Intérieur présente une requête pour que C. RODRIGUEZ soit mise à sa disposition se fondant sur la "nature subversive" des documents trouvés et sur le fait que c'est une personne récidiviste (se référant à une détention antérieure de Cecilia RODRIGUEZ, le 19 avril 1979, pour s'être enchaînée aux grilles du Ministère de la Justice en compagnie de 68 autres personnes exigeant la réapparition des disparus).

7 février 1983 : C. RODRIGUEZ est transférée au Centre d'Orientation féminine (ex-prison pour femmes).

8 février 1983 : Elle est mise à la disposition des tribunaux suite à la requête du Ministère de l'Intérieur et accusée d'avoir commis un délit en infraction à l'article 4, alinéa G, de la Loi de Sûreté de l'Etat qui porte sur l'"envoi à l'étranger de nouvelles et d'informations tendancieuses ou fausses destinées à détruire le régime républicain-démocrate de gouvernement ou à perturber l'ordre institutionnel, la sécurité du pays, etc."

8 février 1983 : Le juge d'instruction refuse les demandes de liberté présentées par les avocats de la défense.

11 février 1983 : Le juge inculpe C. RODRIGUEZ pour infraction à l'article 4, alinéa G, de la Loi de Sécurité de l'Etat.

12 février 1983 : Les avocats font appel de la décision du juge d'instruction Arnoldo Dreyse devant le Tribunal de Recours (Tribunal de Alzada).

18 février 1983 : La seconde chambre d'été de la Cour d'Appel ratifie par deux voix (les ministres Marta Ossa et Raquel Camposano) contre une (le ministre Carlos Cerda) la décision du juge d'instruction.

19 février 1983 : Les avocats de la défense manifestent leur volonté d'appeler devant la Cour de Justice pour protester contre le rôle joué par les ministres Ossa et Camposano.

10 mars 1983 : Les avocats de la défense demandent la libération sous caution de Cecilia RODRIGUEZ au juge d'instruction. Le juge l'accorde en première instance mais la conditionne à une décision de la troisième chambre de la Cour d'Appel.

ADRESSER VOS DEMANDES D'ACQUITTEMENT TOTAL ET IMMEDIAT DE C. RODRIGUEZ AU MINISTRE DE L'INTERIEUR DU CHILI :

Général Enrique MONTERO / Ministère de l'Intérieur
Palais de la Moneda / SANTIAGO - CHILI

SITUATION ACTUELLE (25 mars 1983)

Cecilia RODRIGUEZ est en LIBERTE SOUS CAUTION et dans l'attente d'une décision concernant son cas. Dans la situation où elle serait condamnée pour le délit qui lui est reproché, la peine encourue pourrait être le bannissement, l'assignation à résidence ou la prison pour une durée allant de 541 jours à 5 ans.

CECILIA RODRIGUEZ : AVEC SON EMPRISONNEMENT ET SON PROCES, LA DICTATURE CHILIENNE PRETEND ELIMINER LA LUTTE QUE MENENT DEPUIS DES ANNEES LES FAMILLES POUR RETROUVER LES DISPARUS.

SOLIDARITE AVEC CECILIA RODRIGUEZ AU CHILI :

- . VICARIA DE LA SOLIDARIDAD
- . DEPARTAMENTO DE DEFENSA DE LOS DERECHOS HUMANOS DEL ARZOBISPADO DE CONCEPCION
- . COMITE PRO RETORNO DE LOS EXILIADOS
- . AGRUPACION DE FAMILIARES DE PRESOS POLITICOS
- . COMITE DE DEFENSA DE LOS DERECHOS DEL PUEBLO (CODEPU)
- . AGRUPACION DE FAMILIARES DE EJECUTADOS POLITICOS
- . AGRUPACION DE RELEGADOS EN CHILE

De nombreuses publications ont donné, jour après jour, des nouvelles à son sujet. Son cas ébranle l'opinion publique par l'injustice flagrante qui la frappe. La plupart des publications ont exprimé leur désapprobation avec la mesure gouvernementale.

CECILIA RODRIGUEZ MAINTIEN ET MAINTIENDRA SA DEMANDE POUR LA REAPPARITION EN VIE DE SON FRERE, JUAN CARLOS RODRIGUEZ ARAYA, ET DE SA BELLE-SOEUR, CECILIA CASTRO SALVADORES, ENLEVES LE 17 NOVEMBRE 1974 PAR LA DINA A SANTIAGO DU CHILI.

SOLIDARITE INTERNATIONALE :

Un grand nombre de personnes des pays les plus divers ont exprimé leur protestation par télégrammes ou lettres au Président Pinochet et au ministre de l'intérieur Enrique Montero. Nous avons en notre possession les copies de plusieurs centaines de lettres qui leur ont été adressées. Elles provenaient de France, d'Autriche, d'Angleterre, des Etats-Unis, de Norvège, de Suède, d'Italie, de Grèce, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique, de Trinidad et Tobago, du Vénézuëla, etc. Nous souhaitons insister sur la contribution importante d'Amnesty International à cette campagne. Se sont aussi solidarisés divers organismes et personnalités tels que des parlementaires, des dirigeants syndicaux, des autorités ecclésiastiques, Mme Mitterrand, etc.

LE FEDEFAM REMERCIE LA SOLIDARITE DE TOUTES LES PERSONNES ET DE TOUS LES ORGANISMES QUI ONT MANIFESTE LEUR PREOCCUPATION AU SUJET DE CECILIA RODRIGUEZ ET ONT EXPRIME LEUR PROTESTATION AUX AUTORITES CHILIENNES.

LE FEDEFAM :

REFUSE le procès de Cecilia RODRIGUEZ qui n'a commis aucun délit, seulement exigé la vérité.

AVERTIT du danger que font peser l'emprisonnement et le procès de Cecilia RODRIGUEZ sur les actions futures en faveur des disparus.

EST CONSCIENT que derrière ce cas se cache l'intention d'effrayer les familles qui cherchent leurs disparus.

EXHORTE tous les organismes internationaux, les gouvernements, toutes les personnes de bonne volonté à exiger des autorités l'acquittement total et immédiat.

Adresser les copies de vos protestations à :

AGRUPACION DE FAMILIARES DE DESAPARECIDOS
C/O Vicaria de la Solidaridad
Plaza de Armas 444 P.2/Casilla 30 D/SANTIAGO -CHILE

FEDEFAM
Apartado Postal 2444/Carmelitas IOIO-A/CARACAS-VENEZUELA

**Programme de la semaine
du "détenu-disparu".**

Dans le cadre de la Semaine Mondiale du "Détenu-Disparu" Latinoaméricain" qui aura lieu du 22 au 29 mai 1983, sont organisées les activités suivantes :

PROGRAMME

DIMANCHE 22 MAI, de 15 à 19 h. : CENTRE POMPIDOU, stand de diffusion et information sur la répression et la méthode de disparition forcée en Amérique Latine

MERCREDI 25 ET JEUDI 26 MAI, de 16 à 19 h. : SPACE 4 AU FORUM DES HALLES, journée d'information et présentation des dossiers, affiches, témoignages, projection de films etc. Participation des Comités Latino-Américains

VENDREDI 27 MAI, de 20 h. AGECA, 177, rue de Charonne 11ème PARIS
Projection du film "Y CUANDO SEAN GRANDES" (sous titré en français) suivie d'un débat animé par Maurice Bart, responsable des Droits de l'Homme à la CIMADE et Maître Jean Louis Weil, membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

POUR LE FEDEFAM :	COSOFAM	AFUDE	AFPPDC
	Argentine	Uruguay	Chili
	76, rue de la	33, rue Godot	1, rue Montmartre
	Verrerie PARIS 4ème	de Mauroy PARIS 9.	PARIS 1er.

**semaine mondiale
du "détenu-disparu"
23 au 29 mai 83**

dans le cadre de la semaine mondiale
du «détenu-disparu»
nous vous invitons à participer à la projection du film
"y cuando sean grandes" qui sera suivie d'un débat animé par
maurice barth
maître weil
le vendredi 27 mai à l'AGECA à 20h
177, rue de charonne 11e paris
pour le FEDEFAM

COSOFAM_ argentine
AFUDE_ uruguay
AFPPDC_ chili

Bilan d'une tournée. Projets.

TOURNEE A TRAVERS L'EUROPE

Depuis le mois de Décembre 1982, la Fedefam a consacré beaucoup de temps au travail en Europe. Nous avons visité l'Espagne, l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Irlande, l'Angleterre et la Suisse. Faut de temps, nous n'avons pas pu aller en Autriche, ni dans les pays scandinaves. Des Comités de Soutien au Fedefam ont été créés et fonctionnent actuellement dans tous les pays visités.

Au cours de cette tournée nous avons eu l'occasion de parler avec des juristes, des parlementaires, des chanceliers (Colombo en Italie et Morán en Espagne) et avec certaines personnalités telles que Mme Mitterand, épouse du Président de la République Française.

Les entretiens avec les exilés et les organisations de solidarité et de soutien étaient également importants.

Le bilan de cette tournée fût très positif.

LA FEDEFAM AUX NATIONS UNIES

Notre proposition pour une Convention a été présentée au mois de Décembre au Groupe de Travail (sur les disparus) des Nations Unies. Le rapport du Groupe de Travail du mois de Février mentionne la proposition, mais sans entrer dans les détails et sans suggestions à ce sujet. Au cours de la tournée précédente nous avons obtenu l'engagement de la part de l'Italie de présenter le projet formellement à la Commission des Droits de l'Homme; mais la délégation italienne a décidé de ne pas le faire à cause de l'absence de consensus du bloc occidental en ce qui concerne ce problème.

A la réunion de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies (le 16 et 17 février) nous avons éprouvé tous une grande déception; le rapport du Groupe de Travail et le débat sur les disparus étaient bien pauvres. Le Groupe de Travail, sans aucune raison, a décidé de ne plus examiner les cas du Mexique. En ce qui concerne les autres pays, il a noté " de la part des gouvernements des attitudes positives tendant à résoudre les problèmes", ce qui est absolument faux. Malgré toutes nos protestations, il n'a pas été possible de faire changer d'opinion la plupart des pays. Le Groupe de Travail continuera pendant un an encore dans ses fonctions. Face au mur de silence crée autour de ce problème, nous les familles, nous devons revoir entièrement notre plan de travail par rapport aux Nations Unies. Sur un autre point de l'agenda, le problème de la classification de la pratique de détention-disparition comme crime contre l'humanité a été abordé, mais au moment du vote, la motion correspondante a été ajourné à l'année prochaine.

Maintenant nous voulons travailler intensément sur la Sous Commission de Prévention de Discrimination des Minorités, qui se réunira en Aout-Septembre afin de sortir ce problème de l'indifférence dans laquelle il est tombé aux Nations Unies.

Malgré ces résultats plutôt négatifs, au cours de notre séjour nous nous sommes liés à des organisations non-gouverne-

mentales et à certains délégués. Nous espérons obtenir prochainement un plus grand soutien. Notre décision inébranlable est de poursuivre notre but jusqu'à ses dernières conséquences, que ce soit dans les pays, les Nations Unies ou n'importe quel autre forum.

NOUVELLES

En Colombie a été formée l'Association des Familles de Détenus-Disparus (ASFADDES); son adresse est: Apartado Aéreo 44306-Bogota DE.

Au Honduras, les familles se sont également regroupées au sein du COFADEH.

Le Comité des Personnes Disparues au Guatemala a intensifié son travail et a besoin de toute notre solidarité.

En Bolivie, le Comité des Familles (ASOFAMD) continue de travailler de façon active au sein de la Commission Nationale de Recherche des Citoyens Disparus qui possède un plan de travail très intéressant.

Au Costa Rica, l'Association Centre-Américaine de Familles de Disparus (ACAFADE) a publié déjà son premier bulletin d'information sur les Détenus-Disparus en Amérique Centrale. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour leurs prochains travaux: la publication de listes complètes de disparus au Guatemala et au Salvador.

LA SEMAINE DU DETENU-DISPARU (du 9 au 15 mai)

Nous pensions qu'il valait mieux cette année avancer un peu la date. La devise est: "Ils les ont emmenés vivants, nous voulons qu'ils nous reviennent vivants. Par ces journées, nous espérons pouvoir toucher de plus en plus de gens afin que le mouvement des familles obtienne un plus grand appui populaire. En même temps, nous voulons alerter une plus grande partie de l'opinion contre les lois d'amnestie, ou contre n'importe quelle autre tentative de tourner la page .

JOURNEES POUR LES DETENUS-DISPARUS D'AMERIQUE LATINE

A partir du mois de juin nous organiserons une fois par mois une journée pour un groupe déterminé de détenus-disparus sur le Continent. Les groupes sont les suivants:

- Enfants et mères enceintes
- Jeunes et étudiants
- Ouvriers et syndicalistes
- Avocats et travailleurs des droits de l'homme
- Paysans
- Indigènes
- Professionnels (santé, enseignement, etc.)
- Journalistes, cinéastes et autres travailleurs des moyens de communication
- Religieuses, catéchistes, etc.
- Employés

Nous demandons que soient envoyés au Secrétariat les renseignements concernant chaque groupe, tels que nombre approximatif des cas et quelques exemples.

Ces campagnes nous permettront de toucher la population secteur par secteur.

PUBLICATIONS

Les camarades du Mexique sont en train de préparer la publication du Volume 2 du Journal. Celui-ci sera consacré aux activités des associations membres du Fedefam. Envoyez-nous s.v.p. avant la fin mai, un compte rendu des activités, des photos, etc. Adresse du Mexique:

Comité Nacional Pro Defensa de Presos, Perseguidos,
Desaparecidos y Exiliados Políticos.
Medellín 366 Altos
Colonia Roma Sur
Delegación Cuauhtemoc
06700 México DF 7
Mexique

CAMPAGNE EN FAVEUR DE CECILIA RODRIGUEZ

Nous joignons une brochure sur cette campagne. Il est important de redoubler les efforts afin d'obtenir un acquittement rapide. S.V.P. cherchez une ample participation de manière à ce que beaucoup de lettres arrivent au Chili.

MARIANELLA GARCIA VILLAS

Marianelle a été assassinée le 13 mars dernier au Salvador. Elle était la Présidente de la Commission des Droits de l'Homme au Salvador. C'était une grande combattante pour les Droits de l'Homme et une grande amie et collaboratrice pour nous. Nous répudions son assassinat. C'est un nouveau crime contre le peuple salvadorien. Nous participons à une campagne internationale qui demande que la lumière soit faite sur ce crime et que les auteurs soient punis.

DISPARUS: NON AU VOILE DE L'OUBLI

Tollé international, mobilisations massives du peuple argentin.

COORDINATION DES COMITES ARGENTINS

<u>CADHU</u>	Commission Argentine des Droits de l'Homme
<u>CAIS</u>	Centre Argentin d'Information et de Solidarité
<u>COSOFAM</u>	Commission de Solidarité des Parents des Prisonniers, Disparus et Tués en Argentine

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA GUERRE QUI N'A JAMAIS EU LIEU

Le 28 Avril 1983 la junte militaire au pouvoir en Argentine a publié un document dans lequel elle avoue être responsable de la repression exercée contre le peuple argentin.

Cette déclaration précise que les opérations menées contre les opposants au régime ont été l'oeuvre des "forces armées", des forces de sécurité, policières et pénitentiaires, sous contrôle opérationnel, et ont été exécutées en conformité avec le plan approuvé et supervisé par les commandements organiques des forces armées et de la junte Militaire dès sa constitution.

Les actions auraient eu pour conséquence, la disparition d'un nombre indéterminé de citoyens qui aujourd'hui, selon ce document militaire, devraient être considérés "comme morts".

Nous dénonçons à l'opinion publique ces arguments fallacieux.

En effet, nous rejetons catégoriquement, comme le font les organismes de défense des droits de l'homme en Argentine (Madres de Plaza de Mayo, Familiares de Detenidos y desaparecidos, Centro de Estudios Legales y Sociales ...etc) le propos d'inscrire les exactions, de la repression dans le cadre d'un conflit belliqueux comme l'indique dès le titre ce document "Document final de la junte militaire sur la guerre contre la subversion et le terrorisme". La guerre dont il parle n'a jamais eu lieu.

En fait il s'agissait d'une décision froide et exécutée avec préméditation de neutraliser tout ce qui s'opposerait d'une façon active ou potentielle au plan économique politique, anti populaire et anti-national de la dictature.

Ainsi se développa une persécution politique systématique. ceux qui tombaient dans les embuscades passèrent à la catégorie de détenus-disparus. Un nombre déterminé fut reconnu dans des prisons "légalés", d'autres furent froidement abattus sur place, des centaines de milliers furent contraints de s'expatrier.

Les 30.000 détenus disparus sont des citoyens qui furent enlevés vivants, par des forces militaires et /ou policières. Ces séquestrations se sont produites sur les lieux de travail, d'étude, au domicile, ou sur la voie publique sans qu'il y ait eu affrontements armés et devant de nombreux témoins.

En somme, cette déclaration ne donne aucune réponse recevable aux questions, mille fois posées, par le drame des détenus disparus.

En outre, elle n'apporte aucune précision sur un point essentiel connu de l'opinion publique internationale.(1)

Le destin des détenus disparus toujours retenus dans des prisons clandestines argentines.

Nous retiendrons seulement de ce document, l'aveu des auteurs, de leur responsabilité dans l'organisation du Terrorisme d'Etat en Argentine et la nécessité impérieuse qu'ils ont d'empêcher l'irrésistible décomposition de l'institution militaire;

Ces derniers temps des témoignages (2) et des accusations mutuelles au sein des forces armées ont été étalés sur la place publique

Aucune faiblesse n'est permise; aujourd'hui comme par le passé, nous devons unir nos efforts à l'extérieur et à l'intérieur du pays pour approfondir notre recherche de vérité et de justice. Seule la fermeté et le maintien des exigences que nous avons, tous ensemble, soutenues jusqu'ici, permettra de déjouer les manoeuvres des dictateurs.

- (1) Référence aux dizaines de témoignages d'ex détenus disparus, le rapport de la CIDH de la OEA, de la communion des droits de l'homme de l'O N U.
- (2) Déclaration et témoignages des responsables de la repression.

Synthèse du "document final".

LES PRINCIPAUX POINTS DU "DOCUMENT FINAL SUR LA GUERRE CONTRE LA SUBVERSION ET LE TERRORISME".

- 1- Les Forces Armées assument la quote-part de responsabilité historique, qui relève de leur ressort face à la Nation, sur ce qui est de la planification et de l'exécution des actions.
- 2- La République argentine, à partir de la mi-décade des années 60, a commencé à souffrir de l'agression du terrorisme qui, au moyen de la violence, essayait de rendre effectif un projet politique destiné à bouleverser les valeurs morales et éthiques partagées par la grande majorité des argentins.
- 3- L'infiltration au sein de l'appareil de l'Etat a ouvert le chemin, pour qu'à partir du 25 mai 1973, avec l'ascension du gouvernement constitutionnel, les groupes terroristes puissent abandonner la clandestinité et se joindre à ceux qui obtinrent leur liberté, c'est alors qu'ils initièrent l'attaque du pouvoir.
- 4- Des membres actifs et sympathisants décidés des organisations terroristes occupèrent des positions brillantes au cabinet national et dans les gouvernements provinciaux, au Congrès National, dans les législatures provinciales et au Pouvoir Judiciaire. Ni les organisations religieuses, ni les forces légales ne furent exemptes de cette infiltration.
- 5- Les directions du patronat et syndicales, sont les claires exemples et douloureux témoignages du risque qu'ils affrontèrent en s'opposant à eux.
- 6- En 1974, durant les manifestations sur la Place de Mai, célébrant le jour du Travail, le président de la Nation dénonça les éléments "montoneros" comme mercenaires et infiltrés et il les répudia publiquement.
- 6- L'année 1976 marqua le degré maximum de la violence. Les séquestres atteignirent le nombre de 600 et les assassinats de 646, avec une moyenne de 2 victimes du terrorisme par jour.

- 7- Entre 1969 et 1979, 21.642 faits terroristes purent s'enregistrer. Cet indice est relationné avec l'ampleur de la structure subversive qui atteind à son apogée, les 25.000 subversifs desquels 15.000 furent combattants, c'est à dire individus techniquement capacités et idéologiquement fanatisés pour tuer.
- 8- En ce crucial moment historique, les Forces Armées furent convoquées par le gouvernement constitutionnel pour affronter la subversion.
- 9- Cette convocation se matérialisa à travers le décret N°261 du 5 février 1975, qui ordonne "exécuter les opérations militaires nécessaires pour neutraliser et/ou anéantir l'action des éléments subversifs qui agissent dans la Province de Tucuman."
- 10- Mais aussi, à travers le décret N°2772 du 6 octobre 1975, qui ordonne "exécuter les opérations militaires et de Sécurité nécessaires pour anéantir l'action des éléments subversifs sur tout le territoire du pays".
- 11- Dans ce cadre, presque apocalyptique, des erreurs furent commises comme dans tout conflit belliqueux, elles purent outre-passer, certaines fois, les limites du respect des droits humains fondamentaux, et elles restent sujettes au jugement de Dieu dans chaque conscience et à la compréhension des hommes.
- 12- Certains "disparus", dont l'absence aurait été dénoncée, sont apparus par la suite entrain d'exécuter des actions terroristes. Dans d'autres cas, les terroristes ont abandonné le pays et vivent à l'étranger sous une fausse identité.
- 13- Face à l'imminence de la capture, d'autres terroristes se sont suicidés, normalement au moyen de l'ingestion de comprimés de cyanure. Dans ces cas, les cadavres ne furent pas réclamés et, devant l'impossibilité de les identifier, ils furent inhumés légalement comme "N.N".
- 14- Il se doit de rester définitivement clair que, qui figure dans la liste des disparus et qui ne se trouve pas en exil ou dans la clandestinité, sont considérés morts aux effets juridiques et administratifs, malgré qu'il ne peut être préciser jusqu'à maintenant la cause et l'opportunité de l'éventuel décès, ni le lieu de sa sépulture.
- 15- Qui a perdu la vie enrôlé dans les organisations terroristes qui agressèrent cette même société qui les avait nourris, au-delà des différences idéologiques et unifiés par la condition de fils de Dieu, qu'il reçoive son pardon.
- 16- Les Forces Armées ont agi, et le feront chaque fois que cela sera nécessaire, en accomplissement d'un mandat émergeant du gouvernement national, en profitant de toute l'expérience recueillie en cette circonstance douloureuse de la vie nationale.

(extrait du document diffusé par la Junte Militaire, le jeudi 28 avril 1983) - source: Clarin, du vendredi 29 avril 1983.

Les réactions politiques et ecclésiastiques.

LEON

Le dirigeant Luis Leon, titulaire du Mouvement d'Affirmation Yrigoyeniste (MAY), a exprimé que le document "est resté à mi chemin de la demande morale, qui exige que le gouvernement militaire s'autocritique sur le chemin de la violence".

"il y a des faits historiques que la force ne peut clore, parce qu'ils répondent à des convictions éthiques, et dans la longue lutte entre le droit et la force, nous devons tous continuer à chercher la loi, parce que la morale termine toujours à surmonter la force". "le document fait ce qu'a fait Pilate, et sur cela personne ne peut se laver les mains". Et il a demandé "le retour aux Juges de la Constitution pour sanctionner les responsables" des excès commis.

UBALDINI

Le secrétaire général de la CGTRA (syndicat CGT République Argentine), Saul Ubaldini, a déclaré à Cordoba que: "toute mère a le droit de pleurer son enfant" précisa que "aucune réponse ne lui a été donnée. La Justice sera chargée de mettre le point final".

PARTI COMMUNISTE

Le comité central du Parti communiste a répudié les termes du document et a déclaré: "il a été omis de mentionner la Triple A, qui a agi avant et après mars 1976, ainsi qu'aux groupes para-militaires qui fonctionnent encore aujourd'hui".

RABANAQUE

Le président du Comité Capital du Parti Intransigeant, Raul Rabanaque Caballero, a déclaré que: "le pays est fatigué des fables et d'une manipulation de l'information qui déforment les choses et ne sont pas utiles à l'opinion publique" il a signalé que le thème de la répression "mérite d'être traité avec la dignité que requiert une chose si douloureuse".

JUSTICIALISME

Le Conseil National du Parti Justicialiste et les 62 Organisations ont signalé que, au-delà du document diffusé par la Junte Militaire sur la lutte anti-subversive, les Forces Armées "ont commencé le chemin qui doit les amener à une plus profonde et large auto-critique et à un compromis définitif avec le respect irrestrictif à la Constitution Nationale et la Loi".

INTRANSIGEANCE

Intransigeance et Mobilisation Péroniste considère que: "loin de s'être refermé un chapitre de la vie nationale, le putsch de la Junte Militaire compromet et caractérise définitivement un régime répudié par la grande majorité populaire. Désormais, sans subterfuges d'aucune classe, le Peuple argentin sait qu'il n'y aura aucune possibilité de reconquérir la paix, la justice et la pleine souveraineté, tant qu'il subsistera une dictature qui a dévasté la Nation et dont les représentants se vantent du massacre de 30 000 compatriotes".

NOVAK

L'Evêque de Quilmes, Monseigneur Jorge Novak, a affirmé qu'il existe "une différence notable" entre la Réconciliation qu'a patronner l'Eglise et celle qu'avance la Junte Militaire, en tenant en compte ce qui de dégage du document diffusé sur la lutte contre la subversion.

DE NEVARES

Consulté par le correspondant de la VOZ, l'évêque de Neuquen, Monseigneur Jaime de Nevares, a affirmé que le document des Forces Armées "est totalement faux".

"Il ne dit pas la vérité, il cache la réalité et conduit à l'erreur sur ce que fut un plan préalablement élaboré et méthodiquement exécuté, aux moyens de séquestres, de tortures, fréquemment réalisés dans des lieux militaires désignés auparavant, ces mêmes moyens qui se sont conclus dans les cas de séquestres et de disparitions, par la mort d'un grand nombre de personnes".

L'Assemblée Permanente.

ASSEMBLEE PERMANENTE POUR LES DROITS DE L'HOMME
Buenos-Aires, le 28 avril 1983, 23h15.

La Junte militaire et le Gouvernement dans une vaine et orgueilleuse tentative de mettre "un point final" au grave problème de la violation des Droits de l'Homme, ont présenté un rapport qui:

- méprise la VIE en ne donnant pas de réponse sur le destin de milliers de détenus-disparus entre lesquels se trouvent plusieurs centaines d'enfants.
- faille à la VERITE car il prétend que dans le pays a eut lieu "une sale guerre", alors qu'il existe d'innombrables preuves qui nous permettent d'affirmer que 80% des détenus-disparus ont été séquestrés à leur domicile, sur la voie publique ou sur leurs lieux de travail, devant témoins.
- nie la JUSTICE en justifiant le "terrorisme d'Etat", mentionnant à cet effet une législation antérieure dont les fins n'étaient pas d'orchestrer la disparition forcée de personnes.

L'ASSEMBLEE PERMANENTE POUR LES DROITS DE L'HOMME, réaffirme que sa lutte continuera jusqu'à obtenir la pleine vigueur des Droits de l'Homme dans le pays, basée sur la VIE, la VERITE et la JUSTICE.

Dans l'immédiat, le Bureau Exécutif de l'APDH analysera le document du Gouvernement des Forces Armées et émettra une opinion exhaustive.

Buenos Aires, 28 de abril de 1983, 23:15 horas.

La Junta Militar y el Gobierno en un vano y soberbio intento de poner "punto final" al grave problema de la violación de los derechos humanos, produce un informe que:

- desprecia la VIDA al no dar respuesta sobre el destino de miles de detenidos-desaparecidos entre los que se cuentan cientos de niños.
- falta a la VERDAD porque pretende que en el país hubo una "guerra sucia", mientras existen innumerables pruebas que nos permiten afirmar que el 80% de los detenidos-desaparecidos fueron secuestrados de sus hogares, en la vía pública o en los lugares de trabajo, ante testigos.
- niega la JUSTICIA al justificar el "terrorismo de estado" mencionando una legislación anterior cuyo fin no era instrumentar la desaparición forzada de personas.

La ASAMBLEA PERMANENTE POR LOS DERECHOS HUMANOS reafirma que su lucha continuará hasta obtener la vigencia plena de los derechos humanos en el país, basada en la VIDA, la VERDAD y la JUSTICIA.

En forma inmediata la Mesa Ejecutiva de la APDH analizará el documento del Gobierno de las Fuerzas Armadas y emitirá una opinión exhaustiva.

ASAMBLEA PERMANENTE POR LOS DERECHOS HUMANOS

Asesoría Jurídica

Callao N° 569, 1° piso Ofic. 15 (1022) Buenos Aires
Tel. 46-4382/45-2061
Domicilio postal: C. C. 52, Suc. 2 (1402) Buenos Aires



FEDEFAM

La Fédération Latinoaméricaine des Associations des Familles de Detenus-Disparus declare a l'opinion publique que:

- 1.- Nous ne pouvons pas accepter les déclarations du gouvernement argentin qui stipule que: " sont considérés comme morts ceux qui ont été désignés sous l'appellation de disparus, et qui ne sont ni en exil, ni dans la clandestinité ".

Nous avons de nombreux témoignages que les détenus disparus ont été arrêtés sur leur lieu de travail, dans leurs foyers, etc, par les services de sécurité des forces armées.

Nous avons aussi des témoignages d'anciens détenus politiques qui ont vécu dans des camps de concentrations clandestins avec des détenus disparus, ce qui nous permet d'affirmer que nombreux d'entre eux sont vivants.

- 2.- Nous ne pouvons pas accepter que " dans toute guerre il y a des erreurs au delà des limites des Droits Humains et qui relève de jugement de Dieu dans chaque conscience et de la compréhension des

hommes ".

Les militaires argentins pendant des années ont nié leur responsabilité dans la détention des détenus-disparus. Aujourd'hui ils reconnaissent. Mais selon eux, ce sera Dieu qui les jugera.

Nous exigeons que les coupables des disparitions des personnes soient châtiés et jugés pour CRIME CONTRE L'HUMANITE.

Nous exigeons un éclaircissement sur la sort des détenus disparus d'argentine et des 90.000 détenus disparus en Amérique Latine.

Paris, le 2.5.83

! VIVANTS , ILS LES ONT EMMENES

VIVANTS, NOUS LES VOULONS !

Pour la FEDEFAM:

CO.SO.FAM

AFUDES

Ass. Familles Détenus Disparus au Chili

Argentine

Les « mères de la place de Mai » contestent le « document » de la junta sur les disparus

Buenos-Aires. — « Les forces armées ne disent pas un mot de ces « courageux militaires » qui violèrent des milliers de domiciles et emmenèrent de force des milliers de personnes sans défense... Elles ne parlent pas des séquestrations perpétrées par ces héros de la « guerre sale » à bord des sinistres Ford Falcon en pleine rue, dans les hôpitaux, les écoles, les bureaux, les moyens de transport et jusque dans les églises. Elles ne donnent pas les noms de ceux qui ont conçu et appliqué de façon implacable et diabolique le système de la torture pour arracher des informations aux personnes séquestrées... Pas un mot non plus des enfants nés durant la captivité de leur mère, ni des enfants abandonnés après avoir vu leurs parents torturés, ni de ceux qui furent enlevés en même temps que leurs parents pour être ensuite dépossédés de leur identité, ni de ceux qui ont été menacés de mort pour forcer leurs parents à livrer des noms et encore des noms... » C'est en ces termes que les « mères de la place de Mai » ont répondu, le 5 mai, au « document » sur la lutte contre la subversion diffusé il y a une semaine par la junta.

La « réplique des mères » a été remise à la presse au cours d'une marche réalisée dans le centre de la capitale et qui a réuni plus de cinq mille personnes. Le temps n'est plus où les parents de « disparus » se contentaient de tourner en silence sur la place de Mai. Aujourd'hui, ils se massent à quelques mètres de la Maison rose et, poussés à la fois par la douleur et la rage, traitent les militaires d'« assassins ». Ils ne réclament plus seulement « l'apparition

en vie des détenus-disparus », mais exigent « le châtiement des coupables ».

La position de l'Eglise

Les forces armées voulaient mettre un point final au « problème des disparus ». En fait, le débat sur cette épineuse question ne fait que commencer, et le principal mérite du « document » de la junta est de placer les différents secteurs de la société argentine au pied du mur. Quelles ont été jusqu'à présent leurs réactions ? Face aux militaires, qui estiment n'avoir de comptes à rendre que « devant Dieu et l'histoire », on trouve les organisations de défense des droits de l'homme, au premier rang desquelles figurent les « mères de la place de Mai », dont l'opposition au pouvoir est chaque jour plus irréductible. Nul doute qu'elles lutteront jusqu'au bout.

Les dirigeants politiques et syndicaux, de leur côté, ont critiqué plus ou moins sévèrement le « document » des forces armées, mais seulement à titre individuel. Aucune formation politique, aucune organisation syndicale ne s'est pour l'instant prononcée en tant que telle.

Quant à la hiérarchie catholique, fréquemment accusée de complicité avec le régime militaire, elle a fait connaître jeudi soir sa position. La Conférence épiscopale argentine estime que le document de la junta « présente des aspects positifs, mais est insuffisant ». Parmi les aspects positifs, les évêques argentins soulignent en particulier « la reconnaissance de la part des forces armées de la détérioration de la dimension éthique de l'Etat ». L'épiscopat juge cependant nécessaire « la reconnais-

sance des erreurs commises et la recherche des moyens de les réparer ». Il considère comme « lamentable » l'absence de solutions « qui respectent les droits des enfants disparus que nous voulons croire en vie et placés en adoption ».

Reste la grande masse des Argentins qui pendant longtemps ont ignoré ou feint d'ignorer la gravité du problème des « disparus ». Force est de constater que leur attitude est en train d'évoluer. Les passants, hier indifférents ou prudents, n'hésitent plus aujourd'hui à applaudir les mères et à les accompagner dans leur marche. Il est vrai que les médias, à l'exception de la télévision, sévèrement contrôlée par l'Etat, accordent une large place aux prises de position et aux manifestations des organisations de défense des droits de l'homme. Il est certain également que les critiques suscitées à l'extérieur par le « document » de la junta ne sont pas étrangères à cette évolution. Les termes très durs employés par le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, pour condamner le texte des forces armées a profondément ému l'opinion publique argentine, de même que la prise de position claire du gouvernement espagnol et, tout récemment, le message de solidarité adressé par le souverain pontife aux familles de disparus. L'attitude des autorités françaises a, en revanche, déçu. « Nous attendons une déclaration du président François Mitterrand et de ceux qui nous ont assurés de leur soutien au cours de notre séjour en France », déclare une porte-parole des « mères de la place de Mai ».

JACQUES DESPRÉS.

Argentine

La junte militaire publie un « document final » sur les « disparus » considérés « comme morts »

Buenos-Aires (A.F.P.). — Un document de la junte militaire, considérant les « disparus » politiques de 1976 à 1979 « comme morts », a été rendu public, jeudi 28 avril, à Buenos-Aires.

Intitulé « Document final de la junte militaire sur la guerre contre la subversion et le terrorisme », ce texte stipule que sont considérés « comme morts (...) ceux qui ont été désignés sous l'appellation de disparus, et qui ne sont ni en exil ni dans la clandestinité ».

Par ailleurs, la responsabilité de la junte militaire dans toutes les opérations menées en Argentine contre la guérilla a été reconnue officiellement par un décret, qui précise que ces opérations, menées « par les forces armées et par les forces de sécurité, policières et pénitentiaires, sous un contrôle opérationnel, ont été exécutées en conformité avec les plans approuvés et supervisés par les

commandements organiques des forces armées et de la junte militaire dès sa constitution ».

Le « document final de la junte » déclare également que, dans le cadre « quasi apocalyptique de la lutte antisubversive », il a été commis des erreurs qui, comme cela se produit dans tout conflit belliqueux, ont pu aller « au-delà des limites du respect des droits de l'homme et qui relèvent du jugement de Dieu dans chaque conscience et de la compréhension des hommes ».

Le document ne donne aucun chiffre sur le nombre des disparus, qui est, en revanche, estimé par les ligues de défense des droits de l'homme à trente mille. Ces dernières, ainsi que tous les partis, ont condamné, dans la soirée même de jeudi, ce document. L'Organisation des parents des disparus et des détenus pour raisons politiques a déclaré qu'il s'agissait d'« un coup porté à la dignité du pays ».

Pour la France, les « disparus » argentins ne sont pas « morts »

Les « disparus » argentins sont peut-être considérés comme « morts » par la Junte militaire de Buenos Aires, mais Paris ne l'entend pas de cette oreille et le ministère des Relations extérieures a convoqué hier le chargé d'affaires argentin, M. Auge, pour le lui faire savoir. Le « Document final » publié la semaine dernière à Buenos Aires, qui considère comme « morts » les 20 à 30.000 Argentins « disparus » au cours de la « sale guerre contre la subversion », entre 1976 et 1979, avait déjà été unanimement condamné dans les milieux politiques et syndicaux argentins. « La France est pour sa part résolue à ne pas relâcher ses efforts en vue que toute la lumière soit faite, en particulier sur le sort de quinze de ses ressortissants dont elle est sans

nouvelle », a déclaré à son tour le Quai d'Orsay. La Présidence argentine faisait savoir au même moment qu'elle considérerait comme une « ingérence inacceptable » toute protestation étrangère contre la publication de son « document final ».

D'autre part, les parents des soldats argentins enterrés aux Malouines et qui font route depuis samedi vers les îles, à bord du Lago Lacar, ont fait savoir qu'ils attendront à 150 milles de la zone d'exclusion établie par le gouvernement britannique que ce dernier les autorise à aller se recueillir sur les tombes de Port Darwin et Port Stanley. Ils sont ainsi revenus sur leur première décision d'attendre une éventuelle autorisation juste à la limite de la zone d'exclusion de 200 milles.

LIBERATION MERCREDI 4 MAI 1983

LES PSEUDO EXPLICATIONS DES GÉNÉRAUX ARGENTINS SUR LES "DISPARUS" Tout disparu n'étant "ni en exil ni dans la clandestinité est considéré juridiquement et administrativement mort". Le rapport présenté jeudi soir par le gouvernement tente de justifier la "guerre sale" contre le "terrorisme". Il est déjà fortement critiqué dans le pays.

Argentine

LE « DOCUMENT FINAL » SUR LES « DISPARUS » SUSCITE UN TOLLÉ GÉNÉRAL

Buenos-Aires (A.F.P.). — Les explications données par la junte sur son action contre la guérilla dans un document publié la semaine dernière ont accentué l'isolement des militaires à l'approche des élections générales du 30 octobre.

Leaders politiques et syndicaux, ecclésiastiques et dirigeants d'organisations humanitaires s'accordent pour dire que ces explications sont « tout sauf un point final », et en fait le « point de départ d'une nouvelle controverse » qui sera au centre de la campagne électorale.

Les critiques condamnent beaucoup plus « le manque de vérité et de clarté » du document que la tentative des responsables du régime d'éviter tout futur recours à la justice civile, en décrétant que « tous les actes durant les années de lutte contre la subversion ont été exécutés en service », ce qui les fait relever de la seule justice militaire. Le désir des militaires « de se placer au-dessus de la justice » en s'en remettant, comme l'indique le texte, au jugement de Dieu et de l'histoire a soulevé un tollé général.

Pour les leaders des deux principaux partis politiques, péronistes et radicaux, les auteurs d'excès, en dépit de la loi d'amnistie que le gouvernement doit promulguer, n'échapperont pas aux tribunaux. Certains se font fort, dès la première séance du futur Parlement issu des élections du 30 octobre, de réclamer la constitution de commissions pour enquêter sur les véritables causes et la conduite de la guerre des Malouines, sur les « disparus » et les méthodes employées dans la lutte contre la guérilla, et enfin sur la corruption administrative et les raisons de l'accroissement de la dette extérieure durant les huit années de régime militaire.

En marge de cette polémique, les leaders radicaux ont ouvertement accusé militaires et syndicalistes péronistes d'avoir conclu un pacte pour la période constitutionnelle qui doit débiter fin janvier 1984. Malgré les démentis des états-majors des centrales syndicales ou du parti péroniste lui-même, les radicaux insistent et dénoncent avec virulence un accord « contraire aux intérêts démocratiques » et qui permettrait aux militaires d'échapper à d'éventuelles poursuites.

Buenos Aires de notre correspondante
 Les forces armées argentines ont confirmé officiellement au pays que tous les disparus étaient morts, et elles s'en sont remises au seul jugement de Dieu et de l'Histoire. « *Quiconque figurant sur la liste de disparus et n'étant ni en exil ni dans la clandestinité, est considéré juridiquement et administrativement mort, même si l'on ne peut pour le moment préciser la cause et les circonstances de son éventuel décès, ni le lieu de sa sépulture* » affirment-elles dans un langage glacé. Voilà ce qu'ont appris les argentins en se collant jeudi devant leur poste de télévision pour prendre connaissance du « *document final de la junte militaire sur la lutte contre le terrorisme et la subversion* ». Plutôt que de faire lire par son porte-parole ce long et fastidieux rapport, le gouvernement a eu recours à un programme de 45 minutes à la télévision. Sur fond de guitare tragique et de vieilles bandes d'actualité montrant des scènes d'attentats, un acteur a lu le texte en y mettant le ton.

En publiant ce document « *final* », le gouvernement voudrait bien clore une fois pour toutes la polémique autour de la page la plus sombre de l'histoire de l'Argentine, et à lancé un vibrant appel à la « *réconciliation nationale* ». Mais, ni les politiciens ni les organisations de défense des droits de l'homme n'en resteront là. Il y a trop de trous dans l'« *explication* » offerte par le régime. Une grande partie du document est consacrée à replacer dans son contexte la « *guerre sale* », « *la nation était en guerre* », estiment les forces armées pour justifier le coup d'Etat de mars 1976. A l'époque, selon les militaires, une moyenne de deux personnes étaient tuées chaque jour, et il y avait 15000 terroristes dans le pays. Plus de 2000 morts ont été enregistrés entre 1973 et 1979. La répression ne fait pas de détail. En 1978, pour la Coupe du monde, c'est déjà la paix des cimetières.

« *Dans ce contexte quasi apocalyptique, des erreurs furent commises, et comme dans toutes les guerres, les limites du respect des droits fondamentaux ont parfois été transgressées, mais ces erreurs restent sujettes au jugement de Dieu* ». A en croire le document, Dieu n'aurait pas été le seul à juger. Il est spécifié plus loin que les bavures « *qui ont pu être*

détectées ont toutes été jugées et sanctionnées dans des conseils de guerre ».

Le chapitre sur les « *disparus* » que les organisations des droits de l'homme estiment à 20 ou 30 000, le plus attendu, a provoqué cris et grincements de dents. Sans avancer de chiffre, les militaires les classent en deux catégories. Les exilés et ceux qui vivent dans la clandestinité d'un côté, les morts de l'autre : terroristes abattus dans le feu de l'action et non identifiés, ou assassinés par leurs camarades lors des règlements de comptes, ou encore les suicidés « *au cyanure* » pour ne pas parler. Toutes les hypothèses sont retenues, sauf le terrorisme d'Etat dont les organisations humanitaires ne cessent d'accuser le régime.

En guise de conclusion, la junte « *déclare* » qu'elle n'a pas d'autres explications ou informations à fournir à la nation, et que les militaires durant cette guerre ont toujours agi « *en service commandé* » (ils ne sont donc passibles que de la justice militaire). Pour renforcer son document, la junte a simultanément proclamé une « *loi* » très sibyllins : « *toutes les opérations contre la subversion et le terrorisme entreprises par les forces armées et par les services de sécurité, policiers et pénitentiaires, se trouvant sous leurs ordres (...) ont été menées conformément aux plans approuvés et supervisés par les hautes instances des forces armées et par la junte militaire dès que celle-ci fut constituée* ».

Ce rapport était attendu depuis des mois et toujours repoussé. On a d'abord entendu parler d'une loi d'amnistie qui aurait passé l'éponge sur toute cette période obscure, pour préparer le terrain à cette « *réconciliation nationale* » tant souhaitée dans les casernes.

« *on n'a jamais vu nos militaires défendre la démocratie, ils ne font que l'attaquer* » nous a déclarés Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la Paix. Pour lui, ces projets de loi sont « *inacceptables* » : « *si les assassins agissent en toute impunité, qui peut nous dire que cela ne va pas recommencer ?* »

Les organisations de défense des droits de l'homme ont très vivement réagi au document, estiment qu'il s'agissait là d'« *une insulte à la dignité nationale* ». Evoquant le 15 avril dernier, où une dizaine de milliers de manifestants ont apporté au palais

présidentiel 217000 signatures demandant la réapparition des disparus. Deux évêques et un prix nobel en tête, elles ont rappelé qu'elles n'avaient pas été reçues.

En prenant connaissance du document, Hebe de Bonafini, présidente des mères de la place de Mai, dont les trois enfants ont disparus, s'est exclamée : « *Pour eux, enlever, torturer et mentir avec l'insolence de la mauvaise foi, s'appelle service commandé* ».

De son côté la presse a publié les déclarations d'un ancien inspecteur de police, délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, et aujourd'hui réfugié politique à Amsterdam, dénonçant, noms à l'appui, militaires et policiers qu'il a vu torturer et qui y auraient gagné du galon.

L'église argentine, dont les dirigeants pronaient une « *loi de l'oubli* » qui fit bien des vagues, a tempéré ses positions. La conférence épiscopale vient d'affirmer que la question des disparus ne pourra se résoudre que sur la base de « *la vérité, la justice et l'amour* ».

Quant aux politiciens en campagne électorale, ils protestent vigoureusement contre toute mesure permettant aux militaires d'échapper à la justice. « *Il serait inadmissible qu'une telle loi soit appliquée, et le prochain gouvernement devra l'abroger* », avertit Raul Alfonsi, candidat présidentiel du Parti radical.

Mais un pacte tacite du type « *pas de procès Nuremberg, et pas de menace de coup d'Etat* » entre les militaires et le prochain gouvernement n'est pas exclu.

Jeudi les mères et grand-mères de la Place de Mai, ont bravé un déluge pour leur marche hebdomadaire. Devant l'imminence de la publication du document, elles étaient plus de mille, avec pour oriflammes des portraits géants de leurs enfants disparus. Elles ont investivé les forces de l'ordre pendant plus de trois heures. Elles « *fêtaient* » ce jour le sixième anniversaire de la formation de leur groupe. L'une d'entre elles m'a dit : « *nous n'abandonnerons jamais nos disparus. Jamais. Les militaires n'ont pas réussi à nous faire taire, alors un gouvernement démocratique, encore moins* ».

Marie-Christine AYME

LIBERATION SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1er MAI 1983

ARGENTINE: LA JUNTE TUE DEUX FOIS

Deux dirigeants Montoneros (péronistes de gauche) ont été enlevés et exécutés par des civils en armes.

La police a prétendu que leur mort était survenue à la suite d'une fusillade. Du coup, les Montoneros appellent à la manifestation organisée vendredi à Buenos-Aires contre la junte.

Dans la soirée de mardi, un communiqué officiel annonçait que deux personnes avaient été abattues samedi après-midi lors d'une

fusillade avec la police de Buenos Aires. Il s'agissait, précisait le communiqué, de deux « *dangereux délinquants* » : un repris de justice,

Osvaldo Cambiaso, et un dirigeant du Groupe de guérilla urbaine Montonero, Eduardo Pereira. Cette version des autorités, a soulevé des tempêtes de

protestations. Les deux personnes en question avaient en fait été enlevées d'un bar de la ville de Rosario (à environ trois cents kilomètres de Buenos Aires) dans la matinée, alors qu'elles prenaient un café. Cinq hommes armés et en civil s'étaient emparés d'eux et les avaient violemment introduits dans une camionnette dépourvue de plaque d'immatriculation, sous les yeux éberlués des autres consommateurs.

Une des victimes avait tout de suite été identifiée : Osvaldo Cambiaso était un dirigeant péroniste populaire dans sa ville. Ingénieur chimiste de son état, il avait passé plusieurs années en prison pour motifs politiques et se trouvait en liberté surveillée. Le parti péroniste a engagé tout de suite des démarches auprès de la police et de l'armée à Rosario. Jusqu'à mardi celles-ci ont, chaque fois, affirmé qu'elles ne savaient rien sur les deux « disparus ».

Interrogé par des journalistes lundi, le général-président Bignone « garantissait que les forces de sécurité étaient étrangères » à l'affaire.

Pour les Argentins qui dans leur grande majorité aspiraient à oublier les innombrables excès commis durant des années au nom de la lutte contre la subversion, l'affaire Cambiaso fait ressurgir un vieux cauchemar, et la version officielle ne convainc personne. « Une autre longue nuit de barbarie s'étend sur l'Argentine » prophétisait hier un éditorialiste du quotidien *Buenos Aires Herald*.

Quelques minutes après avoir pris connaissance du communiqué, des représentants de toutes les organisations de défense des droits de l'homme et des partis politiques démocratiques se sont réunis pour accuser formellement les forces armées d'avoir assassiné les deux hommes. Ils sont

persuadés que Cambiaso et Pereira ont été exécutés peu de temps après leur enlèvement, que leurs cadavres ont été transportés à deux cents kilomètres de Rosario pour brouiller les pistes et organiser un simulacre de fusillade. Ils réclament que les corps soient rendus aux familles et que l'enquête ne soit en aucun cas confiée à l'armée.

Cette histoire tragique vient malheureusement corroborer les craintes émises la semaine dernière par les organismes humanitaires. Ils avaient en effet alerté l'opinion publique sur l'ampleur d'une nouvelle campagne d'intimidation à l'encontre de leurs dirigeants, de journalistes et de militants politiques. Il ne se passe en effet pas de jour sans que l'on n'apprenne que des personnes défendant les droits de l'homme ne soient menacées de mort. Même des juges, nommés pourtant par le régime et qui avaient fermé les yeux sur les excès de la « guerre sale », n'arrivent à échapper à cette vague : il est vrai que sentant le vent tourner, certains font preuve de beaucoup moins de compréhension à l'égard des militaires.

Dans un communiqué commun, les organisations disaient : « les Argentins ne doivent pas oublier que la répression tragique qu'ils ont endurée de 1975 à 1979 avait commencé avec des actes similaires à ceux que nous dénonçons maintenant ». Ils demandaient enfin que cette vague de violence soit prise d'autant plus au sérieux que les élections générales (prévues pour le 30 octobre) s'approchent et que « l'appareil répressif de l'Etat reste intact ». Pour la plupart des observateurs, les menaces de mort de l'affaire Cambiaso comportent deux messages. Bien que la junte militaire souhaite rendre aux civils un pouvoir trop lourd pour elle, les forces armées veulent d'une part

créer un climat de peur pour que l'on n'enquête jamais sur leur conduite durant la « guerre sale ». On sent d'autre part une nette tendance à faire croire que les Montoneros reprennent du poil de la bête et donc, que la démocratie est en danger avant de naître.

Alors qu'aucun attentat n'est enregistré dans le pays, les autorités ont par exemple annoncé récemment qu'elles avaient découvert une importante cache d'armes des Montoneros. Un ancien dirigeant de ce groupe a été abattu, peu après son arrestation — il tentait « bien sûr de fuir » — et son corps n'a jamais été rendu à sa femme. Dimanche soir, de prétendus Montoneros ont diffusé une courte émission pirate, en interrompant un programme de télévision. Enfin le compagnon d'infortune de Cambiaso, Eduardo Pereira, était lui aussi un grand chef « Monto ».

Il y a plusieurs jours, les organisations de défense des droits de l'homme avaient convoqué les Argentins et leurs partis politiques à manifester le vendredi 20 mai, leur « refus » du document des militaires sur les disparus, qui s'en « remet au jugement de dieu et de l'Histoire » pour juger les excès possibles du passé. Seuls les partis radical, communiste et démocrate-chrétien avaient répondu présents, sachant très bien que leurs militants ne les suivraient pas. Tous les dirigeants péroniste, politiques ou syndicaux, avaient prétexté des emplois du temps trop chargés pour participer. A quelque chose malheur est bon : le seul parti capable de mobiliser des foules a décidé, devant la mort suspecte d'un des siens, de se joindre à la dizaine de milliers de fidèles habituels. Vendredi, il y aura du monde.

LIBERATION JEUDI 19 MAI 1983 25

Coupures de presse argentines.

29 avril *Clarín*

Fuerte repercusión política

Luego de conocer el documento final de la Junta Militar sobre la guerra contra la subversión y el terrorismo, *Clarín* recogió la opinión de los políticos.

El ex presidente provisional Hilo Lúder expresó: «No puede dejar de señalar que el documento no satisface las expectativas de la opinión pública con respecto al esclarecimiento de hechos que han sido denunciados como violatorios de

las leyes. La extensa relación de los episodios que vivió el país por la actividad de los grupos subversivos desde fines de la década del '60 no agrega nada nuevo a lo ya conocido y repudiado por la inmensa mayoría de los argentinos».

Tal vez resulta exagerada la apreciación sobre el grado de infiltración que sufrieron las instituciones del Estado, las organizaciones religiosas y las Fuerzas Armadas y

de Seguridad», según se afirma en el documento.

«Resulta positivo el reconocimiento que se hace de la decidida actitud del general Perón, de la señora de Perón y mía, frente al fenómeno terrorista; el primero al repudiarlo públicamente y la señora de Perón y yo, cuando ejercimos la presidencia de la República, al dictar los decretos que autorizaron a las Fuerzas Armadas al combatir a la subversión, atenta a

que las fuerzas de seguridad no habían logrado su cometido».

«Se transcribe en el informe, la parte pertinente de dos decretos de la señora de Perón y mía, en los que se encomienda a las Fuerzas Armadas a «ejecutar las operaciones militares que sean necesarias a los efectos de neutralizar y/o aniquilar el accionar de los elementos subversivos».

«Para los que no están familiarizados con los re-

glamentos militares, conviene explicar que éstos contemplan dos tipos de operaciones: ocupación del terreno e aniquilamiento del enemigo armado. Es obvio señalar que ambas alternativas deben cumplirse dentro de la ley y respetando los reglamentos militares y normas de humanidad».

«El documento reconoce que esto no se cumplió y que se traspasaron los límites del respeto a los derechos humanos fun-

damentales, remitiéndose al Juicio de Dios en cada conciencia y a la comprensión de los hombres."

"No creo que esta invocación pueda cerrar un capítulo tan doloroso de nuestra historia, porque el Estado no puede adoptar los procedimientos de las bandas terroristas de la comunidad civilizada rechaza, puesto que si lo hace vulnera su fundamento ético y carece de propuesta para enfrentar al nihilismo."

Para Antonio Caffera (dirigente del MUSO), "no es admisible, ni política ni humanitariamente, que las Fuerzas Armadas, unilateralmente, pretendan borrar definitivamente el telón sobre los excesos de la represión, como surge de un primer examen del documento".

"Ello no puede admitirse, sobre todo porque la información que había esperado no es la que brinda el documento, que no avanza más allá de los hechos conocidos."

"Sin esa información previa, que obviamente deben suministrar las Fuerzas Armadas, es imposible pretender que la civilidad defina una posición, absoluta o condenatoria."

"Consecuentemente, ello impondrá al futuro gobierno constitucional, entre otros penados lastres derivados de este proceso, el deber de indagar la verdad, mediante los mecanismos legales e institucionales."

"Naturalmente que los políticos queremos mitigar las heridas que sufre el cuerpo social argentino y encarar el futuro con espíritu cristiano, como dice el documento. Pero ese mismo espíritu cristiano —lo ha dicho la Iglesia— se asienta en la verdad y en la justicia y no habrá imposición capaz de subordinar esos valores."

"Reconocemos que nuestro gobierno ordenó —como señala el documento— la lucha contra la subversión en octubre de 1975, pero con la ley y la Constitución en la mano. Seis meses después, las Fuerzas Armadas arrasaron con la ley, la Constitución y el orden institucional. Combatir a la subversión con los métodos del terror equivale a pretender preservar la civilización mediante la barbarie."

Juan Trilla, titular del comité de la U.C.R. de la Capital, dijo: "La subversión y el terrorismo de la década del '70 ha sido un episodio inédito y trágico. Ningún argentino responsable y sensato puede soslayar su repudio, ni tampoco dejar de apoyar a las Fuerzas Armadas de la Constitución en tal emergencia."

"Estamos de acuerdo que esta página de luto, en su interpretación global, se reserve para el juicio de la historia. Pero ello no implica aceptar que quedemos desde ya cerrados los ámbitos de la justicia para todos aquellos que con derecho exigen conocer el destino de sus familiares desaparecidos."

"Que quede bien en claro que solo el camino de la reconciliación nacional es capaz de lograr nuestro gran reencuentro como Nación, tal cual lo manifiesta nuestra Iglesia. Pero dudo que ello ocurra si no proveemos la transparencia de lo sucedido y si no existen las suficientes respuestas dignas para quienes quisieran recurrir a los jueces de la Constitución para cada uno de sus angustias."

Por su parte, el titular del Partido Federal, Francisco Manrique, opinó que el documento difundido por las Fuerzas Armadas sobre la lucha contra la subversión, "siendo a todas las"

completo, puede que esté muy cerca de todo lo que se pueda decir".

Afirmó además que el pronunciamiento de la Junta Militar "merece ser analizado por la gente — nos muestran que la paz se recuperó aun al precio de fallas y hoy, el documento de la Junta Militar, nos lleva a un verdadero compromiso de conciencia entre lo que es un requerimiento de justicia y lo que es un Nuremberg."

El político expresó que "esa medida exacta, esas decisiones de todos que lleven a una respuesta moral y ética ajustada, esa búsqueda de la conducta más acertada que evite al país el peligro de caer en el juego de los especuladores o en la irónica situación de dar razones a la subversión, deben pesar fundamentalmente en toda actitud, en toda calificación al analizar el documento".

Según Miguel Monerret (Intransigente) "de ninguna manera satisface las expectativas del pueblo, frente al tremendo problema de la sistemática violación de los derechos humanos en los últimos años", dijo ayer este dirigente del Partido Intransigente, al expresarse a título personal sobre el documento de la Junta Militar.

"Se admiten errores, excesos, pero se considera que debe someterse al juicio de Dios en cada conciencia y a la comprensión de los hombres", cuando en realidad deben ser juzgados por la justicia argentina".

"Los fenómenos subversivos —agregó— no pueden encararse mediante acciones ilegales y delictivas, sino como lo han hecho exitosamente las naciones civilizadas del mundo, en el marco de la ley y la justicia". Finalizó señalando que "solo se podrá hacer justicia cuando a nuestro"

país lo vuelvan a gobernar los argentinos y se reorganicen el Poder Judicial de acuerdo con las normas constitucionales".

Aseguró, finalmente, que se quieren eludir las responsabilidades personales haciéndolas recaer sobre las instituciones. "Lo que no puede admitirse de ningún modo", dijo.

En tanto, el dirigente del Movimiento de Integración y Desarrollo (MID), Rogelio Frigerio, opinó que en el documento "falta el principio elemental con el que debió concebirse la verdad".

El vicepresidente del MID dijo que "los vagos conceptos del documento final de la Junta Militar sobre la guerra contra la subversión no son lo que aguardaba la opinión pública nacional ni tampoco lo que requiere la comunidad argentina para avanzar hacia la pacificación".

Agregó que "la lucha contra el terrorismo y las actividades subversivas es una legítima acción nacional, desde que el país tiene pleno derecho a defenderse de los embates disgregadores y de los enfrentamientos cruentos".

"Pero es inaceptable que los excesos cometidos que —según se admite— agravaron derechos humanos fundamentales, se califiquen como 'errores' exentos de toda explicación y eximidos de toda responsabilidad", añadió.

Afirmó además que "la sociedad argentina no está sedienta de venganza, aunque demanda ser informada cabalmente acerca de lo que verdaderamente ocurrió en la guerra contra la subversión; así como los familiares de los desaparecidos merecen una versión que permita conocer las situaciones individuales".

"Estos son imperiosos deberes de conciencia —sostuvo—, pero también constituyen un requisito indispensable para superar el pasado".

El documento —según el democristiano Enrique de Vedia— está destinado a producir una impresión de estupor, de amargura e indignación.

"Estupor porque cuesta creer que después del reiterado clamor nacional en procura del esclarecimiento del drama de los desaparecidos, no se aporte un solo dato esclarecedor. De amargura, porque se deja subsistente un grave problema que mantiene abierta una arca herida en el alma nacional. Y de indignación, en cuanto se pretende eximir de toda responsabilidad la comisión de graves delitos en los cuales se ha incurrido durante la represión."

La resignación cristiana que se reclama en el documento no puede darse sino a partir de la verdad, que si no es espontáneamente dicha, tendrá que ser buscada por el procedimiento judicial para que la justicia se pronuncie en el marco de un poder judicial. Poder que legitimado por el acuerdo constitucional del Senado, y a partir de lo cual serán posibles los gestos de comprensión y hasta de perdón si éste fuera el caso.

Para Roberto Roth, el documento "es francamente insatisfactorio, por la parquedad y la sutileza. Debemos recordar que hay 38 millones de argentinos que escucharon 168 comunicados mentirosos (por la guerra de las Malvinas). Y en ese sentido es bastante obvio que la verdad que se pueda extraer de estos hechos tendrá que obtenerse mediante las comisiones investigadoras que seguramente implementará el futuro Congreso. Hasta entonces habrá que tener paciencia."

Sin embargo, puedo adelantar que acerca de la pretensión de poner bajo la jurisdicción militar los hechos aludidos en el documento, la Constitución es clara y no existen desde 1813 los fueros personales. El militar que mata a un civil contraviniendo leyes y reglamentos militares está sujeto a la justicia civil. En síntesis, éste es un intento para consumar un encubrimiento. Vuelve, así, a reiterarse la cobardía de los conductores de la represión."

en el accionar de las Fuerzas Armadas y en las operaciones realizadas contra la subversión, sean justificadas mediante la explicación de que ejecutaron actos de servicio. Están sujetos a la Justicia", afirmó el dirigente mecánico Raúl Amín, integrante del secretariado de la C.G.T.-RA.

Amín añadió que el documento "no aclara nada, sobre los desaparecidos" y al respecto dijo que "así como no aceptamos a los subversivos y a sus ideólogos, tampoco aceptaremos a quienes en nombre de combatir a la subversión cometieron excesos y provocaron que hoy no exista certeza sobre lo que le ha pasado a tanta gente".

El dirigente del SMATA, recordó que su gremio "sintió en carne propia" el

Pronunciamiento de los sindicalistas

El dirigente ferroviario y uno de los secretarios generales de la C.G.T. de Azopardo, Luis Etchezar, sostuvo que "debe darse una explicación mucho más clara" sobre los desaparecidos y afirmó que la única forma de dilucidar responsabilidades en la lucha contra la subversión es "a través de la justicia constitucional, ya que no se puede dejar a juicio de Dios y de la ciencia".

"Una cosa son los intereses de la Patria y otra los excesos que se cometen en nombre de esos intereses", declaró Etchezar al comentar el informe de las Fuerzas Armadas sobre la guerra contra la subversión.

Aclaró el sindicalista que irá a leer el documento en profundidad, pero que podía formular algunas reflexiones iniciales tras su primera audición.

"Nadie imputa a las Fuerzas Armadas por combatir al terrorismo cuando éste hacía peligrar la seguridad nacional", aclaró.

♦ Digon

El dirigente Roberto Digon (empleados del tabaco), integrante de la C.G.T. de Brasil, sostuvo que "nadie tiene derecho a absolutarse de nada pues como ser humano tiene que someterse a la justicia", al comentar el documento de las Fuerzas Armadas sobre la lucha contra la subversión.

"El movimiento obrero accionar subversivo con la muerte del por entonces secretario general, Dirk Kloosterman, en mayo de 1973, pero indicó que la explicación oficial sobre los orígenes y consecuencias de esa lucha "el pueblo argentino ya los conoce y ha pagado cuotas muy caras".

Por último, opinó que "no debe ser la historia la que juzgue, sino la Justicia la que debe encargarse del tema y profundizar esta situación, para restañar las heridas de esta guerra tan dura que sufrió todo el pueblo argentino".

♦ Cavallieri

Por su parte, el dirigente

Armando Cavallieri (mercadería), uno de los ideólogos de la C.G.T.-Azopardo, opinó que el documento difundido anoche tiene de "rescatable" el "reconocimiento de que los errores cometidos pudieron traspasar los límites de respeto por los derechos humanos", pero juzgó "muy difícil" que cierre una etapa signada "por la pérdida de tantas vidas humanas", no tiene ansias de revancha, pero sí de justicia", sostuvo Digon al ser consultado anoche luego de la difusión oficial del mensaje gubernamental, para agregar que "si no hay justicia, no vamos a poder construir un país grande".

Expresó luego Digon que "nunca el movimiento obrero desfiló con la guerrilla, mientras que algunos miembros de las Fuerzas Armadas sí desfilaron, y son los mismos que después dicen que hicieron justicia".

♦ Amín

"No aceptamos que los hombres que participaron

Declaran muertos a los desaparecidos

Las Fuerzas Armadas declararon asumir "la cuota de responsabilidad histórica que les compete frente a la Nación en el planeamiento y ejecución de las acciones" antisubversivas, en el documento que sobre esa lucha dieron a conocer anoche. Para sus integrantes esas acciones "constituyeron actos de servicio" y lo que se dice en el escrito "es todo cuanto (...) disponen para dar a conocer a la Nación". Admiten que "se cometieron errores... (que) pudieron traspasar, a veces, los límites del respeto a los derechos fundamentales y que quedan sujetos al juicio de Dios". Declaran muertos a los desaparecidos.

La Junta Militar dio a conocer anoche su anunciado "documento final sobre la guerra contra la subversión y el terrorismo", en el que expresa que "quienes figuran en las nóminas de desaparecidos y que no se encuentran exiliados o en la clandestinidad, a los efectos jurídicos y administrativos se consideran muertos".

También se señala que "el accionar de los integrantes de las Fuerzas Armadas en las operaciones realizadas con la guerra librada constituyeron actos de servicio" y que "únicamente el juicio histórico podrá determinar con exactitud a quién corresponde la responsabilidad directa de métodos injustos o muertes inocentes".

En el documento, de 22 carillas, se traza un panorama del "desarrollo de la agresión terrorista a lo largo de casi dos décadas", poniendo de relieve el grave peligro que esa acción significó para la supervivencia del Estado y de la sociedad argentina.

Detalla que entre 1969 y 1975 se registraron 81.943 hechos terroristas, y que la estructura subversiva llegó a contar en su apogeo con 25.000 subversivos de los cuales 15.000 fueron combatientes.

También recuerda que en ese crucial momento histórico el gobierno constitucional convocó en 1975 a las Fuerzas Armadas para enfrentar a la subversión, primero en la provincia de Tucumán (Decreto 261 del 5 de febrero) y luego en todo el país (Decreto 2.772, del 6 de octubre). Mediante ambos instrumentos, que constituyeron el fundamento legal de la intervención de las Fuerzas Armadas contra la subversión, se les ordenaba desarrollar las operaciones necesarias para obtener su aniquilación.

Se expresa luego que la naturaleza y características del accionar terrorista "obligaron a adoptar procedimientos inéditos", y que en ese marco "causal apocalíptico se cometieron errores que, como sucede en todo conflicto bélico, pudieron traspasar, a veces, los límites del respeto de los derechos humanos fundamentales, y que quedan sujetos al juicio de Dios en cada conciencia y a la comprensión de los hombres".

Se dice también que las Fuerzas Armadas "operaron contra la acción terrorista orgánicamente bajo sus mandos naturales", y que "aquellas acciones que como consecuencia del modo de operar pudieron facilitar la comisión de hechos irregulares y que fueron detectados, han sido juzgados y sancionados por los consejos de guerra".

En cuanto a las secuelas del conflicto, el documento alude a las dificultades para ofrecer datos completos de las consecuencias de una lucha de tales características, y añade que, para facilitar la aclaración de las situaciones de duda que pudieran existir, se pone a disposición, para consulta, en el Ministerio del Interior, la siguiente información: nómina de los integrantes de las organizaciones terroristas actualmente condenadas y bajo proceso por la justicia federal y por los consejos de guerra, y detenidos a disposición del Poder Ejecutivo; pedidos de paradero registrados por el Ministerio del Interior desde 1974 hasta la fecha; pedidos de paradero solicitados por vía judicial o administrativa, y bajas producidas por la acción terrorista.

Finalmente, la Junta expresa que la información y explicaciones proporcionadas en el documento "es todo cuanto las Fuerzas Armadas disponen para dar a conocer a la Nación", sobre los resultados y consecuencias de la guerra contra la subversión y el terrorismo.

El texto completo del documento es el siguiente:

♦ **Introducción**

"La Junta Militar presenta a la ciudadanía un cuadro del desarrollo de la agresión terrorista a lo largo de casi dos décadas y, por su intermedio, las Fuerzas Armadas asumen la cuota de responsabilidad histórica que les compete frente a la Nación en el planeamiento y ejecución de las acciones, en las que no se agotan las responsabilidades que frente a la República pudieran corresponder a otros estamentos, sectores e instituciones.

"Esta síntesis histórica de un doloroso pasado todavía cercano quiere ser un mensaje de fe y reconocimiento a la lucha por la libertad, por la justicia y por el derecho a la vida.

"Ha llegado el momento de que encaremos el futuro: será necesario mitigar las heridas que toda guerra produce, afrontar con espíritu cristiano la etapa que se inicia y mirar el mañana con sincera humildad.

"Su destinatario primero somos nosotros, el pueblo de la Nación, víctima de una agresión que nunca mereció y participe invaluable y decidido de la superación final. Su segundo destinatario es el mundo de los hombres libres al que pertenece y seguirá perteneciendo la República, fiel a su destino histórico.

"Se somete a la reflexión del pueblo argentino y del

mundo una experiencia que la Nación jamás deberá repetir, anhelando que, con la misma gracia de Dios, los hermanos de nuestra América y los pueblos de otros continentes la recojan, la comprendan y la eviten.

♦ **Los hechos**

"La República Argentina, a partir de mediados de la década del '60, comenzó a sufrir la agresión del terrorismo que, mediante el empleo de la violencia, intentaba hacer efectivo un proyecto político destinado a subvertir los valores morales y éticos compartidos por la inmensa mayoría de los argentinos.

"Procuraba modificar la concepción que del hombre y del Estado tiene nuestra comunidad, conquistando el poder por medio de la violencia.

"Empleando el terror como un medio para tomar el poder, se proponía llegar a la desaparición de la República como Estado democrático, jurídica y políticamente organizado, en una acción a nivel nacional y continental.

"La agresión tomó inicialmente la forma de guerrilla rural, pero sus intentos fracasaron.

"Su derrota en un país limítrofe marcó, a escala continental, un cambio de estrategia en la que, progresivamente, la Argentina pasaba a constituirse en uno de los objetivos prioritarios de la acción del terrorismo internacional.

"En este contexto, adquirió mayor gravitación el accionar del terrorismo urbano.

"Robos de armas, asaltos a bancos y otras instituciones, secuestros, extorsiones y asesinatos en escalada creciente, hicieron que la opinión pública tomara conciencia de la acción delictiva de las tres agrupaciones terroristas más poderosas: *el ejército revolucionario del pueblo y montoneros*.

"El accionar de las mismas, dirigido a paralizar a la población, estuvo signado por una permanente e indiscriminada violación de los más fundamentales derechos humanos: asesinatos, torturas y prolongados secuestros son pruebas indiscutibles de sus actos y propósitos criminales.

"Sus víctimas abarcaron todos los estratos sociales: obreros, sacerdotes, intelectuales, hombres de empresa, periodistas, funcionarios públicos, jueces, militares, agentes del orden, dirigentes políticos, sindicalistas y hasta niños.

"La escalada del terror fue acompañada por una captación ideológica que indujo a muchos a aceptar la violencia criminal como un modo de acción política.

"Las bandas terroristas continuaron su organización y llegaron, en su apogeo, a reclutar miles de personas, a las que instruyeron en el manejo de las armas. La mayoría de ellas las poseían y utilizaban efectivamente, constituyendo, de hecho, un ejército clandestino, mercenario de la violencia.

"La infiltración en el aparato del Estado abrió el camino para que, a partir del 25 de mayo de 1973, con la asunción del gobierno constitucional, los grupos terroristas abandonaran la clandestinidad y, sumados a los que obtuvieron su libertad, iniciaran el ataque al poder.

"Miembros activos y simpatizantes decididos de las organizaciones terroristas ocuparon posiciones relevantes en el gabinete nacional y en los gobiernos provinciales, en el Congreso Nacional, en las legislaturas provinciales y en el Poder Judicial. Ni las organizaciones religiosas, ni las fuerzas legales estuvieron a cubierto de esta infiltración.

"La Nación estaba en guerra: una prueba de ello fueron los enfrentamientos entre grupos antagónicos registrados en la localidad de Ezeiza, el 20 de junio de 1973, que generaron una verdadera masacre con un saldo lamentable de muertos y heridos, cuya identidad y número total, el gobierno de entonces nunca pudo llegar a determinar ni esclarecer.

"Posteriormente, los elementos terroristas intentaron, infructuosamente, copar el Comando de Sanidad del Ejército, el 6 de setiembre de 1973, y la guarnición militar de Azul, una de las más poderosas del país, el 19 de enero de 1974.

"En medio de ese generalizado clima de inseguridad y confusión, el acceso del general Perón a la primera magistratura, con el apoyo de una amplia mayoría del electorado, parecía perfilar en el horizonte político nacional una alternativa viable de paz y orden.

"Sin embargo, el terrorismo no redujo su accionar durante el gobierno constitucional: por el contrario, la naturaleza criminal de sus fines y sus métodos quedaron definitivamente en evidencia.

"Los funcionarios y los dirigentes que comprendieron la magnitud de este problema, aun con peligro de sus propias vidas, intentaron detener el copamiento terrorista del aparato del Estado y de las organizaciones intermedias. La dirigencia empresarial y gremial es claro ejemplo y doloroso testimonio del riesgo que afrontaron quienes se les opusieron.

"En los actos de Plaza de Mayo, celebratorios del Día del Trabajo en el año 1974, el presidente de la Nación denunció a los elementos montoneros como mercenarios e infiltrados y los repudió públicamente.

"Las bandas terroristas continuaron perfeccionando sus estructuras: montaron imprentas donde falsificaban documentos de identidad y fábricas donde, clandestinamente, elaboraban armas y explosivos, apoyados por un sólido respaldo financiero, producto de sus actos delictivos.

"Su insidioso accionar produjo la desviación de miles de jóvenes. Muchos de ellos aún adolescentes, incorporados a bandas mediante cualquier técnica de captación o, simplemente, a través del miedo.

Muchos murieron enfrentando a las fuerzas del orden; otros se suicidaron para evitar su captura; algunos desertaron, debiendo ocultarse de las autoridades y de sus propias bandas.

"Los denominados *«códigos de justicia penal revolucionarios»* sancionaron con la muerte a quienes pretendieron dejar las filas terroristas y liberarse del engaño en que habían caído.

"Y la seguridad, y el orden no existían. A la etapa de asesinatos selectivos siguió la fase del terrorismo indiscriminado, produciendo víctimas en todos los sectores de la sociedad argentina.

"A principios de 1975, como último recurso para preservar los valores en peligro, el gobierno constitucional impuso el estado de sitio en todo el país y ordenó el empleo de las Fuerzas Armadas para neutralizar y/o aniquilar el foco terrorista que actuaba y se extendía desde la provincia de Tucumán.

"La responsabilidad de ese gobierno era ineludable, y el desafío inédito para las Fuerzas Armadas, ya que la doctrina orgánica, la estructura y el despliegue de éstas respondían a previsiones de lucha clásica.

"Imperfecciones e imprecisiones en las etapas iniciales de una lucha no convencional, fueron superadas gradualmente, aprovechando la experiencia adquirida en el desarrollo de las operaciones.

"Doblegadas en el monte tucumano, las bandas terroristas reforzaron y acentuaron su accionar en las grandes concentraciones urbanas.

"Las operaciones de sus elementos armados, por su magnitud, recursos y procedimientos, iban adquiriendo nivel similar al de las fuerzas regulares. El año 1975 registra los más ambiciosos intentos de co-

pamiento de unidades militares: el Batallón de Arsenales de San Lorenzo, el 19 de abril; el Regimiento de Monte 29 de Formosa, el 5 de octubre; el Batallón de Arsenales de Monte Chingolo, el 23 de diciembre, siendo ésta la mayor operación del terrorismo urbano que recuerda la historia.

"Las derrotas sufridas en los grandes enfrentamientos mostraron a los dirigentes terroristas la necesidad de volver a las tácticas originarias, basadas en la acción celular e individual. Una secuela interminable de muertes, secuestros y atentados afectaron durante tres largos años la paz de la República y la seguridad de sus habitantes.

"Los ataques terroristas se extendieron a toda la comunidad. Los atentados contra la vida y los bienes públicos y privados fueron hechos cotidianos. Los periódicos de la época documentan que ese cuadro era parte de la vida diaria del país y todos sus habitantes, que vivieron y sufrieron esa experiencia, son testigos de ello.

"En la lucha contra el terrorismo, las fuerzas legales detectaron innumerables celdas secretas, denominadas por las bandas terroristas 'cárceles del pueblo'. Ellas, además de haber alojado a ciudadanos de todos los niveles, en oportunidades allí mismo asesinados, fueron también usadas para castigar y 'ejecutar' a integrantes de las propias bandas.

"Para tener una clara idea de la magnitud del accionar terrorista por medio de las cifras, merece destacarse que en el año 1974 se registraron 21 intentos de copiamientos de unidades de las fuerzas legales; 466 atentados con artefactos explosivos y 18 robos de sumas importantes de dinero; 117 personas fueron secuestradas y 118 asesinadas.

"El año 1976 marcaba la máxima escalada de la violencia. Los secuestros llegaron a 600 y los asesinatos a 644, con un promedio de dos víctimas diarias del terrorismo.

"Se registraron 4.150 acciones terroristas entre copiamiento de localidades, acciones de propaganda armada, intimidaciones extorsivas y atentados con explosivos.

"Un examen de la crónica periodística correspondiente a los años 1973/79 informa que en ese lapso, en 742 enfrentamientos resultaron muertas 7.000 personas, cifra que no incluye las bajas sufridas por las fuerzas legales.

"Entre 1969 y 1979 se registraron 21.042 hechos terroristas. Esta cifra guarda relación con la magnitud de la estructura subversiva que llegó a contar en su apogeo con 35.000 subversivos de los cuales 15.000 fueron combatientes, es decir, individuos técnicamente capacitados e ideológicamente fanatizados para matar.

"La naturaleza y características propias de esta forma de ataque sorpresivo, sistemático y permanente, obligaron a adoptar procedimientos inéditos en la guerra afrontada; debió imponerse el más estricto secreto sobre la información relacionada con las acciones militares,

sus logros, las operaciones en desarrollo y los descubrimientos realizados.

"Se tornaba imprescindible no alertar al adversario, no descubrir las propias intenciones, recuperando la iniciativa y sorpresa en las acciones, hasta ese momento en manos del oponente.

"Durante todas estas operaciones, fue prácticamente imposible establecer con precisión las bajas totales sufridas por las bandas de delincuentes terroristas y la identidad de sus componentes, incluso cuando sus cadáveres quedaron en el lugar de los episodios, dado que actuaban bajo nombres falsos y con apodos conocidos como «nombres de guerra» y porque su estructura celular, modo de operar y compartimentación de sus acciones imposibilitaron disponer de un panorama más completo de los acontecimientos.

"Los esfuerzos realizados por las Fuerzas Armadas, de seguridad y policiales para restablecer la paz y el orden arrojaron resultados progresivos. La agresión terrorista fue cediendo y la sociedad argentina comenzó a recuperar el espacio perdido, en cuanto a paz y seguridad.

"Los jefes de las bandas terroristas y varios de sus seguidores comenzaron a dejar el territorio nacional al vislumbrar su derrota, abandonando en el país a muchos de sus integrantes y protegiendo, en otros casos, su huida a la clandestinidad.

"Fue culminando así una dolorosa y dura etapa, en la que la victoria finalmente alcanzada posee un contenido coincidente con el propio significado de la derrota de los violentos. Ello fue así porque la sociedad argentina se mantuvo fiel a sus tradiciones, leal a su conciencia y firme en su decisión. Para cada uno de los sectores sociales, la subversión elaboró y puso en marcha diversas metodologías, todas ellas convergentes al fin común de destruirlos, dominarlos o paralizarlos. Pero también fracasó, al herir en sus valores más firmes a un pueblo pacífico y libre.

Los principios y los procedimientos

"La preservación y el mantenimiento efectivo del goce de los derechos y las garantías que la Constitución reconoce a todos los habitantes de la Nación, es decir, la salvaguarda de los derechos humanos, constituye la finalidad sustancial de la seguridad de un Estado democrático, como lo es la República Argentina por su tradición histórica, política y jurídica.

"Este concepto de seguridad incluye también el resguardo de la inviolabilidad de su territorio contra amenazas externas e internas, y la consolidación de un funcionamiento eficiente de su gobierno en el marco de la ley.

"La Constitución Nacional reconoce la adopción de mecanismos que suspenden transitoriamente los derechos y garantías individuales, cuando situaciones objetivas de peligro crean riesgos graves para el bien común y para la seguridad de la Nación.

"Las condiciones de ex-

cepcionalidad que vivía el país durante el período de la agresión terrorista hicieron que los elementos esenciales del Estado fueran afectados en niveles que dificultaban su supervivencia.

"El ejercicio de los derechos humanos quedó a merced de la violencia selectiva o indiscriminada impuesta por el accionar terrorista, traducido en asesinatos, secuestros, «juicios revolucionarios», salidas obligadas del país y contribuciones compulsivas.

"En extensas zonas del territorio grupos subversivos actuaban desembozadamente con la mayor impunidad, mientras las fronteras nacionales eran traspuestas en ambos sentidos por terroristas argentinos y extranjeros, munidos de documentación falsa o que eludían los puestos de control habilitados.

"La capacidad de actuar del Gobierno se veía seriamente comprometida por la infiltración de la subversión y el vacío político causado por la muerte del presidente Perón.

"La sanción, por parte del Congreso de la Nación, de leyes que penalizaban en forma específica y con mayor gravedad las conductas subversivas y los actos terroristas, y la declaración del estado de sitio no fueron suficientes para conjurar la situación.

"En ese crucial momento histórico, las Fuerzas Armadas fueron convocadas por el gobierno constitucional para enfrentar a la subversión. Esta convocatoria se materializó en dos resoluciones:

"—Decreto N° 281, del 5 de febrero de 1975, que ordena «ejecutar las operaciones militares que sean necesarias a efectos de neutralizar y/o aniquilar el accionar de los elementos subversivos que actúan en la provincia de Tucumán».

"—Decreto N° 2772, del 6 de octubre de 1975, que ordena «ejecutar las operaciones militares y de seguridad que sean necesarias a efectos de aniquilar el accionar de los elementos subversivos en todo el territorio del país».

"El gobierno nacional, en procura del bien común, por vía de este mandato legal y por intermedio de las Fuerzas Armadas, imponía el logro del restablecimiento de los derechos de todos los habitantes y de las condiciones esenciales que deben garantizar la inviolabilidad del territorio y la convivencia social, y así facilitar la capacidad de funcionamiento del Gobierno.

"La naturaleza y características propias del accionar terrorista, cuyos elementos se organizaban en sistema celular y compartimentación de acciones, obligaron a adoptar procedimientos inéditos.

"El eventual deterioro de la dimensión ética del Estado y la necesidad de salvaguardarla, ante el riesgo de imputación de adscripción a teorías totalitarias no compartidas sobre la seguridad estuvieron también presentes en la adopción de las decisiones que materializaron el ataque frontal, definitivo y victorioso contra la subversión y el terrorismo.

"Las Fuerzas Armadas, de seguridad y policiales actuaron en defensa de la comunidad nacional, cuyos derechos esenciales no estaban asegurados, y, a diferencia del accionar subversivo, no utilizaron directamente su poder contra terceros inocentes, aun cuando indirectamente éstos pudieran haber sufrido sus consecuencias.

"Las acciones así desarrolladas fueron la consecuencia de apreciaciones que debieron efectuarse en plena lucha, con la cuota de pasión que el combate y la defensa de la propia vida genera, en un ambiente teñido diariamente de sangre inocente, de destrucción y ante una sociedad en la que el pánico reinaba. En este marco, casi apocalíptico, se cometieron errores que, como sucede en todo conflicto bélico, pudieron traspasar, a veces, los límites del respeto a los derechos humanos fundamentales, y que quedan sujetos al juicio de Dios en cada conciencia y a la comprensión de los hombres.

"Fue por ello que, con la aprobación expresa o tácita de la mayoría de la población, y muchas veces con una colaboración inestimable de su parte, operaron contra la acción terrorista orgánicamente y bajo sus comandos naturales.

"En consecuencia, todo lo actuado fue realizado en cumplimiento de órdenes propias del servicio.

"No es fácil encontrar en la historia reciente un antecedente de las características que ofreció la situación argentina.

Incidentes en un acto de Madres de Plaza de Mayo

Las Madres de Plaza de Mayo, en el sexto aniversario del comienzo de su protesta frente a la Casa de Gobierno, reclamaron nuevamente ayer por la aparición de sus hijos desaparecidos portando cartelones con fotografías ampliadas de sus familiares. Se produjeron incidentes y en uno de ellos fue protagonista el general Juan B. Sasiaifi.

Varios incidentes, uno de los cuales tuvo como protagonista al jefe de la Policía Federal, general Juan Bautista Sasiaifi, se produjeron ayer durante la concentración que realizaron las Madres de Plaza de Mayo, en el sexto aniversario del día en que comenzaron a protestar frente a la Casa de Gobierno por la aparición con vida de sus hijos desaparecidos.

Participaron de la manifestación de este jueves unas setecientas personas, que batían palmas y exhibían cartelones con las fotografías ampliadas de sus familiares desaparecidos.

El primero de los altercados ocurrió en la esquina de Corrientes y Sulpacha, cuando dos motociclistas atravesaron sus vehículos sobre la calzada en momentos que avanzaba la columna de mujeres rumbo a Plaza de Mayo.

Los dos uniformados permanecieron impávidos mientras que las madres avanzaban portando sus cartelones, esquivándolos. De improviso, recibieron instrucciones de salir del lugar y lo hicieron forzando la marcha de sus máquinas para abrirse paso.

Una lluvia de carterazos y golpes de paraguas cayó sobre los policías quienes por toda respuesta aceleraron para abandonar el sitio. Ya anteriormente, en Corrientes y Talcahuano, varias motos identificadas con los números internos de la repartición 2000 (placa 1818), 3125 (placa 1800) y 2125 (sin placa) habían atravesado la manifestación de los manifestantes provocando la reacción silenciosa de sus miembros.

Y en la Plaza de Mayo, donde se encontraban delegaciones de la Intransigencia y Movilización Peronista y del Mo-

vimiento al Socialismo, dos personas de civil provocaron también la reacción de los manifestantes y fueron corridos.

Las 700 madres formaron una hilera frente a la Casa Rosada enfrentando una doble hilera de motociclistas policiales. En esta ocasión, a diferencia de otros jueves, las mujeres no realizaron su clásica ronda en torno de la Pirámide de Mayo sino que, por el contrario, exigieron a viva voz frente a la sede gubernamental la aparición con vida de los desaparecidos.

Alrededor de las 16.30, un automóvil Ford Falcon de color marrón se detuvo en las cercanías, descendiendo el general Sasiaifi quien, sin ser inicialmente advertido, comenzó a caminar por el lugar.

Pero pronto fue reconocido por numerosos reporteros gráficos quienes lo rodearon y comenzaron a fotografiarlo, en tanto que la multitud, al caer en cuenta que se trataba de Sasiaifi, estalló en insultos y abucheos.

Algunas mujeres pugnaron incluso por llegar hasta el jefe de Policía, pero éste apresuró el paso y tras eludir a los más

enardecidos regresó a su automóvil.

Hubo momentos de extrema tensión y algunas personas lograron cruzar la calle y aplicar golpes y un puntapié al vehículo de Sasiaifi.

Poco después de comenzar un fuerte aguacero y la plaza quedó anegada, pero el grueso de las manifestantes se retiró y se dispersó, quedando pocas personas en la plaza.

30 abril

LA VOZ

Es unánime el repudio al informe

El Premio Nóbel de la Paz, Adolfo Pérez Esquivel, dijo en Tucumán que el documento emitido por las Fuerzas Armadas sobre la lucha antisubversiva es "inusual, antiergológico, parcial y falta de análisis crítico por las amenazas que contiene contra el pueblo argentino".

Taccone

El dirigente lucreucista Juan José Taccone lo calificó de

"inusual" y sostuvo que frente a sus reclamos de comprensión por parte de las Fuerzas Armadas "se necesita verdad y paciencia, y luego el perdón cristiano".

Sostuvo que "lo que me se me de es el asesinato de los cuerpos de esta guerra, porque aún hubo hasta ahora desaparecidos. No se puede aceptar que un capítulo de la vida argentina como es este se cierre así".

Manrique

Por su parte el dirigente fede-

ralista Francisco Manrique, afirmó que el documento "no podía decir otra cosa que lo que dijo" y señaló que los argentinos "debemos asumir esta realidad para intentar un camino hacia el futuro".

Dijo Manrique que los argentinos "no podemos dejar de estar agradecidos" por la derrota de la subversión, pero remarcó que "es también un hecho que se recurrió a métodos equivocados y a actitudes que no se pueden aceptar".

Contín

El presidente de la Unión Cívica Radical, Carlos Contín, dijo que en el documento "hay un vacío de información, si bien es bueno recordar que nadie está obligado a declarar contra sí mismo".

De ahí —enfatizó— que también debe quedar totalmente asegurado el derecho de recurrir a la justicia.

Contín dijo que la UCR "no estuvo con la guerrilla ni tampoco con la represión, y es por ello que buscamos, para superar este doloroso episodio nacional, dramático pero innegablemente, el camino iluminado de la fealdad, de la verdad, de la

justicia y también del amor".

León

El dirigente Luis León, titular del Movimiento de Afirmación Yrigoyenista (MAY), expresó que el documento "se quedó a mitad de camino del reclamo moral, que exige que el gobierno militar se autocritique en el momento de la violencia".

"Hay hechos históricos —dijo— que no los clausura la guerra, que responden a concepciones éticas, y entre la larga lucha está el derecho y la fuer-

...deben seguir habiendo... siempre la... de la

...documento ha... en un punto... y p...

Constitución para sancionar a los responsables de los excesos cometidos.

Ubaldini

El secretario general de la CGTRA, Saúl Ubaldini, expresó en Córdoba que: "Toda madre tiene derecho a llorar a su hijo y a esa madre —puntualizó—, no se le ha dado respuesta. La Justicia —acotó— será la encargada de poner la palabra final".

Aráuz Castex

El ex canciller peronista Manuel Aráuz Castex descalificó el pedido de comprensión del documento como también "que los actos cometidos debe juzgarlos Dios, como si no se le reconociera al pueblo argentino la facultad de juzgar los actos de sus propios integrantes, como en una comunidad".

PTP

El Partido del Trabajo y del Pueblo (PTP) dijo en una declaración que "repudia el documento porque pretende sancionar la impunidad de la cúpula dictatorial encabezada por el vicio-evidente, responsables de secuestros, torturas y crímenes contra el pueblo".

Comunistas

El comité central del Partido Comunista repudió los términos del documento y dijo que "se ha omitido mencionar a la Triple A, que actuó antes y después de marzo de 1976, como también a los grupos paramilitares que aún hoy funcionan".

Rogello Frigerio

El economista desarrollista Rogello Frigerio sostuvo que el documento de las Fuerzas Armadas "no es lo que la opinión pública esperaba ni tampoco contiene lo que se requiere para sentarse a una mesa de diálogo que permita sacar al país de este estado".

Alvaro Alsogaray

Alvaro Alsogaray señaló por su parte que "se trata sólo de una exposición de los hechos y hasta donde las Fuerzas Armadas han decidido dar información, y creo que no se puede avanzar demasiado sobre esto".

Polino

El secretario de la Confederación Socialista Argentina, Hector Polino, dijo que "este acto de autarquía no sólo imparte autoridad a la sensibilidad del pueblo argentino sino apunta a la solución hoy el mediante la legitimación de la impunidad, instalando una suerte de autoamnesia que pesaría la Constitución".

Rabanaque

El presidente del Comité Capital del Partido Intransigente, Raúl Rabanaque Caballero, dijo que "el país está cansado de tabuladas y de un manejo de la información que distorsiona las cosas y no sirve a la opinión pública", y señaló que el tema de la represión "merece ser tratado con la dignidad que requiere algo tan doloroso".

Luder

El ex presidente provisional de la Nación, Italo Argentino Luder, asumió la responsabilidad de haber dictado los decretos que ordenaron la intervención de las Fuerzas Armadas en la lucha contra la subversión, pero aclaró que "los excesos cometidos no son culpa del gobierno constitucional sino de quienes los cometieron".

Luder dijo que su gobierno "implementó el accionar de las Fuerzas Armadas contra la subversión, pero obviamente que en el marco de la ley", y ante la necesidad "de no ser acusados de complicidad" con el flagelo terrorista.

Al opinar acerca del documento de las Fuerzas Armadas sobre la lucha contra la subversión, Luder dijo que en ese texto "resulta positivo el reconocimiento que se hace de la decidida actitud del general (Juan) Perón, de la señora (Isabel) de Perón y mía frente al fenómeno terrorista".

Afirmó que de todas maneras el documento "no satisface las expectativas de la opinión pública con respecto al esclarecimiento de hechos que han sido denunciados como violatorios de las leyes".

Justicialismo

El Consejo Nacional del Partido Justicialista y las 62 Organizaciones señalaron que, tras el documento difundido por la Junta Militar sobre la lucha antisubversiva, las Fuerzas Armadas "han comenzado el camino que las debe llevar a una más profunda y amplia autocrítica y a un definitivo compromiso con el respeto ineludible a la Constitución Nacional y a la ley".

Intransigencia

Intransigencia y Movilización Peronista considera que "muy lejos de haberse cerrado un capítulo en la vida nacional, el pronunciamiento de la Junta Militar compromete y caracteriza definitivamente a un régimen repudiado por las grandes mayorías populares. De ahora en más, sin subterfugios de ninguna clase, el Pueblo Argentino, sabe que no habrá ninguna posibilidad de reconquistar la paz, la justicia y la soberanía plena, mientras subsista una dictadura que ha devastado a la Nación y cuyos representantes se pactan de la mano de 30.000 compatriotas".

De la JP

Por su parte la Juventud Peronista de la Capital Federal, emitió un comunicado donde manifiesta que "el pueblo argentino ha tenido que soportar durante más de medio hora por la cadena nacional, la más burda de las exhibiciones que se le ha querido dar hasta ahora sobre la gran crisis económica, social y política que ha

padecido en los últimos años de dictadura militar".

Farmache

El teniente coronel (RE) Horacio Farmache se mostró partidario del otorgamiento de quienes tuvieron la responsabilidad de la conducción restringida en la lucha contra la subversión ante el Consejo Superior de las Fuerzas Armadas.

Troccoli

El dirigente radical Antonio Troccoli opinó que el documento difundido por las Fuerzas Armadas no alcanza a explicar el motivo por el cual la acción del Estado se vio subordinada a unos pocos actos que poco tienen que ver con las bases éticas de la sociedad argentina en la lucha contra la subversión.

Sábado

El escritor Ernesto Sábato opinó que las Fuerzas Armadas no han agregado absolutamente nada nuevo en su explicación sobre la lucha contra el terrorismo y sobre sus posibles violaciones de los derechos humanos en este período largo.

El documento se repite en las mismas vaguedades, en la misma hipocrisis, se pretende justificar lo cometido e incluso se habla de Dios y el cristianismo, lo que es otro, dijo el ensayista.

Digón

El dirigente Roberto Digón (Empleados del Tabaco) integrante de la CGT-Basal, sostuvo que nadie tiene derecho a absolutarse de nada pues como ser humano tiene que someterse a la justicia, agregó que el movimiento obrero no tiene ansias de revancha pero sí de justicia.

Novak

El obispo de Quilmes, monseñor Jorge Novak, afirmó que existe una diferencia notable entre la reconciliación que propicia la Iglesia y la que abenta la Junta Militar, teniendo en cuenta lo que se desprende del documento difundido sobre la lucha contra la subversión.

Destacó que en ese informe la reconciliación se menciona como de paso, como un deseo.

En tanto que los obispos quieren la superación de los enfrentamientos sociales a la luz de la verdad y de la justicia.

Lamentó que en el documento se hicieran referencias religiosas impropias y dijo que en el juzgamiento de los posibles excesos no deben subestimarse los poderes constitucionales, más allá de la instancia final que es Dios.

Laguna

El obispo de Morón, monseñor Justo Laguna, dijo que el documento de las Fuerzas Armadas sobre la lucha contra el terrorismo no es nuevo al referirse al accionar subversivo y cuando examina la represión ejercida.

Hesayne

El obispo de Viehna, monseñor Miguel Hesayne sostuvo que el documento de la Junta Militar sobre la subversión "se apega en un principio totalmente inusual, como es el que el fin justifica los medios".

Señaló que el informe "no ha sido en absoluto un paso hacia la reconciliación" y que es sólo "una síntesis de lo que se viene diciendo sobre el tema, desde un ángulo de autodefensa y nada más".

Bonino

El teólogo José Miguez Bonino, pastor de la Iglesia Metodista, opinó que el documento de las Fuerzas Armadas sobre la lucha contra el terrorismo "no respondió a las demandas que el pueblo ha efectuado" y destacó que "será el estado democráticamente constituido el que tendrá que llevar a sus últimas consecuencias" la correspondiente investigación.

Pagura

El obispo Federico Pagura, máxima autoridad de la Iglesia Evangélica Metodista de la Argentina, declaró que el documento de las Fuerzas Armadas que historia su lucha contra la subversión "respira una soberbia totalmente reñida con el Evangelio".

Puigjane

El sacerdote de la Orden de Capuchinos, padre Antonio Puigjane sostuvo en esta ciudad que el documento sobre los desaparecidos dado a conocer por el gobierno "solamente pueden haberlo aprobado quienes tienen sangre en las manos o una venda en los ojos".

De Nevares

Consultado por el corresponsal de LA VOZ, el obispo de Neuquén, monseñor Jaime de Nevares, afirmó que el documento de las Fuerzas Armadas "es totalmente negativo".

"No dice la verdad, oculta la realidad y llama al error sobre lo que fue un plan previamente elaborado y metódicamente ejecutado mediante secuestros, torturas, frecuentemente realizadas en lugares castrenses previamente designados y que han concluido con gran número de muertes en los casos de secuestrados y desaparecidos".

Abuelas

También las Abuelas de la Plaza de Mayo dieron a conocer su opinión en un comunicado en el que expresan que "después de siete años de crueles mentiras y ocultamientos, finalmente las Fuerzas Armadas dicen asumir la responsabilidad de sus actos, pero lo hacen manteniendo de nuevo, como ya es clásico en ellos, por lo tanto no podemos decir que nos ha sorprendido el 'informe' ya que es sólo una muestra más de lo que siempre hicieron".

"Su soberbia —agregan las abuelas— los lleva a declarar actos de servicio lo que cualquier ser humano normal consideraría degradante".

"Entre estos actos de servicio figura la desaparición de niños y como la mayoría de estos eran recién nacidos que no podían irse al exterior ni pasar a la clandestinidad, según el 'informe' serían considerados muertos", remarca dolorosamente el texto de las abuelas.

"Sin embargo, nosotras —puntualizaron— estamos encontrándonos a pesar de las medidas tomadas para su ocultamiento. Y seguiremos haciéndolo, mal que les pese a las Fuerzas Armadas que intervinieron en tamaño acción y a quienes los tienen aprovechando la total indefensión de nuestros nietos".

Interferencia

Una emisión clandestina interrumpió anoche durante 25 minutos al mensaje televisivo de las Fuerzas Armadas sobre la lucha antisubversiva y lanzó consignas de una organización llegando a tapar en algunos lugares a la voz del locutor que leía el documento oficial.

La interferencia, que comenzó aproximadamente a las 22.10 fue notoria en un radio de 20 manzanas comprendido entre 1 y 50, y 9 y 38, en el centro de esta ciudad entre otros lugares de La Plata.

La emisión clandestina, cuyo locutor dijo ser Mario Firmenich, se refirió críticamente a la situación económica nacional y amenazó con "hacer pesar sus fuerzas" durante los próximos dos meses. □

Bignone no se pronunció
Al presidente de la Nación "no le corresponde juzgar el documento final de la Junta Militar sobre la guerra contra la subversión", dijo ayer a los periodistas de Casa de Gobierno el vocero presidencial Eduardo Maschwitz. "No se puede ser juez y parte", añadió.
Vocero presidencial
Los cronistas en la Casa Rosada habían presentado un breve cuestionario para conocer la opinión del general Bignone sobre el documento de las FF. AA. Al preguntarse si el mismo contribuye a la pacificación nacional y si cree que satisface las expectativas de la población en general, el vocero del Presidente señaló que (Bignone) "Tuo parte activa en la redacción del documento".
"Conociéndolo como lo conosco (al presidente Bignone) —dijo Maschwitz— sé que debe estimar que el mismo se enmarca en términos generales en el documento de los obispos. Ya dije que en general el Presidente coincide totalmente con el documento episcopal y que tiene en cuenta muy especialmente esa parte que dice que propicia un verdadero examen de conciencia".

Desdén y condena de Pertini



Sandro Pertini

ROMA (ANSA). — El presidente de la república italiana, Sandro Pertini, según un comunicado de la Presidencia de la República difundido ayer, envió a la Junta argentina sobre el caso de los desaparecidos, el siguiente telegrama: "El atroz crimen del comunicado con que se anuncia la muerte de todos los ciudadanos argentinos y extranjeros desaparecidos en la Argentina en los trágicos años pasados bajo la dictadura militar coloca a los responsables fuera de la humanidad civil. Manifiesta el desdén y la protesta mía y del pueblo italiano en nombre de los elementales derechos humanos tan cruelmente ofendidos y pisoteados".

Después de la difusión del texto del comunicado a las agencias, el jefe del Estado habló brevemente con los periodistas en una pausa de las consultas con las delegaciones de los partidos que comenzaron esta mañana para solucionar la crisis de gobierno abierta ayer con

las dimisiones de los cuatro partidos democristianos socialistas, socialdemócratas y liberales la presidencia de Amintore Fanfani.

"Es un comunicado muy duro", dijo un periodista.

"Tiene que ser duro, por Dios", replicó Pertini.

"He recibido a las Madres de la Plaza de Mayo cuatro o cinco veces. Una madre vino a llorar desesperada, no lo olvidaré nunca y me dijo: «Mi hija en la cárcel dio a luz, se le quitó el hijo y fue entregado a una familia italiana»."

"En el mensaje de fin de año recordé este episodio. Dije que la familia italiana a la que había sido confiado este hijo lo restituyera, de otro modo no habrá paz."

Más de 300 Italianos o argentinos de origen italiano fueron denunciados en Italia como desaparecidos en la Argentina.

Madres de uruguayos

MONTEVIDEO (AFP). — Las madres de uruguayos desaparecidos en la Argentina rechazaron el documento emitido por las Fuerzas Armadas de ese país para intentar responder de las desapariciones ocurridas allí, en carta dirigida al embajador en Uruguay, general retirado Omar Siviero.

Un documento divulgado ayer dice que se niegan a aceptar que sea lícito defender "un sistema de vida", como marca el documento argentino, "mediante el exterminio de los que se le oponen".

Citando el documento de las Fuerzas Armadas argentinas, puntualizan que se niegan a aceptar como "errores que pudieron traspasar los límites de los derechos humanos", razas operativas que secuestraron a hombres y mujeres de sus hogares, saquearon y destruyeron sus pertenencias y someten a la incertidumbre a millares de personas, en una búsqueda de sus familiares que lleva años.

Tras declarar que no pueden aceptar, desde lo más profundo, "que mujeres embarazadas y niños arrancados de sus hogares hayan corrido la suerte del exterminio", manifiestan que aceptar el documento como una explicación de hechos tan graves "es negar nuestra concepción de justicia y someter a la sociedad entera a un futuro en el que hechos como éstos se pueden repetir".

"Poco confían en la fortaleza del régimen quienes pretendiendo defenderlo sustraen a los opositores al juicio de sus mismas instituciones", establece el comunicado de las madres uruguayas.

Rubiolo y Quarracino aprueban el informe

El presidente del Consejo Episcopal Latinoamericano, monseñor Antonio Quarracino, dijo ayer en Bogotá que el documento de la Junta Militar "es valiente y está bien hecho". Aseguró también que no se había elaborado apresuradamente "sino que se estudió con cuidado".

En una entrevista radial, el obispo de Avelaneda dijo además que "las protestas de algunos obispos argentinos sobre el contenido del documento son individuales y que no podían ser tomadas como la opinión de la Conferencia Episcopal Argentina".

Para el arzobispo de Mendoza, monseñor Cándido Rubiolo, el documento de la lucha contra la subversión "es positivo". También aclaró que esperaba que "sirva para la reconciliación de los argentinos".

Rubiolo destacó que no obstante "no llega a satisfacer plenamente las expectativas que lógicamente había despertado". Aseguró en ese sentido, que "se había centrado todo en recordar lo acontecido y tan solo intenta dar una explicación de la actuación de las Fuerzas Armadas".

"Personalmente, como obispo, hubiera deseado una manifestación más clara respecto no solamente a los excesos cometidos por las partes intervinientes, sino también de que hubo actos éticamente condenables."

"Lo más apropiado en estos momentos es guardar silencio", dijo el nuncio apostólico, monseñor Ubaldo Calabresi, al ser consultado sobre el documento que dio a conocer la Junta Militar.



Monseñor Antonio Quarracino

